#### BIOGRAPHIES

B.559

B.534	CAPOBIANCO, L'affaire
B.535	CARDIN, Pierre-Joseph-Arthur
B.546	CARON, AL.
B.548	CARON, FL.
B.549	CARON, Abbé Ivanhoe
B.550	CARON, Paul
B.552	CARON, René-Edouard
B.553	CARRIER, Joseph
B.554	CARRIER, Louis
B.557	CARRIERE, Marc
B.558	CARROLL, Henry-Georges

CARSLEY, C .- F.



VOUS NOUS OBLIGERIEZ EN NOUS RETOURNANT LE DOSSIER DANS LE PLUS BREF DÉLAI.

0 0 6 0 0 0 0 0 0 0 0

## Chief Judge Refuses to Issue Warrants for City Policemen

Chief Judge Edouard Archambault of the Court of Sessions refused today to issue warrants for policemen, who stopped and seized documents from the car of Clizens Party candidate Antonio Capobianco on Sunday.

He said he would not start "issuing warrants for policemen, who stopped and seized documents from the car of Clizens Party candidate Antonio Capobianco on Sunday.

He said he would not start "issuing warrants for policemen at random," and instead of the incident. I don't know if they're justified, but a precedure of pre-enquete will show us what the shearing at which it is deerled whether there is sufficient evidence to warrant further court action. It will be held in Criminal Court Oct. 17.

The seizure of the documents by the officers, who were seek-ing missing City Hall papers, broke the serenity of Monircal's election campaign in recent weeks.

Application for the warrants awas made this morning to Judge Wilfrid Denis by attorney Jean Salois, acting on behalf of Mr. Capobianco. He was referred to the chief judge.

In turning down the applicand or deferial and provincial inquiries and the Drapeau-Saulnier and the Drapeau-

"An' unmarked car carrying two men in civilian clothes or-dered me to the curb after they shouted: 'Police; we want to in-vestigate you'," Mr. Capobianco

"I complied with their orders, he added. When I asked for identifications, they flashed something in front of my face. One grabbed the automobile keys from the ignition of my car and the other asked for my

According to Mr. Capobianco, while one of the policemen searched the trunk of his car, the other opened the door and pulled him into the street.

"When they found nothing in the trunk," he continued, "they searched a briefcase, took some documents out of it, returned my licences by throwing them into the back of the car, and headed for their automobile

with the papers."

Capobianco said that when he objected to police searching his car without a warrant, the two officers answered: "We are working on orders from Mr. Saulnier."

#### Screamed For Help

"I grabbed some of the papers from the policemen's hands and ran to my car," he added. "I screamed for help and they (the policemen) tried to drive away but I held onto the car window."

He said a police cruiser was called by witnesses. "I finally got my car keys from one of the policemen and told the radio car men that I wanted my documents back and the officers arrested. They told me that I should file a complaint." Mr. Capobianco later refused

to divulge the nature of papers, but explained they "documents of public interest which were handed to me by Mr. Campeau." (Charles E. Campeau, president of the Citi-

ns' Party.) When the policemen left the

When the policemen left the scene, Capobianco drove to City Councillor Alfred Gagliardi's nearby home for help.

"It is unbelievable to think of the condition these two policemen left Mr. Capobianco in," said Coun. Gagliardi.

Mr. Canobianco was taken to

Mr. Capobianco was taken to the Jean Talon Hospital by Senator Fournier for treatment of a minor hand cut and for shock. He later claimed that the hand cut was received when the policemen tried to close the window as he held on."

Explaining Senator Fournier's presence at the scene, Mr. Capobianco said: "Since I could not reach my lawyer at that time and needed legal advice and since Mr. Fournier is a lawyer, I decided to notify him of the affair."

## Les uns parlent de dictature; les autres nient

## des

9 Des agents de l'escouade de la moralité ent saisi, "par erreur", des documents dont M. Capobianco, président du conseil
de la Ligue des propriétaires, se trouvait en possession.
L'incident "électoral" a cu lieu dimanche peu après minuit
dans la rue Christophe-Colomb. M. Capobianco se trouvait au
volant de sa voiture quand une autre voiture dans laquelle se
trouvaient deux hommes, le força à se ranger le long du trottoir.
Les deux hommes, qui se sont identifiés comme étant des
agents de l'escouade de la moralité, ont demandé à M. Capobianco de leur remettre les documents qu'ils transportait. Refusant d'obtempèrer à ces ordres, M. Capobianco a été réduit à
l'inaction par un des hommes, d'une torsion de bras, pendant
que l'autre foullait la voiture.

Devant son incapacité à réagir, M. Capobianco s'est mis

Devant son incapacité à réagir, M. Capobianco s'est mis à crier. Des personnes sont accourues sur les lieux, et ont appe-lé une auto-patrouille. Les policiers de cette dernière, un peu surpris de voir des collègues agir de la sorte, ont rapidement ré-

tabli l'ordre. Abandonné sur place, la figure ensanglantée. M. Capobianco s'est réfugié chez M. Gagliardi. Ce dernier a immédiatement prévenu les autorités policières supérieures et leur a demandé de procéder à l'arrestation des deux agents qui avaient emporté les documents.

Cet incident se résume à ceci. M. Lucien Saulnier, président de l'exécutif, avait été informé que des copies de lettres qui lui étaient destinées et desquelles il n'avait pas reçu les originaux, se trouvaient en possession de M. Capobianco. C'est alors qu'il aurait demandé l'intervention de la police dans le but de récupérer les documents en question.

Hier après-midi M. Saulnier a fait savoir que les copies de lettres n'avaient rien de compromettant pour lui et qu'il tentait de les remettre à M. Capobianco depuis le matin.

Une enquête sera ouverte demain afin de déterminer la valeur des documents et sur les ordres de qui les policiers ont agi de façon que l'on pourrait qualifier d'illégale.

Premier gros heurt entre le parti des Citoyens et le parti Civique

La campagne municipale a pris une tournure volcanique, hier, et des accusations très graves ont été portées par le Parti des citoyens contre la Service de la police de Montréal et le président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier.

Accusations

Le président du Parti des Citoyens, M. C.-E. Campeau, a accusé deux agents de l'escouade de la moralité municipale d'avoir brutalement assailli un citoyen, M. Antonio Capobianco, et de lui avoir dérobé des documents importants d'intérêt public.

Et M. Campeau a affirmé que ces deux agents agissaient sous les ordres de M. Saulnier.

L'escouade de la moralité de Montréal est dirigée par le lleutenant Jean-Jacques Squinier, frère du président de l'exécutif, qui nous a déclaré qu'il ne fait que son travail policier sans s'occuper de politique.

Dénégations

Pour sa part, le président de l'exécutif, qui la retrouvera dans son courrier, à son retour au travail.

La lettre qui est adressée à de montéal des ordres aux policiers dans cette nistoire des son retour au travail.

La lettre qui est adressée à document par les agents de police et il a continué en disant que ce document par les agents de police et il a continué en disant que ce document par les agents de police et il a continué en disant que ce document par les agents de police et il a continué en disant que ce document par les agents de police et il a continué en disant que ce document par les agents de police et il a continué en disant que ce document par les agents de police et il a continué en disant que ce document par les agents de police et il a continué en disant que ce document par les agents de police et il a continué en disant que ce document par les agents de police et l'exècutif a continué en disant que ce document par les agents de police et montinué en disant que ce document par les agents de police et montinué en disant que ce document par les agents de police de Montréal d'avoir utilisé contre les policiers ne terre du président de l'exècutif a continué en disant que ce document d'active est adressée à la contre les policiers entreprirent une enquête et le revour à la sassilli brutalement par les agents de police et l'active est en distant que ce document par les agents de police et l'active de cours d'active de d'active par l'exè

0

Il a raconté qu'il a lui-même appris la chosa peu de temps après la saisie de documents. M. Saulnier a expliqué que, selon ses informations, les policiers avaient agi après avoir reçu un appel anonyme (comme la chose se produit anyme (comme la chose se produit acouvent). Cet informateur disait

Assailli

Selon M. Campeau, M. Capobiando a été assailli brutalement par les agents de police et il a du être hospitalisé "pour examen physique et choc nerveux." M. Capobianco est lui-même directeur du Parti des Citovens et candidat à l'élection du 28 octobre.

M. Campeau accuse encore la police de Montréal d'avoir utilisé des méthodes dignes de la "gestapo". Il dit que les policiers ne possédaient aucun mandat "autorisant pareille bestialité contraire au bon ordre publique et à la décence publique".

M. Campeau souligne enfin "que la police politique, dans une démocratie, doit provoquer un esprit de révolte chez tous les citoyens respectables".

MONTREAL-MATIN, LUNDI, 8 OCTOBRE 1962

apolianco

## Enquête publique sur l'affaire Capobianco

Il y aura préenquête, et préenquête . . . publique en marge de l'affaire Capobianco, qui a éclaté au cours de la fin de se-

C'est ce qu'a décidé le juge en chef Edouard Archambault, a midi, après avoir refusé d'émettre des mandats d'arrêt contre deux policiers municipaux pour voies de fait et vol de documents dans la voiture de M. Antonio Capobianco, qui est à la fois l'un des directeurs et l'un des candidats du Parti. et l'un des candidats du Parti des citoyens de Montréal. Le procureur de l'ancien pré-

sident des hommes d'affaires italo-canadiens de Montréal, Me Jean Salois, voulait, lui, obtenir tout de go l'incarcération des agents Gérald Craft et Roland agents Gerald Craft et Roland Lamothe, qui ont procédé à cette saisic, dans la nuit de sa-medi à dimanche. Me Salois s'était tout d'abord adressé au juge Wilfrid Denis, cediagrament chargé de l'émis-

ordinairement chargé de l'émis-sion des sommations et mandats, mais celui-ci, au courant comme tout le monde du carac-tère politico-policier de l'affaire, a immédiatement "référé" l'avocat et son client au juge en

Ce dernier, après un bref ex-posé de l'affaire, a déclaré qu'il accorderait peut-être les qu'il accorderait peut-etre les mandats réclamés, mais qu'il ne le ferait pas avant qu'une préenquête ait été tenue pour déterminer de façon plus cer-taines les détails de l'incident.

"C'est d'ailleurs la coutume de tenir de telles enquêtes préa-lables, ajouta-t-il, lorsqu'il s'agit d'officiers publics ou de poli-

Me Salois rétorqua que la vic-Me Satois retorqua que la vic-time de l'incident était présent et prêt à raconter le tout par le menu détail.

"Peut-être, répondit le juge Archambault, mais il serait

certainement trop facile de pro-ceder de cette façon. On pour-

Archambault, mais il serait certainement trop facile de proceder de cette façon. On pourrait faire apprehender n'importe qui. Or, il ne faut pas oublier qu'il s'agit ici de policiers qui étalent dans l'exercice de leurs fonctions."

"Mais de policiers qui ont une drôle de façon d'exercer ces fonctions, d'enchaîner Me Salois. Les agents ont certainement le droit d'interroger des gens dans la rue, mais de là à se saisir des clefs de leur auto, de fouiller dans leur coffre à bagages, de s'emparer de ce qui peut s'y trouver, et de les rudoyer au surcrolt, il y a une marge considérable.."

"C'est précisément pour savoir comment le tout s'est passé que le tribunal veut tenir une enquête avant de lancer des mandais à la volée, de rétorquer vivement le juge Archambault, qui demanda alors au procureur du candidat du P.C.M. quand il il serait prêt pour cette procédure préliminaire. Et d'exception.

"Dès la semaine prochaîne", répondit Me Salois.

Le juge suggéra de procéder mardi prochaîn, mais M. Capobianco déclara que c'était là le jour de la mise en nomination, pour l'élection du 28 octobre, et qu'il serait évidemment pris à l'hôtel de ville.

On opta donc pour le 17, Me Salois déclarant, en quittant la chambre du juge en chef, que, évidemment, il "s'attendait" bien un peu à ce que l'on procède de cette façon.

bien un peu à ce que l'on pro-cède de cette façon.

## M. Fournier exige une enquête

Le président honoraire du Parti des citoyens, M. Sarto Fournier, réclame, en rapport avec l'affaire Capobianco, le renvoi immédiat de toutes les personnes y compris le frère du président Saulnier, qui ont trempé dans ce crime odieux". Il s'est aussi adressé au procureur général de la province, M. Georges-Emile Lapalme, et qu ministre de la Justice, M. Donald Flemfing, pour qu'enquète soit faite étant donné "qu'il est à craindre que de pareils

te soit faite étant donné "qu'il est à craindre que de pareils actes de vandalisme se reproduisent sur la personne d'autres citoyens".

Pour le candidat à la mairie, "jamais on n'aurait pu croire qu'au pays des grandes libertés l'on verrait renaître les jours de Rome aux temps de Néron, et ceux de Paris sous le régime de la terreur institué par le Comité du salut publie crée par Robespierre, surnommé l'Incorruptible", .

"Qu'on ne s'y trompe pas.

ruptible".

"Qu'on ne s'y trompe pas, remarque-t-il, la composition de la nouvelle escouade des "S.S."
(Sécurité sociale', commandée par Lequin, ex-collaborateur de Courval, de sinistre mémoire, et le frère du président du comité exécutif, M. Saulnier, est calquée sur le spectre d'une institution analogue montée par Hitler pour terroriser les citoyens".

#### Assault, Robbery Laid To Police Here



ANTONIO CAPOBIANCO

ments were taken from his car.
Claiming to be the victim of
the "highest Gestapo tactics in
the Dominion of Canada," Mr.
Capobianco said he was driving on Christophe Colomb St. when two men in civilian clothes driv-

two men in civilian cioines driv-ing an unmarked car ordered him to stop-"When I asked to see their badges they flashed something in front of my face," Mr. Capo-bianco said, "One grabbed my licence in one hand and took my ignition keys with the other. "Then he ran to the frunk

"Then he ran to the trunk of my car while the other opened the door and pulled me into the street and held me there.
"I shouted at them to tell me what crime I had committed and that they were not allowed to search my car without a warrant. They told me that they were acting on orders of Mr. Sauinier."

(Lt. Jean Jacques Saulnier,

(Lt. sean Jacques Sauinier, a brother of the Chairman of the Executive Committee, is attached to the Morality Squad.)

Mr. Capobianco said the detective found nothing in the trunk and returned his licence by throwing it into the back throwing it into the back

Then he came to the front of the car and opened my brief-case," Mr. Capobianco conti-nued. "He took some papers and read them then ran back

and read them then ran back to his own car.

"I screamed "that's highway robbery," then broke loose and seized some of my papers from their car and threw them in my

"They "They tried to drive away then but I held onto the window and shouted for police, I kept shouting and screaming and someone called a radio car.

"The radio car constables told me I was supposed to give my identification when asked to do so by a policeman. The two men then showed their haddes to the

then showed their badges to the radio car police."

Mr. Capobianeo claims the

badges were numbered 936 (Ro-land Lamothe) and 1655 (Gerald

"I finally got my car keys from one of the men and told the radio car men that I wanted my documents back and the men arrested. They told me I -

reached Sen. Sarto Fourier took me to Jean Taion Hospital for treatment for a cut hand. My hand was cut when they tried to close the window on it as I held on. That was just before they drove off with some Committee Chairman Saulnier.

fore they drove on what some of my papers."

He claims Lt. Saulnier called both Coun. Gagliardi and Lucien Croteau. Citizens' Party candidate in Villeray, each on two occupants on an effort to reach casions in an effort to reach

Insp. Walter Boyle said last night: "I have not received a complaint from Mr. Capobianco nor, to my knowledge, has any other member of the high compand, therefore we cannot act."

other member of the high com-mand, therefore we cannot act too much in the acident."

He stated that it had been confirmed that the two Morality Squad officers and Mr. Capo-bianco were there at that time. Coun. Gagliardi to!d The Gazette that there has been "too many coincidences" and that "It is very unpleasant."

He claimed he was present

He claimed he was present with 4,000 persons at Parc Marquette Recreation Centre at Marquette and Bellechasse Sison Tuesday, Oct. 2, when the lights were turned off.

"Women children and habies

Women, children and babies were in the crowd and all were plunged into total darkness. We

### Saulnier Link?

The possibility that Lucien Saultier, chairman of the Ex-eculty Committee, will be-come involved in charges

come involved in charges against two Morality Squad detectives was raised by Raymond Daoust, QC, last night.

Mr. Daoust, who is representing Antonio Capobianco, said charges of grievous assault and thoft will be filed against two Morality Squad members, Roland Lamothe and Gerald Craft, at the New Court House his morning.

this morning.
"If I can establish a link to prove that Mr. Lucien Saulnier gave orders to these officers to proceed as they did... then I will consider the possibilities of launching a lawsuit against him."

home of Coun, Alfred Gagliardi, who lives nearby.

"I needed a lawyer so I reached Sen. Sarto Fournier who took me to Jean Talon Hospital for treatment for a cut hand. My hand was cut when they tried to close the window on it as I held on. That was just be. Jean Drapeau and Executive Committee Chairman Sauliner.

## 'Political'

The incident involving Antonio Capobianco and two policemen "has turned into a political affair," according to

political affair," according to Lt. Jean Jacques Saulnier of the Morality Squad, "and is still being investigated."

Admitting that police are holding documents allegedly taken from Mr. Capobianco's car during the weekend incident, Lt. Saulnier said the action was taken along legal lines and that criminal charges, if any, "will be answared."

He declined to comment on a claim by Mr. Capebianco that the Morality Squad officer had phoned both Coun. Alfredo Gagliardi and Lucien Croteau on Sunday in an effort to locate Mr. Capebianco.

## Une mystérieuse lettre lui est adressée et...

## M. Saulnier est le seul à ne pas l'avoir reçue!

Il semble que tous les journaux et postes de radio de Montréal aient reçu, en fin de semaine, par courrier spécial, une lettre adressée au président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier, alors que lui-même n'en avait pas encore pris connaissance tard hier soir.

Cette missive, qu'aurait si-gnée le président d'une maison de courtage de New York, M, Charles H. Truman, a son im-portance, étant donné qu'elle tiendrait la vedette dans l'affiendrait la vedette dans l'affaire politico-policière Capo-bianco, qui a éclaté dans la nuit de dimanche à lundi, non loin du domicile du conseiller Alfred Gagliardi, situe au 6586,

Alfred Gagliardi, situe au 6586, rue Christophe-Colomb.

Le président du Parti des citoyens, M. Charles-Edouard Campeau, soutient qu'un de ses lieutenants, candidat aux élections du 28 octobre, Antonio Capobianco, aurait été assailli et brutalisé par deux agents de l'escouade de la moralité qui lui auraient "volé" des documents d'intérêt public et cela "en agissant sous les directives "en agissant sous les directives de M. Saulnier". Le président du comité exécu-

tif, a remis hier soir à LA PRESSE cette déclaration écri-

te:
 "Je nie catégoriquement avoir donné ordre à la police de saisir des documents dans l'automobile de M. Capobianco. La motile de M. Capobiarco. La première nouvelle que j'eus de cette affaire me fut donnée à minuit trente, samedi dernier, par mon frère, le lieutenant Jacques Saulnier, attaché à l'escouade de la moralité de la police de Montréal.

'Il me fit part qu'il avait reçu au cours de l'après-midi, une information anonyme selon laquelle des documents volés de l'hôtel de ville se trouvaient dans une automobile en circula-tion dans un quartier de la vil-

le.
"Il me dit avoir immédiate-ment ordonné une enquête. Ces

documents, il les avait mainte-nant en main, des policiers, sous ses ordres, veuant de les saisir dans une auto appartenant à un monsieur Capobianco.

"Le lieutenant Jacques Saul-Le lieutenant Jacques Saul-nier m'appelait parce que les documents saisis étaient des lettres qui m'étaient adressées personnellement par Truman and Company, courtiers de New

and Company, courtiers de New York.

"Je lui demandai de me les lire. Je constatai qu'il s'agissait premièrement de la copie d'une lettre dont l'original est dans mes fiches à l'hôtel de ville, et deuxièmement de la copie d'une lettre qui m'est adressée car cetta mème firme, en date par cette même firme, en date du mardi 5 octobre 1962, en pro-venance de New York, et dont la copie originale ne m'est pas encore parvenue.

encore parvenue.

"Quoique ces circonstances m'aient paru étranges, j'ai déclaré à mon frère qu'à première vue ces documents ne me semblaient pas avoir été dérobés à l'hôtel de ville. Il me dit que dans ce cas, il suivrait la procédure habituelle et autoriserait la remise des documents.

"Je pose maintenant la question. Comment se fait-il que M. Capobianco, dès samedi le 6 octobre, avait en sa possession plusieurs copies de la lettre datée de New York, la veille le 5 octobre et dont je n'ai pas encore reçu l'original qui est adressé à mon nom à l'hôtel de ville de Montréal. Cette copie de lettre qui n'a pas été copie de lettre qui n'a pas été dérobée à l'hôtel de ville, puis-

que je n'ai rien reçu encore.
D'où vient-elle?
"C'est une question à laquelle doivent répondre coux qui accusent la police de vol de documents.
"M. Charles Edouard Com-

'M. Charles-Edouard Cam-"M. Charles-Edouard Cam-peau et M. Sarto Fournier ac-cusent la police de brutalité. Je suis allé aux renseigne-ments. La police de Montreal n'a brutalisé perso, ne et elle a fait dans cette affaire tout son devoir. Elle poursuit son enquête."

M. Compeau soutient que la police a eu recours à "une violence digne de la Gestapo". "Le Parti des citoyens, a-t-il

dit, est révolté par des métho-des policières aussi despoti-ques. La police politique dans une démocratie doit provoquer un esprit de révolte chez tous les citoyens respectables."

#### La lettre

La lettre de M. Truman, que M. Saulnier n'a pas encore re-çue, est une protestation de la maison newyorkaise contre des commentaires que M. Lucien Saulnier faisait dans LA PRESse du 6 septembre, au sujet de pourparlers de l'administra-tion municipale avec cette mai-

La ville croyait pouvoir obte-nir un prêt de quelque \$300 millions de cette maison à un taux d'intérêt de quatre et trois quarts pour cent "aubaine ex-ceptionnelle qu'un certain inter-

recitammene qu'un certain met médiaire avait assurée". Et M. Saulnier a noté que l'affaire n'a jamais été conclue parce que le fabuleux intérêt ne semblait qu' "imaginaire". "La Société Truman exigenit

"La Société Truman exigeait bien davantage, et nous avons abandonné le projet, puisque nous pouvons obtenir autant ici même à Montréal", disait-il.

Certains intéressés avaient prétendu, à ce moment, que MM. Drapeau et Saulnier avaient exigé une ristourne de la maison Truman.

On aurait même séquestré un ancien employé de la maison

ancien employé de la maison Truman pour lui faire signer, par des moyens plus ou moins élégants, un affidavit faisant foi de cette prétendue demande de ristourne

Per suite de l'incident Capobianco

## Poursuite contre Lucien Saulnier?

Des mandats d'arrêt seront émis co matin contre deux policiers de l'escouade de la moralité de Montréal par suite de l'incident survens tôt dimanche matin.

Me Raymond Daoust, c.r., qui représente M. Antonio Capobianco, directeur du Parti des CiCitoyens et président de la Ligue des Propriétaires de Montréal qui prétend avoir été malmené par les policiers, a fait savoir que des accusations d'assaut grave seront portées contre les agents Roland Lamothe et Gérald Craft.

Me Daoust a dit qu'il est possible que des poursuites eriminelles soient intentées contre M. Lucien Sauinier, président du Comité exécutif, si on peut établir que les policiers avaient reçu de lui leurs directives.

M. Saulnier a déjà nié avoir donné des directives aux pollciers en cause.

#### L'AFFAIRE CAPOBIANCO

## Mise au point de M. Saulnier Protestation de M. Fournier

L'incident de la rue Christophe-Colomb relaté dans la page trois de notre édition d'hier semblait vou-loir dire que les agents de l'escouade de la moralité avaient agi sous les ordres de M. Lucien Saulnier, président de l'exécutif de Montréal.

sident de l'executif de Mont

Il n'en est rien. La mission
de ces agents avait ele ordonnée par M. Saulnier, chef de
cette escouade, en l'occurence
le frère du premier.
M. Saulnier, le policier, avait
à la suite d'une communication téléphonique anonyme, selon laquelle M. Capobianeo se
trouvait en possession de documents adressés à M. Lucien
Saulnier, président de l'exécutif, cavoyé deux hommes afin
de vérifier l'authenticité de
la dénonciation anonyme.

De fait, selon M. Lucien Saulnier, les agents trouverent dans
la voiture de M. Capobianco
des copies de lettres qui lui

avaient été adressées et des-queiles il n'avait pas encore reçu les originaux. Son frère, le policier, lui signala par telè-phone le résultat de la fouille et lui lut quelques passages de ces lettres. M. Lucien Saulnier se rendit compte immediale-ment de l'insignifiance des let-tres et le signala à son frère. D'autre part, M. Sarto Four-nier, a rédige un rapport su cet incident, lequel rapport a ete envoye à M. Georges-Emile Lapalnie, procureur genéral de la province et copie à M. Donald Flemming, ministre de la jus-tice.

tice.

# (L'affaire Capobianco: la cour ordonne

Le juge en chef de la Cour des sessions de la paix, M. Edouard Archambault, a ordonné hier la tenue d'une "pré-enquête publique" avant d'émettre des mandats d'arrestation contre les deux policiers membres de l'escouade de la moralité impliqués dans l'affaire Capobianco.

Le procureur de M. Antonio Capobianco, un partisan du
Parti des citoyens qui se serait
fait enlever des documents
dans la nuit de samedi à dimanche par les deux policiers,
s'est presenté hier devant le
juge Jean Denis pour obtenir
l'émission de mandats d'arrestation. Le juge Denis a réfere
Me Jean Salois au juge en
chef. chef

Le juge Archambault a dé-clare qu'il accorderait peut-être les mandats réclames, mais seulement après l'enquê-te. "C'est la coutume de tenir de telles enquêtes prealables, a dit le juge, lorsqu'il s'agit de fonctionnaires ou de poli-ciers".

L'enquête a été fixée au 17 octobre, lendemain de la mise en nomination des candi-dats à l'élection municipale du 28 octobre.

Toute cette affaire tourne autour d'une lettre que le président d'une lettre que le président d'une maison de courtage de New York aurait fait tenir à M. Lucien Saulnier samedi. On se rappelle qu'au début de septembre un quotidien de Montréal avait annoncé "en primeur" la création d'un nouveau parti dont l'arme principale serait une prétendue tentative de MM. Saulnier et Drapeau d'obtenir une ristourne sur un emprunt de \$300,000,000,000 pour les fins du ristourne sur un emprunt de \$300,000,000 pour les fins du metro.

metro.

Le jour même de la publication de cette nouvelle, M. Saulnier avait déclaré aux journalistes qu'effectivement il avait rencontre les représentants de cette maison à New York pour discuter avec eux d'une "offre fabuleuse" soumise par le représentant de la dite compagnie à Montréal.

Et M. Saulnier avait terminé en disant que la compagnie était prête à trouver les fonds aux conditions normales du marché. Il avait même ajouté: "Nous pourrions trouver

des conditions aussi favorables sur le marché canadien, sinon plus".

sur le marché canadien, sinon plus".

Vendredi soir, soit exactement un mois plus tard, le président de cette maison aurait fait tenir a M. Saulnier une mise au point dans laquelle il lui reprocherait en somme d'avoir divulgué la teneur d'un entretien personnel. Copie de cette lettre a été envoyée apparemment à tous les journaux et postes de radio de la métropole.

Le timbre de la lettre indique que l'heure de la mise à la poste est 1 h. 30 a.m., le 6 octobre (samedi). La lettre reçues chez les journalistes porte une inscription indiquant qu'elle a été reçue à 1 h. 42 samedi après-midi.

Selon les renseignements obtenus, les destinataires auraient reçu leur copie dans l'après-midi de samedi. Or c'est a peu près à ce moment que la police a reçu une "information anonyme" à l'effet que M. Capobianco transportait dans sa voiture des documents importants émanant de l'hôtel de ville.

L'incident avec les policiers

ville.

L'incident avec les policiers se serait produit un peu après minuit dimanche matin. A ce moinent, M. Lucien Saulnier n'avait pas encore connaissance de cette lettre qui ne lui fut remise qu'hier à son retour. remise qu'hier, à son retour à l'hôtel de ville.

Qui donc a pu transmettre l'information au service de la police? C'est probablement cg' que l'on tentera de découvrir.

Quant à la façon dont les po-liciers ont procedé lors de leurs perquisitions dans la vois-ture de M. Capobianco, la pré-enquête du juge Archambault-la déterminera vraisemblable-ment.

Les policiers incriminés sont les agents Gérald Craft et Ro-land Lamothe.

## Fournier, Cohorts Reveal Threats

Mayoralty candidate Senator Sarto Fournier and his Citizens' Party cohorts complained yesterday they have been subjected to mysterious telephoned threats and to "Gestapo-style" shadowing tactics by city police.

They made their feelings known during a press conference called to publicize the new party's platform for the Oct. 28 civic election.

Senator Fournier went on to It was set for Oct. 17. say that his wife had noticed that their home was being watched, "and we can't go anywhere without everyone knowing where we've been."

Councillor Gagliardi said his daughter had answered the telephone to people who warned her that he would meet with trouble, and that "he'il be coming home dead.

He stated he will demand that Police Director J. Adrien Robert be shown photos of "cer-tain constables who unduly follow honest citizens and subject them to persecution."

Senator Fournier observed that "we have nothing to hide, but we have plenty of time, and we're willing to wait, convinced that if we give them enough rope they'll hang themselves."

Councillor Gagliardi asserted that the police car which has been following him is the one involved in Sunday's controversial incident in which two mor-ality squad officers stopped and took documents from the car of Citizens' Party official Antonio Capobianco,

The officers reportedly were looking for missing City Hall papers. Yesterday, Mr. Capo-bianco's attorney made applica-tion in Criminal Court for warrants for their arrest, but was

Councillor Alfred Gagliardi, Edouard Archambault.

a former City Executive Committee member and a vicepresident of the Citizens' Party,
brought the matter to light
with the remark: "The police
follow every move I make,
Gestapo-style."

"Me, too," chorused Senator
Fournier.

Edouard Archambault.

He ruled that "we're not going to start issuing warrants
for policemen at random. This
is not a matter to be treated
lightly. I have read the newspaper accounts of the incident.
I don't know if they're justified, but a pre-enquete will
show us what the situation
really is."

A pre-enqueta is a hearing at

"And me also," added Lucien Croteau, another CP vice-president.

A pre-enquete is a hearing at which it is decided whether there is sufficient evidence to warrant further court action.

#### Judge Refuses To Issue Warrants

Arrest warrants sought vester-Arrest warrants sought yester-day by Citizens Party Director Antonio Capobianco against two city police morality squad con-stables were refused by Chief Judge E d o u a r d Archambault pending a hearing on the com-plaints on Oct. 17.

plaints on Oct. 17.

"I'm not going to start issuing warrants for the arrest of policemen just like that," the Chief Judge told the complainant, who appeared before him with Counsel Jean Salois and requested the issuance of warrants on assault and theft-of-documents charges.

"This is not a matter to be treated cavalierly," said the court. "I have seen the newspaper accounts on the subject and I don't know if they're justified. A pre-enquete will show us what it's all about."

Special Hearing

#### Special Hearing Ordered

'The "pre-enquete" referred to is a procedure open to a judge to assist him in arriving at a de-cision as to whether or not he ought to authorize the issuance of a warrant to arrest a person named in a complaint before him. Witnesses may be heard and questioned by the judge at such · a hearing.
Complainant Capobianco first

took his request for the warrants against the two morality, squad men before Judge Wilfrid Denis who referred him to the chief judge.

It is Capobianco's contention that the two men stopped him in his car on Sunday on Christophe Colomb St. and injured him when he tried to prevent them from seizing some documents which he was carrying in the vehicle.

He said they transferred to their own vehicle some papers which they took out of a brief-case in his car.

He told newspapermen the two plainclothesmen told him they were acting under the orders of "Mr. Saulnier". (Lt. J. J. Saulnier, a brother of the chairman of the executive committee, is an officer of the morality squad).

## ''Gestapo' Shadowing Tactics Charged By Coun. Gagliardi

made.

He intimated that the same police car as allegedly was involved in the Capobianco affair of Sunday was playing some role in the "shadowing" operations, saying it had been "positively identified by persons who detected it."

Mr. Gagliardi said that on two occasions while he was away from his home his 15-year-old daughter had answered telephone calls from "adults whose voice we can positively identify—and we shall do so in good time."

Coun. Alfred Gagliardi, a vicepresident of The Citizens' Party
— one of the three municipal
political groups seeking power
in Montreal's coming elections,
charged yesterday that all his
movements are being "shadowed" by police of a "gestapo
nature"

"Mine too," declared Senator
Sarto Fournier, honorary president and TCP candidate for
mayor.

Both were speaking at a press
conference at the party's central committee rooms on St.
Denis St. where disclosure was
made of TCP election platform.
Mr. Gagliardi asserted that if
Police Director J. Adrien Bobert were to make available
photos of all members of his
force "positive identification"
of the men involved could be
made.

He intimated that the same

Mr. Capobianco, a director of
TCP, has alleged that two members of the police force's moraltrally squad had stopped him in his
car and injured him when he
secarrying in the vehicle. They
had transferred to their own car
some papers taken from Mr.
Capobianco, a director of
TCP, has alleged that two members of the police force's moraltrally squad had stopped him in his
car and injured him when he
secarrying in the vehicle. They
had transferred to their own car
some papers taken from Mr.
Capobianco's briefcase, he said.

Mr. Gagliardi said his movements were being watched in
vicinity of his home, his office
and his committee rooms.

Senator Fournier declared
that his wife noticed that their
nome was "under surveillance"
and that when he went to visit
Lucien Croteau, another vicepresident of TCP, at the latter's
home a watch was being kept
outside by "a tall man wearing
dark glasses."

"But we have absolutely nothing to hide" comments of comments were being watched in
vicinity of his home, his office
and his committee rooms.

Senator Fournier declared
that his wife noticed that their
home was "under surveillance"
and that when he went to visit
cucien Croteau, another vicehome a watch was being kept
outside to prevent them from
seizing some documents he was
carrying in the vehicle. They
had transfer

In one of these calls, Mr. Gagliardi said, she had been told: "Your father will come home dead."

In the other she had been told that "Your father will end up in a cement casing in the Riviere des Prairies."

## Avec le PC, pas de gestapo!

Les dirigeants du Parti des citoyens ont a ceusé hier l'administration Drapeau-Saulnier d'utiliser l'escouade policière dite "de sécurité sociale", pour faires gestes soit de M. Fournier, candidat à la mairie, soit des autres membres du comité de direction du nouveau parti politique.

M. Croteau commentait alors un article du programme électoral du PC qui veut la disparition de "cette Gestape qui est un instrument de délation au service des directeurs de l'hôtel de ville."

M. Fournier s'est exclamé qu'il ne servait à rien à M. Drapeau ou à M. Saulnier de surveiller qui que ce soit dans le Parti civique, que l'en n'avait rien à cacher. "Mais d'ur ant ce temps", a-t-il commenté, "les bandits courent les rues".

M. Gagliardi a pris la parolo à son tour pour se plaindre de semblables agissements à son endroit. Il a précisé qu'il possédait la photographie de certains de ces policiers chargés de sa surveillance et qu'il s'adresserait au directeur Robert afin d'en posséder une identification positive.

## Croteau Charges Rivals Tap Phone

By LARRY CONROY

Lucien Croteau, vice-president of the anti-administra-tion Citizens' Party, charged today that the telephone in his Boyer street home had been "tapped" by political

opponents.

He disclosed the "tap" traced by police and Bell Telephone Company employes last night to an apartment at 8191 St. Hubert street, a block away

Mr. Croteau, in association with Senator Sarto Fournier and City Councillor Alfred Gagliardi, heads one of the parties which hopes to oust the Drapeau-Saulnier administration in the Oct. 28 municipal election.

The terminal of the wire used in the "tap" was found in a cupboard in the St. Hubert street apartment. It was discovered after Mr. Croteau complained to the telephone company that he suspected his line was being "tapped."

The company investigated, located the "tap" and turned its information over to him. Late yesterday, Mr. Croteau applied for and was granted a search warrant for the St. Hubert street premises.

#### Police Stage Raid

It was raided by Quebec Provincial Police and Montreal Police Department officers.

No telephone was connected to the wire in the apartment cupboard, but police learned from the building janitor that several men had visited the place several times since Au-gust. They always carried a small suitcase.

The telephone company dis-covered that the "tap" on Mr. Crofeau's phone had been cut into a connection box outside his home at 8025 Boyer street. It led to the apartment which,

incidentally, is next door to No.

19 police station.

Other raids in connection with the case are expected

today. Mr. Croteau said: "The organ Mr. Croteau said: "The organization meetings of our party were held at my house. The phone would often ring, but there would be no one on the line. I suspected it was being 'tapped' and complained to the telephone company. It came up with the evidence."

#### L'affaire Capobianco

#### Qui a téléphoné au lieutenant Saulnier.?

#### par J.-Y. Bégin

Bombe, dans les journaux de la métropole. L'affaire Capobianco allume les manchettes. Et le Montréalais, encore une fois, se gratte la tête. De quoi s'agit-il au juste? Banale histoire de "brutalité" ou de maladresse policière? Ou bien . . . pure machination politique? Les élections sont déjà si proches qu'on serait porté à croire n'importe quoi, entre gens de peu de poids!

M. Antonio Capobianco, candidat du Parti des Citoyens et président du conseil d'administration de la Ligue des Propriétaires, s'est fait "coller" par deux agents en civil, rue Christophe-Colomb, tôt dimanche dernier. "Police!"

"Ils m'ont à peine montré quel-que chose qui ressemblait à un insigne de policier, puis l'un s'est mis à fouiller ma serviette pen-



A. CAPOBIANCO . actes de "brutalité" à son égard ?

dant que l'autre me tenait par les bras. Quand je leur ai deman-dé pourquoi ils faisaient cela, ils m'ont répondu : On suit les or-dres de M. Saulnier ! Après m'a-voir demandé mes enregistre-ments d'auto, ils les ont réjetés sur la banquette arrière et si je



LUCIEN SAULNIER ... rien à voir !

ne leur avais pas repris mes clés, ils seraient repartis avec !" Jusque-là. M. Capob anco n'a-vait pas en trop à se plaindre. Mais lorsqu'un agent a cueilli



C.-E. CAMPEAU il lui avait remis les documents !

passe simple.

Quel M. Saulnier?

Les "ordres de M. Saulnier" venaient du lieutenant Jean-Jacques Saulnier, directeur adjoint
de l'escouade de la Moralité, et
frère de M. Lucien Saulnier.

— Pourquoi, dis-je au lieutenant, avez-vous lancé vos hommes sur les traces de M. Capobianco?

bianco 3

bianco?

— Une personne non identifiée a téléphoné pour me dire que dans l'automobile portant tel numéro de plaque se tro rvaient des documents importants appartenant à l'hôtel de ville. Dans un cas de ce genre, la pol ce fait toujours enquête. C'est automatique.

— Comment se fait il que cet appel pour "documents volés" ait été transmis à l'escounde de la Moralité?

— Mais on m'a appelé personnellement! Chez moi, à la maison!

on!

— Vous n'avez pas référé cette

— oncernée ? Vous n'avez pas référé cette affaire à l'escouade concernée?

 Depuis la décentralisation, les escouades spécialisées font aussi du travail géréral. C'est maintenant chose normale, à la police de Montréal. Et ces appels à la maison sont aussi chose courante. Je suis toujours en devoir.

 Avez-vous consulté votre frère, M. Lucien Saulnier?

 Et pourquoi donc? Cette affaire de routine ne le concernait nullement! Nous ne savions évinulement!

nullement! Nous ne savions évi-demment pas que nous tombe-rions sur... M. Capobianco et sur des copies de lettres adres-sées au président du comité exé-cutif! Nous n'avions qu'un nu-méro de plaque. C'est tout.

— Mais pourquoi vous a-t-on appelé, vous, de la Moralité, vous, le frère de M. Lucien Saulnier, et à la maison par-dessus le marché, au lieu d'aviser sim-plement la police à ses quartiers? — Ca, monsieur, j'aimerais bien

le savoir!

le savoir!

— Avez-vous des commentaires à faire en marge de la prétendue brutalité de vos hommes?

— Je m'en remets entièrement à l'enquête, qui établira à quel point nos policiers ont été "brutaux" et à quel point M. Capobianco a été "blessé". D'ici là, vous comprendrez que comme policier je ne puis rien dire."

Rien de secret...

Les documents saisis n'étaient

Les documents saisis n'étaient guère compromettants. M. Chor-les-Edouard Campeau a admis les avoir remis lui-même à M. Capobianco, dans le courant de

Capobianco, dans le courant de la journée.

"Il s'agissait de copies qui m'avaient été envoyées par le signataire", a dit M. Campeau.
L'une de ces lettres avait d'ailleurs été communiqué aux journaux également, y compris le Petit Journal. Il s'agissait d'une simple mise au point de la société Truman Inc. en marge des négociations entamées avec le président du comité exécutif pour l'emprunt de \$300 millions sur le mêtro.

Mais la police a bien couru. Des agents sont en instance de "brutalité" devant les tribunaux, Des documents appartenant, sem-

deux documents et s'est dirigé vers son automobile, I a bondi "Mes papiers!" Le policier insistant pour démarrer, la "victime" se coinça les doigts en re la vitre et la portière et se mit à hurler, tant et si bien que la radio-patrouille ne tarda pas à arriver. "C'est pire que la Gestapo!" a commenté M. Capobianco, qui m'a récité sa version des faits au passe simple.

Quel M. Saulnier?

sident du comité exécutif pour l'emprunt de \$300 millions sur le mêtro.

Mais la police a bien couru. Des agents sont en instance de "brutalité" devant les tribunaux. Des documents appartenant, semble-t-il, à M. Saulnier ont été saisis... qui n'étaient guère chimois. Mais au fait, qui donc a téléphoné au lieutenant Saulnier, samedi dernier le 6 octobre, à 1 hèure de l'après-midi? 1 heure de l'après-midi?

affair Capolaires

## Relations mouvementées entre la Dans la rubrique des "potins" du "Corrière Italiano" ("Il Moscone") en date du 12 octobre on donne sur la "brutale agression" dont a été victime récemment M. Tony Capobianco, des informations selon lesquelles les lignes téléphoniques privées de MM. Croteau et Ga-

C'est ainsi qu'aurait été in-tercepté le message téléphoni-que dans lequel M. Antonio Capobianco demandait à ê re reçu par M. Gagliardi pour lui présenter des documents inté-ressents samedi à 11.45 h pre-

ressonts, samedi a 11.45 h. p.m., C'est ce qui aurait perrais d'effectuer l'opération policière dont a été victime M. Capo-bianco.

Si ce dernier n'avait pas été un adversaire politique de l'ad-ministration municipale, on au-rait été tente de porter ce nou-I incident au passif d'un bilan des relations officielles entre les autorités et le groupe thni-que d'origine italienne, bilan, on le sait, quelque peu dé-

L'affaire paraissant plutôt de nature politique, il faut sans doute passer condamnation, du point de vue "ethnique".

De nouveaux incidents au sta-de Faillon semblent par contre justifier le scepticisme des autorités municipales sur la ca-pacité des foules sportives européennes (méridionales) à

se contrôler.

Ce qui ne simplifie par le problème, les rapports avec les groupe ethniques du point de vue psychologique.

## Sept témoins \ dans l'affaire Capobianco...

A la requête de Me Raymond Daoust, C.R., procureur du can-didat Antonio Capibianca, le juge en chef Edouard Archam-bault a finalement assermenté une double plainte de voies de faits et de vol contre deux poli-ciers municipaux, hier après-midi.

La signature de ces plaintes était devenue nécessaire afin qu'on puisse assigner pour aujourd'hui même les sept témoins qui déposero it à la préenquête ordonnée par le juge Archambault lui-meme au sujet de cette affaire.

Toule ordonnance d'apparaître en Cour a toutefois été suspendue contre les deux agents de l'esconade de la moralité, jusqu'à ce que le iribunal ait trouve suffisante la preuve que l'on entend faire centre eux.

Parmi les témoirs qui viendront devant le tribunal cet après-midi il y a notamment l'ex-maire Sarto Fournier, l'excommissaire Alfredo Gagliardi, un médecin, une infirmière et trois autres personnes.

aff Capolianco

# Jugement le 31 dans l'affaire Capobianco

A l'issue d'une préenquete de près de deux heures tenue ce matin, à huis clos, le juge-en-chef Edouard Archambault, de la Cour des sessions de la paix, a ajourné au 31 octobre prochain sa décision sur l'opportunité d'émettre des sommations ou mandats de comparaître contre deux policiers municipairs mè-lés à l'affaire Capobiance. La décision du tribunal, com-

me on le voit, sera rendue . . . trois jours après Pélection mu-nicipale.

Précedenament, le juge Ar-chambault était reveau sur sa première décision de tenir l'en-taits publiquement, et ce après avoir examiné minutieusement la jurisprudence sur cette pro-cédare d'exception.

"Il faut se rappeler, avait

souligne le tribunal, qu'il n'y aura que les témoins d'une par-tie qui seront entendis, et que, partant, il serait injuste que le public ne connaisse, pour le mo-ment, que la version de cette partie partie.

Le juge en chef a également souligné que cette affaire avait une "forte saveur électorale", et qu'il fallait consequemment que les tribunaux fassent tout

que les tribunaux fassent tout ce qui est possible, dans ce cas comme dans tous les autres, pour tenir la justice audessus de la mélée politique.

A ce moment-là, la plupart des témoins convoqués par Me Raymond Daoust, le procurcur de M. Capobianco, candidat au poste de conseiller pour le Parti des citoyens de Montréal, étaient déjà dans le corridor voisin.

Et on remarquait évalem-

Et on remarquait évidem-

ment, et l'ex-maire Sarto Fournier et l'ex-commissaire Alfredo Gagliardi, qui, de toute évidence, seront les témoins principaux de la poursante.

Celle-ci veut loger contre deux policiers de l'escouade de la Sécurité sociale de la police de Montréal une double accusation de voies de fait et de vol.

vol.

Les deux délits auraient éte commis il y a huit jours lorsque les agents, dépéches sur les lieux par leur officier supérieur, fouillerent complètement la voiture de M. Capobianco pour y trouver des "papiers appartenant à l'hôtel de ville".

appartenant à l'nôtel de ville".

Quant à l'officier supérieur, soit le lieutenant Saulnier frère du président de l'exécutif, c'est un appel téléphonique anonvme qui lui avait apparenment appris que ces "papiers" pouvaient se trouver dans la voiture de l'ancien président des Hommes d'affaires canado-italiens.

C'est au cours de la perquisi.

C'est au cours de la perquisition que le candidat aurait été

rudoyė,

Et, en fait, il y avait dans la liste des témoins soumis au greffe de la paix par Me Daoust, et un medecin et une infirmière qui auraient présumément traité la victime, par la suite.

## City Vote Candidate Testifies

A pre-enquete in the case of Citizens' Party candidate Antonio Capobianco, who alleges he was manhandled and robbed of certain documents by city police, has been heard in camera. Judgment will be given Oct. 31. This was the decision handed

This was the decision handed down today by Chief Sessions Judge Edouard Archambault, who said he had examined jurisprudence carefully in the seldom-invoked legal procedure of pre-enquete and had decided it should be held behind closed doors. doors.

"We must bear in mind, be-"We must bear in mind, before entering into this preliminary step, seven witnesses will
be present but only some of
them will be called to give their
version to the court... It would
be unjust, for the time being, to
make public only a part of the
affair."

The Chief Judge also noted the incident had "strong politi-cal tones" and that the courts must do all in their power to keep justice on a superior level to politics. to politics.

Most of the major witnesses called by defence lawyer Ray-mond Daoust, QC, were waited outside the chief judge's chambers.

These included former mayor and present mayoralty candi-date Sarto Fournier and former councillor Alfredo Gagliardi.

#### Refused Warrants

It was only about a week ago that Judge Archambault refused to issue warrants for the arrests of two morality squad police-ment who allegedly stopped Ca-poblanco's car and removed do-cuments from it cuments from it.

cuments from it.

Instead, he ordered the preenquete at which it will be decided whether there is sufficient evidence to warrant furthere court action. At the time, Judge Archambault said:

"We're not going to start issuing warrants for policemen at random. This is not a matter to be taken lightly."

Lieut. Jean-Jacques Saulnier, se c o n d in command of the squad, said the incident came after the start of an investigation, prompted by an anonymous telephone call saying certain documents had disappeared from City Hall.

As a result of the Capobianco incident, Sen. Fournier's Citizens' Party called for fairly

As a result of the Capobianco incident, Sen. Fournier's Citizens' Party called for federal and provincial investigations. The Drapeau-Saulnier administration has promised a "complete investigation."

Laffaire Capobianco

Le juge en chef de la cour des Sessions de la Paix, Edouard Archambault, a entendu hier, à huis clos, la pré-er quête qu'il avait ordonnée avant de consentir à émettre des mandats contre deux policiers de Montréal qui auraient attaqué M. Antonio Capobianco, il y a une hultaine de jours, pour lui prendre des "documents importants" qu'il transportait dans son automobile.

Après avoir entendu 7 témoins de la poursuite, présentée par Me Raymond Daoust, le juge a pris l'affaire en célibéré et ne se prononcera que le 31 octobre.

## Political Tones Noted

## Capobianco Case Heard in Camera To Decide Action

By STEWART NEBBS

A pre-enquete in the case of Citizens' Party candidate Antonio Capobianco, who alleges he was manhandled and robbed of certain documents by city police, has been heard in camera. Judgment will be given Oct. 31.

This was the decision handed

It was on y about a week ago

down yesterday by Chief Ses-sions Judge Edouard Archam- that Judge Archambault refused bault, who said he had cexamined jurisprudence carefully in the seldom-invoked losses warrants for the arrests of two morality squad policement who allegedly stopped Cameri was seldom-invoked. legal procedure of pre-enquete poblance's car and removed doheld behind closed doors.

and had decided it should be held behind closed doors.

"We must bear in mind, before entering into this preliminary step, seven witnesses will be present but only some of them will be called to give their version to the court. It would be unjust, for the time being, to make public only a part of the affair."

The Chief Judge also noted the incident had "strong political tones" and that the courts must do all in their power to keep justice on a superior level to politics.

Most of the major witnesses called by defence lawyer Raymond Daoust, QC, were waited outside the chief judge's chambers.

These included former mayor and present mayoralty candidate Sarto Fournier and former councillor Alfredo Gagliardi.

Lieut. Jean Jacques Saulnier, see on d. ir. command of the squad, said the incident came after the start of an investigation, prompted by an anonymous telephone call saying certain documents had disappeared from City Hall.

As a result of the Capobianco incident, Sen. Fournier's Citizens' Party called for federal and provincial investigations. The Drapeau-Saulnier administration has promised a "complete investigation."

Instead, he ordered the pre-

Capobiano

## Judge Delays Ruling Intil After Vote

Chief Judge Edouard Archam suance before he had had a bault will not decide until after the municipal elections whether which is a procedure provided to he will authorize the issuance of establish whether or not warwarrants for the arrest of two rants are justified.

Morality Squad constables on a complaint by Citizens Party Director Antonio Capobianco.

After hearing seven witnesses in a private pre-enougle proceedure yesterday, the Court of Session Chief Judge deferred his decision until Oct. 3:

Among the witnesses heard the Chief Judge evaluated the chief their expenses the court of the chief their expenses the chief the chief their expenses the chief the chief the chief the chief their expenses the chief t

The complainant alleges that sible wit resses involved would he was injured during a scuffle he heard nor would a complete with the constables on Christophe Colomb St. two weeks ago after they had illegally seized some documents which they removed from his auto.

When warrants were sought two days later, the Chief Judge refused to authorize their is:

sions Chief Judge deferred his decision until Oct. 3:

Among the witnesses heard the Chief Judge explained that yesterday with Mr. Capobianco, were Mayoral Candidate Sen Sarto Fournier and Coun. Alfred that it would be unjust to make Gagliardi, both Citizens Party public "ordy a part of the affair" candidates in the Oct. 28 election.

## Le téléphone de M. Croteau

## Trois policiers sont accusés d'avoir "écouté"

Le lieutenant Jean-Jacques Saulnier, Irère de M. Lucien Saulnier, président du Comité exècutif de Montréal, s'est livré à la Sureté provinciale aujourd'hui, en compagnie de deux autres agents de la Sureté municipale, pour répondre à l'accusation d'avoir intercepté les appels téléphoniques d'un téléphone privé.

L'accusation a été logée par M. Lucien Croteau, l'un des directeurs du Parti des citoyens dirigé par le sénateur Sarto Fournier. Le plaignant a déclaré qu'une prise intermédiaire avait été découverte sur la ligne téléphonique et retraçée jusqu'à un appartement voisin.

Les trois intimés devaient comparaître à 2 h. 30 cet après-midi, devant le juge en chef Edouard Archambauit.

Les deux agents de police im-pliqués dans cette affaire, outre le lieutenant Saulnier, sont Liònel Lawrence et Gerald Craft. Le lieut. Saulnier est responsable d'une équipe de l'escouade de la moralité dont font également partie les deux agents.

Le chef d'accusation dit qu'un fil avait été relie au téléphone de M. Croteau pour enregistrer les conversations des adversai-res de l'équipe Drapeau-Saulnier.

## Chief Judge Studies Phone Tap Warrants

The men involved were Morality Squad Lt. Jean Jacques Saulnier — brother of City Executive Committee Chairman Lucien Saulnier — and two of his constables, Lionel Lawrence and Gerald Craft

Judge Archambault told Cur. "At the present moment there

Lucien Saulnier — and two of his constables, Lionel Lawrence and Gerald Craft.

Judge Archambault told Guy Favreau, QC, representing the officers, and Andre Tessier, QC representing the Police Department, he would inform them later in the day whether the warrant would be accepted or denied by the court.

Earlier, the judge had said the warrants were "irregular" and did not sufficiently identify the accused.

A report this morning naming Control of the past 10 days attended to the control of the past 10 days attended to the past 10 d

Three officers of the Montreal Police Department were waiting this afternoon to discover what disposition would be made in Criminal Court of three warrants alleging conspiracy and telephone tapping.

The warrants taken out by Lucien Croteau, a director of the anti-administration Citizens Party, were being studied by Chief Judge Edouard Archam bault.

The men involved were taken was erroneous. Police officials said that Lamothe was not connected in any way with the case.

Police Director J. Adrien Robert announced, meanwhile, that "a strict investigation" into the affair, and another dealing with Citizens' Party or-Zanizer Antonio Capobianco wo weeks ago, was being conducted by the department. His statement coincided with rumors that the department was

A report this morning naming Chicago Police Department, Cst. Roland Lamothe's one of which is under decentralization

re-organization such as we are.
"I would have liked to have been in the position to forestall any incidents which would cast slurs on the Montreal Police Department.

"You can be certain that

will get to the bottom of this situation.'

Application for the warrants was made yesterday by Lucien Croteau, a director of the antiadministration Citizens' Party, who earlier disclosed that a "tap" on the telephone of his Boyer street house had been traced to a nearby apartment,

The complaints charged the officers with conspiring between Aug. 8 and Oct. 10 to commit an indictable offence under Article 408 (d) of the Canadian Criminal Code.

nal Code.

The phone tapping charge itself is based on Article 372 (4) of the Code. It alleges that the trio "tapped" the phone to overhear conversations of the members of the Citizens' Party which was being organized at that time to contest the Oct. 28 municipal election.

municipal election.

Mr. Croteau said he complained to the Bell Telephone Company in October that he suspected his line had been "tapped." The company investigated, traced the interference and reported its findings to him. him

With this information. Mr. Croteau obtained a search war-rant for the nearby apartment where the terminal of the "tap" had been discovered.

## Le téléphone de M. Lucien Croteau Le procès des limiers aura

## lieu après les élections

## Saulnier, Laurence et Craft sont remis en liberté sur parole

Après cinq heures d'attente, au cours desquelles on ignorait, côté journalistes, ce qui allait advenir des plaintes portées la veille contre trois policiers municipaux, dont le lieutenant Jean-Jacques Saulnier (frère du président de l'exécutif, les trois agents ont finalement comparu devant le juge-en-chef Edouard Archambault hier après-midi.

Le lieutenant Saulnier, de même que les agents Gérald Craft et Lionel Laurence, ont tous trois été accusés d'avoir conspiré pour commettre un délit criminel, et d'en avoir effectivement commis un.

#### Le téléphone

Les prévenus devront, en ef-fet, subir leur procès sous l'accusation d'avoir perpétré un méfait en génant un citoyen (à savoir M. Lucien Croteau, l'un des chefs du Parti des Citoyens de Montréal) des la des chets du l'arti des Citoyens de Montréal) dans la jouissan-ce de l'un de ses biens. Ce bien étant, précise l'accusation, l'u-sage de... sa ligne téléphoni-que privée.

Les trois prévenus ont immédiatement enregistré une déné-gation de culpabilité, et le tri-bunal a immédiatement décidé de la date de l'instruction.

Le juge-en-chef Archambault a, en effet, déclaré, en s'adres-sant à la fois au procureur de la poursuite, Me Léo-René Mala poursuite, Me Léo-René Ma-randa, et à ceux de la défense, Me Guy Favreau, C.R., occu-pant pour l'agent Craft, et Me André Tessier, C.R., conseiller juridique du directeur de la police locale, représentant les intérêts des deux autres poli-ciers:

"Comme vous le savez, nos rôles sont surchargés, et nous rôles sont surchargés, et nous n'avons même pas assez de cours pour instruire les procès inscrits sur ces rôles. J'ajourne donc ces procès "pro forma" au 26 octobre, et, pour instruction, au 2 iovembre".

"Nous serons prêts, et le 26 et le 2, déclara immédiatement Me Maranda, qui avait obtenu l'émission des mandats contre les prévenus la veille.

Me Tessier, lui, laissa tout simplement tomber: "Le 2 novembre, mais c'est le jour... des morts". Sur quoi le juge Archambault enchaîna:

- Mais qui va mourir ? C'est cela qu'on ne sait pas.

Cela qu'on re sait pas.

S'adressant ensuite à Me Maranda, qui avait représenté M. Croteau lors de la requête pour l'émission des plaintes, devant le juge Armand Sylvestre, le juge Archambault lui fit remarquer que certains détails manquaient aux libellés de ses accusations... et que le tout avait été fait après la fermeture du greffe, jeudi. "Par exemple, dit-il, vous ne dites pas qu'il s'agit de policiers".

"Mais je ne croyais pas que, comme justiciables, les policiers étaient différents des autres".

ciers etaient università de tres".

"A ce compte, enchaîna le juge-en-chef, un de ces jours, vous pourrez venir devant nous en réclamant un mandat d'arrêt contre Paul-Emile Lèger. Sans préciser qu'il s'agit du cardinal...!

Me Maranda ajouta alors qu'il avait tout simplement voulu faire diligence, dans les circonstances.

circonstances.

"Mais c'est une sorte de diligence qui est désagréable
pour la jusice", de rétorquer
le juge Archambault.

Et d'ajouter:

— Que diriez-vous si, un jour,
on prenait des procédures contre vous c'ans les mêmes conditions?

Et, sur ce, le procès des

ditions?

Et, sur ce, le procès des trois prévenus qui, seion la poursuite, auraient "tappé" la ligne téléphonique de M. Croteau fut définitivement ajourné au 2 novembre, cependant qu'ils étaient immédiatement libérés sur parole, à la requête de Mes Favreau et Tessier.

# Le chef Robert rentre des E.U. pour s'occuper personnellement de l'affaire des trois policiers

M. Adrien Robert, directeur de la police de Monttéal, est rentré hier d'un personnellement des accusations prétendant que 3 des policiers qu'il a sous ses ordres ont branché clandestinement des tables d'écoutes sur une ligne téléphonique.

Il a déclaré à ce sujet: "Il est malheureux que j'aieété absent pendant dix jours. 'J'aurais aimé être en mesure de prévenir tout incident qui aurait pu ternir la réputation du service de police de Montréal. Soyez assurés que j'irai au fond de l'affaire".

Il faisait allusion à des mandats décernés hier contre trois membres de l'escouade de la moralité accusés d'avoir écouté clandestinement sur une ligne privée. La plainte a été déposée par M. Lucien Croteau, chef d'un parti, candidat aux élections municipales du 28 octobre.

Les hommes nommés par le mandat sont le lieutenant Jean-Jacques Saulnier, frère de M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif de Montréal, et deux policiers, Lionel Lawrence et Gérald Craft. Le lieutenant Saulnier dirige une division de l'escouade de la moralité.

#### Le juge

Le juge Edouard Archambault a estimé que les mandats n'étaient pas réglementaires parce qu'ils n'identifient pas suffisamment les accusés.

L'accusation prétend que les trois policiers ont branché leur système d'écoutes sur la ligne de M. Croteau pour écouter des conversations concernant son parti.

M. Robert a déclaré: "Pour le moment, il n'y a pas vraiment d'accusations contre des policiers. Mais une enquête est en cours depuis deux jours".

Le chef de la police de Montréal vient de participer à la réunion internationale des chefs de police, à St-Louis, dans le Missouri.

#### L'affaire Capobianco

### accusés rois

Trois policiers montréalais attachés à l'escouade de Sécurité sociale, le lieutenant Jean-Jacques Saulnier et les constables Lionel Laurence et Gérald Craft, ont été accusés, hier, d'avoir capté les communications téléphoniques privées de M. Lucien Croteau, "commettant par là un méfait interdit par la loi".

Un mandat d'arrestation avait été signé, hier matin, contre les trois policiers à titre personnel et aon à titre de policiers comme l'a précisé l'avocat de la poursuite Me Léo-René Maranda.

Léo-René Maranda.

d'arrestation qu'après une pré-en-quête instruite par les services techniques du téléphone.

D'après cette enquête, un appareil d'écoute aurait été installé dans un appartement voisin de celui de M. Croteau.

se sont présentés à 2 h. 30 de l'après-midi au bureau du juge en chef Edouard Archambault, au Palais de justice de Montréal, qui a enregistré un "plaidoyer de non culpabilité" de la part des accusés.

Le procès se déroulera le 2 novembre.

Technique

Le juge n'avait signé ce mandat Les trois policiers en question

# Arraigned

City Police Morality Squad LL. Jean J. Saulnier and two constables serving under him pleaded not guilty yesterday at arraignment on wire tapping charges laid by Lucien Croteau, a candidate of the anti-administration Citizens Party.

Saulnier is a brother of Executive Committee Chairman Lucien Saulnier. The constables charged with him are Gerald Craft and Lionel Laurence.

All three accused, who appeared with engaging in the common criminal purpose between Aug. 8 and Oct. 10.

The charge is laid under a section of the Criminal Code unsection of the Crim

### Wiretap Charges

# Morality Squad Officers Out on Bail Three morality squad police, men are on bail awaiting trial on charges of conspiracy and mischief arising from the alleged in setting first the pro-formal on charges of conspiracy and mischief arising from the alleged it apping of a telephone lime. The trio, Lieut, J. J. Saulnier, and Consts, Lionel Lawrence and Gerald Craft, appeared yesterday before Chief Sessions Jurges (Grafd Craft, appeared yesterday before Chief Sessions Jurges Edouard Archambault. Treat date was set tentatively for Oct. 26 but it was understood that it would proceed only on Nov. 2. Meanwhile, Police Director J. Addrien Robert said late yesterday that a "shakeup in duties" in the morality squad has been ordered until investigations into the matter are completed. The incident stems from a complaint laid by Lucien Croteau, a director of the Citizens. Party, who alleged a tap had been placed on the telephone of his Boyer street residence. Complainant is represented by lawyer Leo Rene Maranda who alleges the incidents took place between Aug. 8 and 10

# CE DOSSIER CONTIENT PLUSIEURS DOCUMENTS ILLISIBLES

## eteran Politicians Trying Comebacks

morrow's election many

a conform's election many the locks, some of water have administrations, will be in the thick of the voting.

Alfred Gagliard:— a member of the executive committee of the executive co tee d tee 6 mt the 1957-50 regime and 1.5 mtv member of the Municipal Reform Association to be decied in the 1960 election, reling Seat No. 3 in St. Edward as a Citizens' Party cano at His carel opposition will man from another sitting could be Horace Montpetit, of 1950 Drapeau's Civic Party

Lutten Croteau - a former icada of City Council and committee alterapting a come-back this year after suffering personal defeat in the 1960 election. Mr. Croteau, who headed the Greater Montreal Rally which brought Sen. Sarto Fournier to the mayor-alty in 1957, is contesting Seat No. 3 in Villeray, opposing sitting Coun. Arthur Gagnon (CPM). Mr. Croteau is run-ning this time under the ban-ner of The Citizens' Party.

Joseph N. Drapeau - Mayor Drapeau's father, seeking Seat No. 1 in Rosemount for the Civie Party. Mr. Drapeau has been an elected city councillor since 1954, and before that was a category 'C' appointed councilior. He also was a member of the executive committee for one term. His opposition for the seat comes from Paul Langlais, of the Civic Action League, an industrialist and head of a large printing equipment company

J.Z. Leon Patenaude — a founder and secretary-treasurer of the Civic Action League, one of the principal figures in this election. Mr. Patenaude, public relations director of the French publishing firm "Editions du Jour," has written a book called "The True Face Of Jean Draneau". True Face Of Jean Drapeau", hitting out at the Montreal Mayor as a "dictator." He is running against sitting Coun. Romeo Desjardins (CPM) in Seat No. 3, St. Edward.

Seat No. 3, St. Edward.

Antonio Capobianco — a member of the board of the Citizens' Party, a "cause celebre" in this election. Early in October, Mr. Capobianco laid criminal charges against two Montreal Morality Squad detectives who allegedly stopped his can on a porth and ped his car on a north end street, searched it, seized do-cuments and manhandled him. Mr. Capobianco is contesting Seat No. 2, Ahuntsic. H. (Pit) Lessard — Liberal M.P. for St. Henri since 1958, seeking re-election to the city council for his fourth term. He is being opposed in St. Henri, Seat No. 2, by one candidate, sitting Coun. Lucien Asselin (CPM). Mr. Lessard was elected in the 1957 city election on the Greater Montreal Rally ticket Montreal Rally ticket.

Montreal Rally ticket.

Charles Edouard Campeau
— headed the City Planning
Department from 1955 until
his election as a Conservative M.P., in Montreal-St.
James in 1958, taking his first
chance in the municipal political field. Running under the
banner of the Citizens' Party,
Mr. Campeau is opposing sitting Civic Party Coun. Claude
Melancon in Seat No. 2, St.
James.

Pierre DesMarais-for three years chairman of the power-ful executive committee in the civic administration and for many years a close asso-ciate of Mayor Drapeau's, a key figure in tomorrow's election. Mr. DesMarais heads election. Mr. DesMarais heads the Civic Action League, from which Mr. Drapeau split be-fore the 1960 vote, and is spearheading the charges of "dictatorship" against the mayor. Mr. DesMarais and his party were shut out complete-by in the 1969 voting and are ly in the 1960 voting and are hoping to regain control at City Hall. The seat Mr. Des-Marais has chosen to make his comeback is No. 1 in St. James.

Lucien Saulnier Lucien Saulnier — Mayor Drapeau's right-hand man at City Hall for the last two years, Mr. Saulnier, has been chairman of the Executive Committee. Mr. Saulnier to-morrow, is involved in one of two two-way races for city council. He is seeking re-election in Seat No. 1, Laval, and is opposed only by Citiand is opposed only by Citi-zens' Party Candidate Roger Fontaine.



## 2 policiers accusés de voies de fait et de vol dans l'affaire Capobianco

Le juge-en-chef Edouard Archambault, de la Cour des Sessions de la paix, a finalement émis des sommations de comparaitre contre deux policiers de l'escouade de sécurité so-ciale de la police de Montréal qui avaient été mélés à l'affai-re Capobianco, deux semaines avant les élections municipales de dimanche derraise.

avant les élections municipales de dimanche dernier.

A la requête de Me Raymond Daoust, le juge Archambault avait tenu une pré-enquête, dans ce cas, et c'est en rendant sa décision sur la preuve alors entendue qu'il a décide d'ordonner la comparution des agents Gérald Craft et Roland Lamothe, sous une double accu-

agents Gérald Craft et Roland Lamothe, sous une double accusation de voies de faits graves et de vol de documents.

En décidant de l'émission immédiate de sommations, le juge a déclaré:

"J'ai examiné toute l'affaire, ces derniers jours, et comme je n'ai entendu qu'une version de celle-ci, je décide qu'il y a matière à faire traduire les accusés en Cour".

Moins d'une heure plus tard, le conseiller juridique du directeur de la police municipale, Me André Tessier, accompa-gnait les deux policiers devant le tribunal, où ils comparais-saient sous les accusations précitées.

Ils niaient alors formellement leur culpabilité, et leur procès était immédiatement ajourné au 20 novembre. M. Capobianco, qui était can-didat du Parti des Citoyens lors du servitin de dimeselement.

du scrutin de dimanche, se plaint, on le sait, d'avoir été rudoyé par les deux agents, alors que ceux-ci cherchaient dans sa voiture des documents relatifs à . . . l'hôtel de ville,

Par la suite, et toujours selon les dires du plaignant, les deux jeunes policiers se seraient ef-fectivement emparé de certains documents qui se trouvaient dans le coffre à bagages de son

dans le cottre à bagages de son véhicule.

M. Capobianco était en Cour pour connaître le sort que l'on ferait à sa requête.

Hein Catalanes

#### L'Affaire Capobianeo

# La poursuite que M. Antonio Capobianco avait réclamée contre deux policiers de l'escouada de la moralité de la ville de Montréal a été autoriaée, hier, par le juge en chef Edouard Archambault. Les constables Roiand Lamotte et George Craft ont comparu devant le juge et ont été accusé de vol de documents d'une valeur de \$20 dans la voiture de M. Capobianco, et de la contact, pris le la construction du métro. C'est en effet le 13 octobre que M. Capobianco dit avoir été arrêté indûment par les deux policiers, qui ont saisi sa clef de contact, pris le la construction du métro. Les poursuite que M. Antonio Capobianco avait réclamée tion du 28 juin dernier dans les rangs du Parti dos Citoyens. Le juge n'a permis ces accusation du 28 juin dernier dans les lui ont ensuite infligé des blessures à la main. Ce document serait une lettre que le financier newyorkais Truman, de Wall Street, aurait écrite à M. Lucien Saulnier, président du comité exècutif, et qui parie d'un prét de 300 millions de dollars à propos de la construction du métro. Les policiers Lamotte et Craft ont choisi un procès devant magistrat et seront jugés le 20 novembre prochain.

Les constables Roland Lamotte et George Craft ont comparu devant le juge et ont été accusé de voi de documents d'une valeur de \$20 dans la voiture de M. Capobianco, et de

# Montreal Policemen Arraigned

Two Montreal policemen were arraigned in Criminal Court yesterday less than an hour after Chief Sessions Judge Edouard Archambault issued summonses for their arrest on charges of grievous assault on the person of and theft of documents from Antonio Capobianco.

"I have studied the various

"I have studied the various aspects of this case carefully, and, while I've heard only one twersion, I've decided that the two accused should appear before the court," said Chief Judge Archambault

court," said Chief Judge Archambault.

Gerald Craft and Roland Lamothe, members of the Social Security Squad, had their cases postponed to Nov. 20 immediately after they appeared at arraignment with Police Counsel Andre Tessier and pleaded not guilty.

Mr. Capobianco, a Citizens' Party candidate in last Sunday's election, charged that the two attacked him, searched his car and stole documents relating to municipal affairs.

Chief Judge Archambault held a pre-enquete some two weeks ago and decided to postpone any action in the matter until after the elections, because of "political overtones."

# Summonses Ordered For Police

Issuance of summonses was authorized yesterday by Chief Sessions Judge Edouard Ar-chambault for the court appearance of two city policemen claimed by an election candidate to have manhandled him and robbed him of

dled him and robbed him of certain documents.

The summonses were issued by the Chief Judge for Consts. Gerald Craft and Roland Lamothe at the request of Citizens' Party candidate Antonio Capobianco who was defeated in last Sunday's election. The judgment was handed down following a pre-enquete held in camera, Today, Judge Archambault said he had examined the situation carefully and decided to authorize issue of summons. The charges listed are assault and theft.

Earlier this month, the Chief Judge decided to hold a pre-enquete in the case and also to hold it in camera, noting at the time the incident had "strong political tones."

This came after Judge Archambault had refused to issue warrants for the arrests of the two morality squad policemen. The two appeared later in the day for arraignment and were ordered to trial Nov. 20. The seizure of the documents by the policemen, reportedly looking for missing City Hall papers, shattered the previous calm of the recent election campaign.

At the time, the police said the incident followed launching.

of the recent election cam-paign.

At the time, the police said the incident followed launching of an investigation prompted by an anonymous telephone call indicating certain documents had disappeared from City Hall.

# Police Trial Adjourned To Dec. 14

By STEWART NEBBS

A former city councillor testi-fied today a defeated candidate in last October's municipal election had come to his home, bleeding hadly from a cut hand, threw down some papers and said: "Here are the documents they tried to steal from me."

The testimony came from Alfred Gagliardi at the trial before Judge Armand Sylvestre of two city policemen, Gerald Craft and Roland Lamothe. They are charged by Antonio Capobianco with assault and theft. Following today's hearing, the trial was adjourned to Dec the trial was adjourned to Dec.

Mr. Gagliardi, a Christophe Colomb street travel agent, who was defeated in the Oct. 28 elections, testified it was around 12:25 a.m., the night of Oct. 7 to 8 when his doorbell rang. Answering it, he admitted Capobianco who entered hands raised, clutching documents smeared with blood. His coat also was stained with blood, he was "very excited" and he had come to seek help.

Telephoned Police

#### Telephoned Police

Witness said the victim had asked for help to arrest "certain persons" and that he had telephoned police and asked that the two accused be arrested on information furnished by Capobianco. by Capobianco.

Representing the policemen are Guy Favreau and Andre Tessier while Rene Larivee is handling the prosecution, with Raymond Daoust.

Capobianco, meanwhile, had telephoned for legal aid and Sen. Sarto Fournier arrived and suggested that Capobianco be taken to hospital. Later, be taken to hospital. Later, Gagliardi said, he was called by Lieut. Jean-Jacques. Saulnier, second in command of the morality squad, who told him the documents seized in Capobianco's car had been read and were ready to be returned. It was suggested Capobianco go get the documents if he was interested in retrieving them. interested in retrieving them.

Gagliardi testified Capobianco had telephoned him previously and told him he had some "very important" documents which he wanted him to look over.

Capoliaco

# Trial Of Officers In Vote Case Hears Two Witnesses, Adjourns

The trial of two members of the city police morality squad who are charged with assault and theft of documents on the person of a candidate in the recent municipal elections was adjourned until a Dec. 14 yesterday after a former member of the city executive committee and a doctor had been heard.

On trial before Judge Armand Sylvestre were Csts. Gerald Craft and Roland Lamothe. The case stems from an incident on the night of Oct. 7-3 in which Antonio Capobianco, a Citizen's party candidate in Ahuntsic ward claimed he was attacked and robbed by the two accused.

robbed by the two accused.

First witness heard was Alfredo Gagliardi, a former executive

do Gagliardi, a former executive committee member and now a travel agent who was an unsuccessful Citizen's party candidate in the recent election.

He said he was at his Christophe Colomb St. home at 12.25 a.m. Oct. 8 when the doorbell rang. Gagliardi said Capobianco, whom he had known for some time, was clutching bloodstained documents. His overcoat was also bloodstained.

Gagliardi explained that Capobianco claimed he had been way-

bianco claimed he had been way-laid on the street outside and that on information from Capo-

2 Septiaco

# Police Trial Adjourned

By STEWART NEBBS

A former city councillor testified yesterday a defeated candidate in last October's municipal election had come to his home, bleeding badly from a cut hand, threw down some papers and said: "Here are the documents they tried to steal from me."

to steal from me."

The testimony came from Alfred Gagliardi at the trial before Judge Armand Sylvestre of two city policemen, Gerald Craft and Roland Lamothe. They are charged by Antonio Capobianco with assault and theft. Following today's hearing, the trial was adjourned to Dec. 14. 14.

Mr. Gagliardi, a Christophe Colomb street travel agent, who was defeated in the Oct. 28 elections, testified it was around 12:25 a.m., the night of Oct. 7 to 8 when his doorbell rang. Answering it, he admitted Capobianco who entered hands raised, clutching documents smeared with blood. His coat also was stained with blood, he was "very excited" and he had come to seek help.

#### Telephoned Police

Witness said the victim had asked for help to arrest "certain persons" and that he had telephoned police and asked that the two accused be arrested on information furnished by Capobianco.

Representing the policemen are Guy Favreau and Andre Tessier while Rene Larivee is handling the prosecution, with Raymond Daoust.

Raymond Daoust.

Capobianco, meanwhile, had telephoned for legal aid and Sen. Sarto Fournier arrived and suggested that Capobianco be taken to hospital. Later, Gagliardi said, he was called by Lieut. Jean-Jacques Saulnier, second in command of the morality squad, who told him the documents seized in Capobianco's car had been read and were ready to be returned. It was suggested Capobianco go get the documents if he was interested in retrieving them.

Gagliardi testified Capobianco had' telephoned him previously and told him he had some "very important" documents which he wanted him to look over.

and told him he had some "very important" documents which he wanted him to look over.

lui co

Alfredo Gagliardi raconte "l'affaire Capobianco"

# Le procès de Roland Lamothe et de Gerald Craft, deux constables, accusés d'avoir malmené M. Antonio Capobianco et de l'avoir blessé, a commencé, hier, devant le juge Armand Sylvestre. Me Guy Favreau et Me André Tessier qui défonde le Me André Mise de cette affaire à une date diffrieure. Mais Me Raymond Daoust qui agit pour la poursuite a prié le juge d'entendre au moins un témoin. Alfred Gagliardi, qui doit s'absenter pour l'instant, mals des soins médicaux." A l'hôpital A l'hôpital A l'hôpital

cé, hier, devant le juge Armand

Sylvestre.

Me Guy Favreau et Me André
Tessier qui défendent les accusés avaient d'abord demandé une re
Me Guy Favreau et Me André
et qui ne pourra certainement pas avaient d'abord demandé une re
Me Guy Favreau et Me André
et qui ne pourra certainement pas avaient d'abord demandé une re
Me Guy Favreau et Me André
et qui ne pourra certainement pas avaient d'abord demandé une re
Me Guy Favreau et Me André
et qui ne pourra certainement pas avaient d'abord demandé une re
Me Guy Favreau et Me André
et qui ne pourra certainement pas avaient d'abord demandé une re
Me Guy Favreau et Me André
et qui ne pourra certainement pas avaient d'abord demandé une re
Ne Guy Favreau et Me André
et qui ne pourra certainement pas avaient d'abord demandé une re
Ne Guy Favreau et Me André
et qui ne pourra certainement pas avaient d'abord demandé une re
Ne Guy Favreau et Me André
et qui ne pourra certainement pas avaient d'abord demandé une re
Ne Guy Favreau et Me André
et qui ne pourra certainement pas avaient d'abord demandé une re
Ne Guy Favreau et Me André
et qui ne pourra certainement pas avaient d'abord demandé une re-

MONTREAL-MATIN, MERCREDI, 21 NOVEMBRE 1963

# L'affaire Capobianco "démarre", mais doit être ensuite ajournée

L'instruction de l'affaire Ca-pobianco, qui avait éclaté au cours de la dernière campagne électorale municipale, a "décours de la dernière campagne électorale municipale, a "dé-marré" devant le juge Armand Sylvestre-hier, mais a dû être ensuite ajournée au 14 décem-bre prochain, à cause d'enga-rements antérieurs pris à la fois par le procureur de la défense, Me G. Favreau, C.R., et par celui de la poursuite privée, Me Raymond Daoust, C.R. C.R.

Avant même que débute l'instruction, d'ailleurs, Me Fa-Avant vreau, qui représente les agents Gérald Clark et Roland Lamothe, de l'escouade de la securité sociale de la police de Montrés de l'escouade de la police de Montréal, qui sont accusés à la fois de voies de fait et de vol de documents, Me Favreau avait souligné qu'il ne pouvait

avait souligné qu'il ne pouvait procéder, étant attendu en Cour supérieure devant un autre juge.

Me Roland Larivée, qui représentait la Couronne, fit alors remarquer que la poursuite allait consentir à ne faire entendre, pour l'instant, que deux de ses témoins. Et que, si elle insistait pour les interroger immédiatement, c'est parce

que tous deux devaient partir

que tous deux devaient partir incessamment pour la Floride. Le premier de ces témoins fut donc l'ex-commissaire Alfred Gagliardi, qui, dans la nuit du 7 octobre dernier, dit avoir accueilli chez lui la victime, M. Antonio Capobianco, qui était alors dans un état de nervosité peu commune.

"Il brandissait dans ses mains ensanglantées deux documents également tachetés de

cuments également tachetés de sang, dit-il, et il criait :

Ils ont voulu me voler cela, ils ont voulu me voler cela!"

Au cours du séjour de la vic-me dans le logement de M. Au cours du sejour de la vic-time dans le logement de M. Gagliardi, plusieurs appels té-léphoniques ont été faits. On a téléphoné à des offi-ciers de l'escouade de la mora-

lité, et des officiers de la même escouade ont rappliqué, of-frant même de remettre dans un cas, les documents qui avaient été pris ou saisis dans la voiture du candidat du Parti des citoyens.

Contre-interrogé par Me Fa-vreau, M. Gagliardi déclare qu'il n'a pas attaché beaucoup d'importance, à ce moment-là, aux documents que tenait tout d'abord M. Capobianco, et qu'il aurait ensuite déposé sur un buffet.

Il a pris connaissance du ontenu, mais il ne peut affur-mer, comme le lui suggere Me Favreau, qu'il s'agussait d'une lettre en provenance de New-York, et adressée au president de l'executif, M. Lucien Saul-nice.

li se rappelle toutefois que, même s'il s'agissait d'une co-pie d'une lettre, la signature qui apparaissait a la fin etait authentique.

Le De Lucien Philippe de

Le Dr Lucien Philippe de Le Dr Lucien Philippe de Phópital Jean-Talon, eximbe en-suite le dossier du patient Ca-pobianco, qui s'est présente dans cette institution deux lieudans cette institution deux beures plus tard pour y être traite
pour une coupure d'un demipouce à une main, des ecchymoses à l'autre et des contusions aux deux bras.

Il devait revenir pour subir
un examen radiographique du
thorax, mais il n'est pas revenu,
selon le dossier.
Car ce n'est pas le témoin
lui-même qui a examiné le patient, et ce n'était pas plus le

tien', et ce n'était pas plus le médecin traitant qui avait lemoigne lors de la pré-enquête tenue devant le juge en chef chef Edouard Archambault, il y a

quelques semaines.

On devra donc entendre le "vrai", le 14 décembre.

# L'HEURE SUPRÊME

M. Cardin s'en va. Il se sépare de M. King après une collaboration de treize années au gouvernement du pays.

A la lettre de démission de son vieux collègue, M. King a répondu par des paroles émouvantes. "Depuis la mort de Lapointe et Dandurand," dit-il, "vous étiez, si on compte nos années d'association, mon plus vieux collègue du cabinet. Nous avons siégé ensemble au Parlement durant de nombreuses années. Pendant treize ans, nous avons partagé la responsabilité du pouvoir. Durant tout ce temps, nos contacts politiques ont été si intimes et empreints d'une telle amitié que la séparation qui suivra votre démission sera, je puis vous l'assurer, aussi lourde pour moi qu'elle le sera pour vous."

Il est trop tôt pour juger les raisons i ont motivé la décision de M. Cardin. L'avenir seul di a s'il a choisi la voie la meilleure.

Le plébiscite du 27 avril ne portait pas sur la conscription proprement dite. La question a été exposée très clairement à la province de Québec par tous ceux qui ont fait campagne en faveur d'un vote affirmatif. Il s'agissait seulement de libérer le gouvernement d'un engagement qui lui interdisait de recourir à la conscription le jour où elle deviendrait nécessaire.

Le résultat du 27 avril n'a rien changé aux intentions annoncées par M. King au cours de la campagne. Le Premier Ministre le disait de nouveau hier aux Communes :

"Vu que l'on a tenté en certains milieux d'interpréter le résultat du plébiscite comme étant un mandat d'imposer la conscription pour le service d'outre-mer, il me faut répéter que la conscription n'était aucunement en jeu dans le plébiscite. Le gouvernement n'a pas demandé au peuple de décider si, oui ou non, il y a lieu d'adopter la conscription pour le service d'outre-mer. Le peuple n'a pas été appelé à se prononcer sur cette question. Pour ce qui est de la conscription, le résultat du plébiscite signific simplement que le gouvernement et le Parlement auront l'entière liberté de décider cette question d'après sa valeur intrinsèque."

M. King ne nous propose donc pas autre chose aujourd'hui que ce que lui et tous ses ministres — y compris tous ceux de la province de Québec — ont exposé au peuple pencant la campagne du plébiscite.

Il ne nous propose pas la conscription. Il nous propose seulement de faire disparaître de la loi — comme il a été autorisé à le faire par 64 pour 100 des voix du pays — l'obstacle qui s'oppose à une discussion entièrement libre de tout notre effort de guerre au Parlement. M. King le répétait hier:

"La loi de la mobilisation des ressources nationales n'est qu'une mesure habilitante. L'exercice des pouvoirs que ses dispositions confèrent au gouvernement est, et a toujours été, soumis à la décision du gouvernement, arrêtée à la lumière de toutes les circonstances pertinentes. Il en sera encore de même des pouvoirs absolus que l'amendement, s'il est adopté, conférera au gouvernement.

"En procé ant ainsi, le gouvernement fournit aux membres du Parle d'at, avant l'adoption de tout amendement à la loi de la mobilisation des ressources nationales, l'occasion d'étudier l'effet de l'amendement sous tous ses aspects."

Une idée très nette se dégage de la déclaration de M. King. C'est que malgré les pouvoirs accrus que lui confère le plébiscite du 27 avril, il ne voudra jamais les exercer pleinement qu''à la lumière de toutes les circonstances per-

Canadiens de la province de Québec, retenons bien ces

mots! Nous connaissons tous la haute conscience d'homme d'Etat de M. King et son désir profond d'unité nationale. Ne lui retirons pas notre confiance à une heure où notre abandon peut déclencher sur le pays une catastrophe pire que la conscription.

Canadiens de la province de Québec, méditons ces paroles de l'Action catholique d'hier, et qui, dans ces circonstances tragiques pour la nation, ne peuvent que refléter la pensée de l'éminente personnalité qui habite l'Archevêché de Québec :

"Dans une circonstance grave comme celle-ci, le devoir, c'est de servir le peuple bien plus que de provoquer ses applaudissements immédiats en chargeant le lendemain des désillusions les plus amères pour ce même cher peuple."

Canadiens de la province de Québec, rappelons-nous que nous avons toujours eu la fierté de vouloir donner au reste du pays l'exemple du devoir, de l'honneur et de la fidélité.



HON. P. J. A. Cardin, K.C., M.P. former Federal Minister of Transport. Broke with Mackenzie King on the conscription issue.

new World Illustrated aout 1944

## La démission de M. Cardin est acceptée

Le ministre des travaux publics a offert sa démission samedi dernier

Les raisons données

Il était le plus vieux col-lègue de M. King dans le cabinet fédéral

OTTAWA, 1t. (P.C.) — L'hon. P.J. Arthur Cardin, ministre des travaux publics et du transport, a donné sa démission comme tel et le premier ministre l'a acceptée avec re-



L'HON. P .- J .- A. CARDIN

gret, Voici le texte de la correspondance échangée à ce propos:

Lettre de M. Cardin

"Bureau du ministre des Travaux publica

Ottawa, le 9 mai 1942. "Mon cher premier ministre.

"Comme résultat de la décision "Comme résultat de la décision prise durant la réunion du conseil, hier, où de nouveau j'ai fait connai-tre mon point de vue et les raisons qui métivent mon desaccord avec la nouvelle politique du gouvernement, je vous remets réspectueusement ma démission comme ministre des Tra-vaux publics et ministre du Tran-

"Je ne crois pas nécessaire de ré-péter lei les arguments qui, je l'espéter lei les arguments qui, je l'es-pere sincèrement, motivent ma déci-sion. Qu'il me suffise de dire en ce moment que, pour ce qui est du Ca-rada, depuis le jour où la question du plébiscite est venu à l'étude et depuis que le vote a été pris, rien n'a été dit ou ne s'est produit pour que la situation créé par la guerre nécessite, quelques jours seulement après le vote, l'introduction d'uno mesure contenant le principe du ser-vice militaire obligatoire pour outrevice militaire obligatoire pour outre-

"L'introduction, en ce moment, | amendement. "L'introduction, en ce moment, d'un amendement pour abroger la clause 3 de l'acte de mobilisation nationale n'est pas, à mon avis, en accord avec l'atitude prise et les vues exprimées dans le discours et les déclarations pour demander un vote affirmatif au cours de la campagne du vidinisité. du plébiscite.

"Je tiens a vous exprimer, mon cher premier ministre, ma profonde appréciation de votre considération personnelle, de votre bonne volonté et de votre amirié.

"Votre tout dévoué.

"(Signé) P.J.-Arthur Cardin. Le Très Honorable W. L. Mackenzie King, "Premier ministre.

"Ottows, Ont."

Réponse de M. King

"Burcau du premier ministre "Ottawa, le 11 mai 1942.

"Mon cher Cardin.

"Dans votre lettre du 9 de ce mois que vous avez eu l'amabilité de me faire parvenir personnellement, vous indiquez que vous démissionnez parte que vous ne pouvez pas accepter la nouvelle politique du gouverne-ment. Vous donnez également certaines raisons qui, selon vous, justifient votre décision.

"Si le gouvernement avait adopté une nouvelle politique, politique que vous n'auriez pas pu accepter, je ne pourrais pas m'opposer à votre démission. En effet, ce serait la seule et véritable ligne de conduite que vous auriez à suivre. Cependant, il n'y a pas eu de changement de politique. Aucune nouvelle politique n'a été adoptée. adoptée.

"La décision prise par le cabinet de demander au parlement d'amender l'acte de mobilisation des reasources nationales en ruyant la clause 3 de cet acte, n'implique pas un changement dans la politique du gouvernement. Le seul but de cet amendement projeté est d'obtenir pour le gouvernement la liberté d'action et de décision au sujet de la méthode d'enrôlement pour le service militaire outremer. Lors du récent plébiscite, le gouvernement lui-même a demande cette liberté, qui par une très large majorité de la population du Capada, lui fut reconnue. "La décision prise par le cabinet de

lui fut reconnue.

"Cette restriction contenue dans la section 3 est la seule qui lie la liberté de décision et d'action du gouvernement dans tous les aspects de l'effort de guerre du Canada. Cette section fut incluse dans l'acte de mobilisation des reasources nationales au moment où le bill passait devant le parlement à cansa d'engagements et de promesses desquels le gouvernement et les membres du parlement ont été libérés par les résultats du récent plébiscite.

"Comme vous le savez, le gouvernement aurait pu procéder dans cette. lui fut reconnue

"Comme vous le savez, le gouver-nement aurait pu procéder dans cette affaire par arrêté en conseil, d'après la loi des mesures de guerre. Cepen-dant, considérant les responsabilités qu'il a devant le parlement, le gouver-lement a cru bon que toute action nécessaire pour mettre la législation actuelle d'accord avec la volonté du peuple, exprimée dans le vote sur le plébiscite, devrait être prise non pas par arrêté en conseil, sous la loi des mesures de guerre, mais par un acte du Parlement. En procédant ainsi, le gouvernement, avant qu'aucun amendement soit apporté à l'acte de mobilisation des ressources nationamobilisation des ressources nationa-les, permet aux membres du Parle-ment d'avoir l'occasion d'envisager

"Yous vous souviendrez que, lors de mes discours à la radio, J'ai insisté sur le fait que, en dépit de l'extraor-dinaire développement de l'effort de guerre du Canada, une impression bien peu fondée, il est vrai, se faimit bien peu fondée, il est vrai, se faimit jour dans notre propre pays et parmi les antres nations que à cause de cette restriction imposée sur l'autorité du gouvernement, l'effort de guerre du Canada n'était pas, et ne pouvait jamais devenir, un effort de guerre total. A ce moment-là, j'ai donné les raisons pour lesquelles cette impression fausse et l'injustice qui en découlait pour le Canada aux yeux même de notre propre population et à ceux du monde entre de la ceux du monde entre propre population et à

ceux du monde entier, devaient être détruites aussi rapidement que possible. Pour ces raisons et aussi parce qu'il est déjà désirable d'appliquer à d'autres parties du continent et à quelques îles adjacentes l'étendue du service sous l'acte de mobilisation des ressources nationales, vous vous rendrez compte, je crois, que la situation créée par la guerre a nécessité l'introduction sans délai, de l'amendement proposé à l'acte de mobilisation des ressources nationales. ceux du monde entier, devaient être des ressources nationales,

"A cause des raisons pour lesquel-les vous avez donné votre démission, je suis obligé d'en venir à la conclu-sion que vous avez donné à la décision du gouvernement un sens qu'elle n'a jamais eu. Je crois donc que, avant de prendre une action quelconavant de prendre une action quelcon-que, au sujet de votre lettre, je dois vous soumettre de nouveau la situa-tion telle que je la vois moi-même. Vous sentirez peut-être que, à la lu-mière de ce que je vos ai dit, il vous sera loisible de reconsidérer la re-quête contenue dans votre lettre. Il me fera plaisir de considérer la con-clusion à laquelle vous serez arrivé après avoir pris connaissance de cet-te lettre.

lettre. "Votre tout dévoué, "(Signé) W. L. Mackenzie King "L'hon. P.-J.-A. Cardin, M.P., "Ministre des Travaux publies, "Ottawa."

Réplique de M. Cardin

"Cabinet du ministre des Travaux publics.

'Ottawa, le 11 mai 1942.

"Mon cher premier ministre,

"Votre lettre de ce matin au su-jet de ma démission ne m'est par-venue que tout à l'heure. Je tiens à en remercier sincèrement parce le est une autre indication de bienveillance et de votre amian'elle tió à mon endroit.

"En la lisant, je trouve, cepen-dant, qu'elle ne fait que présenter de nouveau les arguments, les inter-prétations et les points de vus déjà discutés et qui ont précédé la déci-sion prise au conseil vendredi der-

nier.
"Je regretté donc de ne pouvoir "Je regrette donc de ne pouvoir revenir sur la position prise dans la lettre que je vous remettais personnellement samedi après-midi.

"Veuillez agrècr, mon cher premier ministre, l'expression de me haute considération.

"Votre tout dévoué,

"P.-J.-A. CARDEN."

"Près hon. W. L. Mackenzie King,
"Premier ministre,
"Ottawa, Ont.

Asceptation de M. King

"Cabinet du premier ministro "Ottawa, le 11 mai 1942

"Mon cher Cardin, les effets de chaque aspect de cet | "C'est avec besucoup de regret

que j'ai appris votre décision de ne pas retirer votre lettre de démission. Dans les circonstances, je n'ai pas le choix et je dois informer le gouverchoix et je dois informer le gouver-neur-général de notre échange de correspondance et l'aviser d'accepter votre démission. J'ai maintenant le devoir de vous apprendre que votre démission comme ministre de la Cou-ronne a été acceptée par Son Ex-

cellence. "Depuis la mort de Lapointe et de "Depuis la mort de Lapointe et de Dandurand, vous étiez, si on compte nos années d'association, mon plus vieux collègue du cabinet. Nous avons siégé ensemble au Parlement durant de nombreuses années. Pendant treize ans, nous avons partagé la responsabilité du pouvoir. Durant tout ce temps, nos contacts politiques et personnels ont été si intimes et empreints d'une telle amitié que la séparation qui suivra votre démission sera, je puis vous l'assurer, aussi lourde pour moi qu'elle le sera pour sera, je puis vous l'assurer, aussi lourde pour moi qu'elle le sera pour

"Je tiens à vous remercier des mots d'appréciation et d'amitié que contenait votre lettre à mon endroit; je les partage à votre endroit. Je veux vous remercier aussi pour votre loyauté absolue, pour votre coopéra-tion utile et constante dans le travail d'administration, durant toutes ces années où nous en avons partagé

le poids.
"Permettez-moi d'espérer que, loin des responsabilités et des anxiétés du pouvoir qui sont si lourdes à ce moment critique entre tous, vous pourrez vous remettre des attaques de la maladie qui vous atteignit il y a quelques mois et qui, heureusement, semble vouloir disparaître pe-

tit à petit. "Veuillez agréer l'expression de mon amitié personnelle et de mes mon amitie per meilleurs voeux. "Votre tout dévoué, Mackenzie

"W. L. Mackenzie King'
"L'honorable P. J.-A. Cardin,
"Ministre des Travaux publics,
"Ottawa, Ont."

Réunion de députés

Réunion de députés

OTTAWA, 11. (P.C.) — Des députés canadiens-français et libéraux ont tenu, aujourd'hui, un caucus. Un comité formé au sein de ceux qui ont assisté à cette réunion a préparé un communiqué où l'on dit qu'une "grande majorité" des députés de la province de Québec ont appuyé l'attitude de l'hon. P.-J.-A. Cardin qui vient de démissionner comme ministre du transport et des travaux publics dans le cabinet King, en signe de protestation contre la nouvelle politique du gouvernement au sujet de la mobilisation des hommes.

Le même communiqué dit que "plusieurs" députés d'autres provinces "sont de la même opinion".

Voici une version française de la traduction en anglais du communiqué: "A la suite d'un souvent de la maine opinion".

qué:

"A la suite d'un caucus extraordinaire des députés fédéraux de la
province de Québec, on déclare
qu'une grande majorité des députés
de la province de Québec qui ont
jusqu'à ce jour appuyé le gouvernement, approuvent entièrement l'énergique attitude que l'hon. M. Cardin a
prise au sujet de l'amendement proposé par le gouvernement à la Loi de
mobilisation des ressources nationales, et que plusieurs députés d'autres mobilisation des ressources nationa-les, et que plusieurs députés d'autres provinces sont de la même opinion." Les députés du Québec ont tenu

leur caucus dans le bureau de M. Cardin. Et l'un de ceux qui y ont partici-pé a déclaré que leur nombre dépas-sait la trentaine. Il a ajouté que M. Cardin y a donné les raisons de sa dé-mission et que les députés présents ont unanimement appuyé son atti-tude. tude.

C'est la première fois depuis plu-sieurs années que le très hon. M. King doit accepter la démission d'un ministre sur un point de politique. Il perd en M. Cardin un homme qui fut l'un des piliers du parti libéral pendant les dernières campagnes électorales concernes

Il perd en M. Cardin un homme qui fut l'un des piliers du parti libéral pendant les dernières campagnes électorales générales.

M. Cardin est le seul député qui siège à la Chambre des Communes depuis 1911. M. King est lui-même le seul député élu avant 1911, Il a obtenu son premier mandat de député en 1908 mais il n'a pas siégé aux Communes de 1911 à 1919.

Excellent orateur tant en français qu'en angiais, M. Cardin a toujours fait preuve de grandes aptitudes comme administrateur. Il a commencé à faire partie du cabinet fédéral en 1924. Il a successivement rempli les fonctions de ministre de la marine et des pêcheries de 1924 à 1930, sauf durant une courte période en 1926, au temps ou le parti libéral n'était pas au pouvoir. Il a occupé les fonctions de ministre des travaux publics depuis 1935. Il devint aussi ministre du transport, au début des hostilités actuelles.

On a cru, il y a plus d'un an, que actuelles.

On a cru, il y a plus d'un an, que M. Cardin se retirerait de la vie publique parce que gravement malade. Il s'est dans la suite graduellement rétabli et, l'hiver dernier, il se remettait à sa besogne quotidienne.

### 30 /2001 21 oct 1946 L'hon. P .- J .- A. Cardin, décédé à l'âge de 67 ans



L'hon, M. CARDIN

#### L'ancien ministre libéral a succombé à une crise cardiaque, hier, à Sorel

Un des personnages les plus en vue du monde politique au cours des 25 dernières années et l'un des plus brillants avocats de la province de Québec, Phon. P.-J.-A. Cardin, député de Richelleu-Verchères aux Communes, est décèdé à sa demeure de Sorel, hier soir, à l'âge de 67 ans.

Frappé d'une crise cardiaque le 25 septembre dergier, M. Cardin avait dû garder le lit depuis. Son état s'einit cependant améliore et la mort est survenue au moment ou un entretenalt cueure beaucoup de spoir de le sauver. Des complications étant survenues hier, son medeuin particulier, le Dr Jean-Murie Lessard, de Sorel, avait passé presque toute la journée près de son ciient. C'est vers 8 h. 29, hier soit, que l'eminent homme politique rendit l'ance après avoir passé une très manyaire journée.

L'hon, M. Cardin avait reçu les

dit l'ame après avoir passè une très manyaise journee.

L'hon. M. Cardin avait reçu les derniers sucrements lors de la première attaque dont il avait été virtume, à la fin de septembre. Dans la journée, hier, il avait reçu la visite personneile de Mgr J.-B. Nadeau, curé de S.-Piecre de Sorei, ainsi que du R. P. Nareisse, superieur des Franciscains à Sorei et des religieuses de l'Hôtel-Dieu de Sorei.

#### Nommé ministre

Nommé ministre

En 1924, le 30 janvier, il avait été assermente comme membre du conseil privé et ministre de la macine et des pécheries. Cette nomination avait été auvire d'une réélection par acclamation. Aux élections générales du 29 octobre 1925, le candidat conservateur. M. Morgan, avait de nouveau été éfait, Le 28 juin 1926, avec tous ses collègues, l'hon. M. Cardin avait remis sa démission comme ministre de la Couronne. Vint counite l'élection générale du 14 septembre 1926, qui avait retourne les libéraux en majorité aux Conumunes, notamment le député de Richelieu, avec une majorité de 1,968 voix sur Me Alimé Chansé, de Pierreville. Il avait été, le 25 septembre 1926, assermenté une peconde fois comme ministre de la marine et des pécheries, poste qu'il avait occupé jusqu'au 28 juillet 1920. Maigré la vague conservatrice, le comté de Richelieu était demeuré fidéle à sen traditions libérales et avait renvoyé à Ottawa le député Cardin.

Aux travaux publics

#### Aux travaux publics

Aux clections générales du 14 octobre 1925, l'hon. Cardin avait resporté la nouvelle circonstription de Richelleu-Verchères par une majorité de 7,620 voix sur M. Ignace Archambault, de S.-Antoinesur-Richeleu. Le 23 octobre, M. Cardin avait pris charge de l'important ministère des travaux publics.

Admis a la pratique de cette prolession en 1907, il avait ouvect, dans
la mème annee, the ctude à Sorel
où, pendant un très grand hombre
d'années, il avait eu comme associe
l'hon, juge Elle Salvas. Le 23 août
1909, il avait époné Rosa Casavant.
Dans le cours de l'année 1911, le
dévouement de sem partisses lui
avait permis de remporter la vicloire aux aon adversaire conservateur, Me A.-P. Vanasse, avec une
majorité de 774 volx. Les conservateurs desidérent toutefois de contester l'élection du jeuns d'épute ét
il y est une élection partielle. Malgre une lutte des plus acharnées de
la part des forces gouvernementaies, sous la direction de s'r Rodoiphe Forget, M. Cardin avait tromphé du candidat ministèriel. Me
E.-A.-D. Morgan.

En décembre 1917, alors qu'un
certain nombre de libéraux firent
partie du gouvernement unioristé
de sir Robert Borden, M. Cardin
feait resté fidèle au parti libérn et
une fois de plus, avait ecrasé son
adversaire Me E.-A.-D. Morgan, Le
5 décembre 1928, a l'avenement du
très hon. Mackenzie King commo
promier ministre du Canada, is matorité de M. Cardin s'était chiffrée
à 2.662 voix sur M. W-G.-M. Morgan.

Nommé ministre

LONG DE PRINCE

La coeurs, la révérende mère S.-Pierreaux-Llens, de is congrégation S.
Joseph de Sorel, de même que plusièurs neveux et nièces.

Doyen de la Chambre

Si le premier ministre, le très
hôn, Mackenzie King, est le deyen
de la Chambre des communes pour y avoir siède jus grand nombre de sur en était le doyen pour y avoir siède lu des 1998, M. Cardin
de la Chambre des communes pour y avoir siède lu des 1998, M. Cardin
de la Chambre de sommente de 1911 à 1919 ce qui lui
fait 30 années de vie priementaire. M. Cardin y avait sières
par l'anciennete, par la longueur
de sa carrière parlementaire de
l'ar, le suit immédiatement svec
29 ans de carrière, parlementaire
de sa carrière parlementaire de
l'arn, le suit immédiatement svec
29 ans de carrière, parlementaire
de M. Cardin s'etait chiffrée
de M. Cardin s'était chiffrée
l'arn, l'arnois



pointed to the capinei as Minister of Marine and Pisheries in 1924. He continued a member of the successive ministries headed by Prime Minister King up to the time of his resignation on the conscription issue.

He was known as one of the "Big Three" of the Liberal Party in Quebec, together with the late Ernest Lapointe and C. G. Power.

Mr. Cardin's death came unexpectedly, since his physician had reported steady improvement since the initial attack at the end of September. At that time the former minister was administered the last rites of the church.

Until the conscription issue brought his resignation, Mr. Cardin was active in campaigning for the support of Quebec in the war effort. With Messrs. Lapointe and Power, he spreed to resign at the time of the 1939 Quebec provincial election if the National Union Government of Premier Duplessis was returned to office. The Duplessis Government was defeated.

In accepting his resignation from the government in 1942, Prime

ment was defeated.

In accepting his resignation from the government in 1942, Prime Minister King said Mr. Cardin was "my oldest colleague in the cabinet." The Quebec minister resigned because he did not consider that the war situation warranted, a few days after the plebiscite on compulsory service, the extension of this service to the Canadian Army overseas.

Mr. Cardin married in 1909 Miss Rosa Casavant of Sorel, who died three years ago. There were no children, He is survived by

children,
He is survived by a brother,
Joseph Octave Cardin of Sorel, and
two sisters, Rev. Sister St. PierreAux-Liens, of the Sisters of St.
Joseph of St. Hyacinthe, and Miss
Marie Cardin of Sorel.
Funeral services will be held
Tauraday morning at the Church of
St. Pierre de Sorel.

(By The Canadian Press.)

A member of three Canadian Liberal Cabinets. Hon. P. J. Cardin had wide experience in administration when he added the Department of Transport to his Public Works portfolio on July 8, 1940. He had been Minister of Marine and Fishereis in 1924-25 and again in 1926-30 and Minister of Public Works from 1935 to 1940.

As a representative of French Canada in successive Mackenzie King governments, Mr. Cardin came to exert wide influence in the public mind in Quebec, where he became popularly known as one of the "Big Three" in federal Liberal politics with Rt. Hon. Ernest Lapointe and Hon. C. G. Power.

Shortly after the outbreak of this war, the "Big Three" staked their political future on the outcome of the Quebec provincial elections, opposing Premier Maurice Duplessis to gain French-Canada's cooperation with the Dominion Government in Its war effort.

The Quebec election was called less than two months after Canada declared war on Germany. The three Dominion cabinet members agreed to resign their portfolios if the National Union administration was returned to office.

That act was perhap the climax of a career in politics to which almost half Mr. Cardin's life-span was devoted. He was active from the opening of the campaign until it ended with a victory for a new government headed by Premier Adelard Godbout.

FOR NATIONAL UNITY.

Up and down the province, Mr.

Un and down the province, Mr. Cardin preached national unity, calling for a great effort toward "unity—not for material welfare, not for the interests of a group, but for the spirit of Canada, for without this spirit we cannot com to the fulliliment of our heritage."

"We have a problem of race and one of religion," he said. "But we must not make the mistake of breaking the branches of the Canadian family tree; that tree must be strong and whole"

Eloquent in his native tongue.

If Cardin was a magnetic platform speaker, sometimes compared for his oratory' with Sir Wilfrud Laurier. When he first was ap-

pointed to the cabinet in 1924 his knowledge of English was scanty, although he had been in the House of Commons then for 13 years. He made his first English speech a short time afterwards during a Canadian tour with Prime Minister Mackenzie King, Later he became more fluent in English.

During his long political career, Mr. Cardin was at his oratorical best on the hustings, a short, sturdy figure, strong-voiced and whose choice of language and smooth inflection would have done credit to a diction teacher.

Pierre Joseph Arthur Cardin was born in Sorel, Que., June 28, 1879 son of Joseph Cardin and Virginie Ferron. He received his early education at Sorel Commercial College and later attended Laval University in Quebec City where he graduated in law. He entered practice in Sorel but took interest in politica and was but 32 when he ran for the House of Commons seat of Ritchelieu-Vercheres in 1911. He was elected, unseated on a technicality and promptly returned in a byelection the following year.

Not once during the years did Arthur Cardin meet deviced.

ly returned in a byelection the following year.

Not once during the years did
Arthur Cardin meet defeat. Twice
he was returned by the electors of
Richelieu-Vercheres, which he always represented, by acclamations.

Usually in semi-formal attire,
dark, short jacket, white-piped
waistcoat, grey striped trousers,
starched collar and starched cuffs.
Mr. Cardin became known as one
of the best dressed men in Parliament. In 1909, he married Rosa,
daughter of J. B. M. E. Casavant of
Sorel, Que.

#### ONE FAMOUS SPEECH.

daughter of J. B. M. E. Casavant of Sorel, Que.

ONE FAMOUS SPEECH.

Ill health interrupted Mr. Cardio's parliamentary and administrative work in 1940 but when he returned to the House early in 1941 he seemed much improved. He was given a rousing welcome by all parties.

On June 5, 1941, he made one of his rare speeches in the House, it was in defence of the Canadian National Railways at a time when Opposition Leader Hanson was questioning expeoditure of further money for completion of the Montreal terminal. The minister spoke with great eloquence and passion, pleading for fair and generous treatment of the Canadian People's own railway while declaring his admiration of and pride in the competing railway—the Canadian Pacific.

At the conclusion of his speech—the first he had made for a long period. Mr. Cardin said:

"I ask my honorable friends to pardon the little heat in my observations. Those who have known me for some time realize that it is difficult for me to argue in the tone used by some people without heating up a little.

"In order to do that I would have to change my temperament and nature and it is too late, now, at my age, to do that.

"I have had no intention of hurting the feelings of anyone. I simply wanted to give the situation as I understand it. I hope there will be no resentment with respect to the observations I have made."

Mr. Cardin was roundly applauded by all parties. Mr. Hanson warmly congratulated the minister. "Time has not withered his intellect whatever it may have done to his physique and it was a pleasure to me to see him exhibit once more across the floor of thi, House some of that old fire that animated him in days gone by." Mr. Hanson said.

"I can safely say that between us as individuals there has never been anything but the very best feeling and if I made an attack upon him he will understand that I was altacking him as a politician and not as an individual."

Mr. Cardin was the centre of a wide-discussed incident during the formation of the present Liberal Government after

Prior to 1930, when the Liberals went out of office for a five-year period, he held the post of Minister of Marine. When the new government was formed it was reported he was offered the portfolio of Secretary of State, but refused it saying he was entitled to a more important post. Eventually he became Minister of Public Works.

Later in a Kouse of Commons de-bate, Rt. Hon. R. B. Bennett, Leader of the Opposition, mentioned the incident in criticizing Prime Min-ister Mackenzis King and described Mr Cardin as "the little Corporal from Sorel" who had his way.

IN MEMORIAM

# honorable Preses Green-1946 (par Jean-François Pouliot,

député de Témiscouata)

J'ai rarement assisté à une cérémonie aussi émouvante que les funérailles de M. Cardin dans sa viile natale de Sorel. Tout le comté et un grand nombre d'amis et d'admirateurs du dehors s'étaient fait un devoir de rendre un dernier hommage à ce grand Canadien. à ce grand libé-al qui avait été pendant trente-cinq ans le mandataire fidèle du peuple au parlement de son pays. Ce témoignage public d'affection et de respect d'une foule attristée et recueillie, d'une foule si nombreuse que le cortège qui accompagnait sa dépouille mortelle couvrait une distance de plus d'un mille, avait quelque chose d'inoubliable. Il était touchant d'entendre ses anciens électeurs faire l'éloge de son patriotisme et de son grand coeur-pour être patriote, ne faut-il pas avoir du coeur? — et de sa charité aussi discrète qu'inépuisable. C'est de leur bouche que j'ai appris la grandeur et la noblesse des sacrifices faits par M. Cardin pour demeurer fidèle à ses principes quand lls m'ont dit qu'après en avoir enricht tant d'autres il était mort pauvre.

Je me souviens d'avoir entendu M. Cardin dire aux électeurs de la ville de Québec: "J'ai la main calleuse de l'ouvrier". Il n'avait pas honte de ses origines. Son père était un charpentier. Il avait luimème le tempérament d'un bâtisseur. Il fut l'un de ceux qui ont le pius contribué à établir le parti libéral sur des bases solides non aeulement dans la province de Québec, mais dans tout le pays.

C'est à tort que la presse l'a repré-\*

description de la presse l'a représenté comme le porte-parole des Canadiens français seulement. Il était fier de ses compatriotes. Il ne perdit aucune occasion de les aider et de faire valoir leurs mérites. Il le prouva en particulier au ministère des travaux publics en y établissant un bilinguisme de bon aloi et en .ccordant aux nôtres les promotions qu'ils méritaient. Je suis heureux de dire que, sous ce rapport, son successeur, M. Alphônse Fournier continue son oeuvre; mais comme tous les vrais chefs, M. Cardin, même avant de devenir ministre, prouva qu'il était un apôtre convaincu et zélé d'une doctrine, de la doctrine libérale, de la doctrine libérale de Laurier, qu'il avait connu et qu'il avait almé au point de s'opposer, avec les Lapointe, les Bureau, les Béland, et tous les vrais libéraux du temps, à l'entrée du vieux Chef dans le cabinet d'union de la premiére guerre, et ce fut précisément parce Mackenzie King était demeuré fidèle à Laurier aux heures combres de 1911 et de 1917 que le même groupe de libéraux ardents et sincères de la province de Québec le firent élire deux ans plus tard comme successur de Laurier à la tête du parti libéral, de préférence au candidat appuyé par Sir Lomer Gouin, l'hon, Rodolphe Lemieux, le sénateur Dandurand, et l'aide tory du parti libéral.

En 1921, Sir Lomer accepta de devenir ministre de la justice dans le premier cabinet King, Quand il démissionna en 1924, M. Cardin fut appelé à faire partie du cabinet comme ministre de la marine et des pécheries. En même temps la direction du parti dans le district de Montréal lui était confiée, De 1924 à 1940, le parti libéral dut d'abord à Cardin et à Rinfret les victoires

qu'il a remportées dans ce district qui comprend 43 des 65 comtés de la province de Québec. Leur succès ne peut amoindrir le mérite personnel de M. Lapointe qui sut maintenir les forces libérales dans le district de Québec et qui parcourut tout le pays d'un océan à l'autre, à chaque élection générale, même un an avant sa mort, pour prêcher la doctrine libérale de Laurier à tous les Canadiens.

M. Cardin laisse beaucoup d'oeuvres impérissables, comme le pont Jacques-Cartier, le port de Montréal agrandi et modernisé, la gare centrale du Canadien National à Montréal, le développement prodigieux de Sorel et tant d'autres qu'il est superflu d'énumèrer et qui contribuent si largement à l'avenir économique du Canada.

Mais que les morts vont vite.

est superflu d'énumèrer et qui contribuent si largement à l'avenir économique du Canada.

Mais que les morts vont vite. Bureau, Béland, Rinfret furent des pillers du parti, et, hélas! qui mentionne leurs noms aujourd'hui? Maintenant que Lapointe est disparu, des âmes pusillanimes hésitent à rappeler son souvenir. Est-ce par crainte de porter ombrage aux vivants? Je n'ose pas le croire.

Ces artisans convaincus et zélés de la prospérité nationale, ces pionniers de la renaissance du libéralisme se sont évertués à faire de leur parti un outil de forte trempe et sans alliage, destiné à l'application de la doctrine libérale et la mise en vigueur de ses principes de gouvernement. Ils étaient sincères; c'est ainsi qu'ils se sont acquis la faveur populaire au point d'inculquer à leurs compatriotes de toute origine l'orgueil d'appartenir au parti libéral.

En août 1941, nous étions en pleine guerre. Bureau, Béland et Rinfret étaient disparus. M. Ernest Lapointe visita les usines de Sorel pendant que M. Cardin subissait les premières atteintes d'une grave maladie. Il fit des voeux ardents pour aon retour à la santé, et, dans un mouvement pathétique, il ajouta: "Le Canada a besoin de lui, la province a besoin de lui, y'al besoin de lui". Quelques mois plus tard, M. Lapointe expirait en disant: "Bon Saint Joseph, ayez pitié de mes compatriotes".

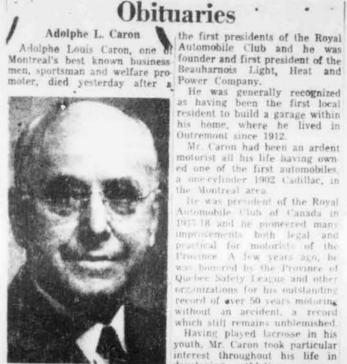
M. Cardin fut le seul survivant de ces grands chefs pendant les plus terribles années de guerre. Il fut le témoin désillusionné de la trasjique métamorphose du parti libéral. Le chagrin ruina sa santé, mais n'affecta nullement son courage.

Lapointe, Cardin, Bureau, Béland et Rinfret avaient été à l'école de

rage.
Lapointe, Cardin, Bureau. Béland et Rinfret avaient été à l'école de Laurier. Ils étaient des disciples fidèles, de bons libéraux et de vrais patriotes. Ils avaient confiance dans le libéralisme comme étant la meilleure doctrine politique, doctrine d'autonomie, de liberté et de progrès.

# CE DOSSIER CONTIENT PLUSIEURS DOCUMENTS ILLISIBLES

## **Obituaries**



A. L. CARON

Short illness at his home, 168
Cote St. Catherine Road, Outremont.

The funeral service will take place in St. Viateur Church, 168
Shart at 10:30 am, Burial will

All though he had not taken any be in tote des Neiges Cemetery active part in pointies, he was inRaymond Caron, advocate, and planting the beautiful by the wood aughters. Atleen the July 10, 1950.

Mr. Caron had been an industrial will the former, Agnes Dulude, the didn't run, however.

July 10, 1950.

Mr. Caron had been an industrial will become a calinet minister. He didn't run, however.

July 10, 1950.

Mr. Caron had been an industrial will become a calinet minister. He didn't run, however.

July 10, 1950.

Mr. Caron had been an industrial will be a subject to the former, Agnes Dulude, the dimensioners of the trainst all his life and at one of the fundamental particular and the was president of Caron. Brothers Incorporated, which the development, expansion and lowned four large plants in Montreal and the substitution of the mount of the Montreal and force of the Mount Royal Hope, Oat, July 10, 1978, where his father had milling interest throughout the life for the former of the Mount Royal Hope, Oat, July 10, 1978, where his father had milling interest throughout his life in the played beroase with the ladiant and force of the Mount Royal Hope, Oat, July 10, 1978, where his father had milling interest the was obecated in Montreal at he Caron that he was officially in many things. He played beroase with the lindians and later graduated from the France, in 1631.

During his life Mr. Caron had heep Tirght' in many things. He played beroase with the lindians and the president of the Montreal Technical School. In addition, he was one of the first president of the Montreal and the Caron his dispersable that the condition of the Montreal Royal Brothers and the played beroase with the lindians and the president of the Montreal Royal Brothers and the played beroase with the linding and the played beroase with the linding and the Caron his hee

record of ever 50 years in record without an accident, a record which still remains unblemished. Having played lacrosse in his youth, Mr. Caron took particular interest throughout his life in developing athletics among

Biographia

# Adolphe Caron

IN the Caron family collection of pictures one shows an ancient actomobile standing on Upper Lachine Road between rows of apple trees in blossom. At the wheel is Adolphe Louis Caron; beside him is a young lady taking her first automobile ride.

That was in 1992. The car was one of the first to travel the muddy foads around Montreal. The young lady became Mrs. Caron within a short time. The driver of the car went on to become a leading industrialist, a moving spirit in many community enterprises, and, 50 years after the photograph was taken, the recipient of an award for 50 years of driving without an accident,

Adolphe Caron's early interest in cars was consistent with his other interests. He was a sportsman, one of those who had played lacrosse in its heyday with the Indians. He was later to become commissioner of lacrosse when the sport was reorganized, and he never ceased to regret the passing of the days when it was a free-wheeling game played across the country by the hardiest spirits.

This hardiness of spirit never left Adolphe Caron. He took his competitive instinct into everything he did. No one here will forget with what spirit and determination he led the fight to keep Mount Royal free of the automobiles he himself loved. Later, as president of the Parks and Playgrounds Association he fought every attempt at encroachment on the mountain.

These recollections touch only the highlights of a career that ranged over a wide field of community interest. The Montreal Technical School enjoyed his guidance, and as assistant Commissioner of the Boy Scout movement in Montreal he inspired boys with his own zeal for the healthy life of the outdoors. His family had come to Canada in the early days of the French regime and he never lost his sense of history, of the importance of the past to the living present. Now, at 78, Adolphe Caron has left the scene on which he played so many admirable parts.

DEC 1.8 1959 STAR

# Parks, Civic Leader A. L. Caron, 80, Dies

Adolphe Louis Caron, prominent industrialist, sportsman and parks supporter, died here yesterday. He was 30.

A life-long resident of Montreal except for nine boyhood years in Port Hope and Port Arthur, Ont., Mr. Caron — widely-known as "A.L." — was chairman of the board of directors of Sheraton Limited, the Canadian subsidiary of Sheraton Corporation of America, one of the largest hotel organizations in the world.

He devoted much of his life to public service and shared in the credit for the development, expansion and protection of Montreal's parks and playgrounds.

He died at his residence at as Maplewood Ave.

Funeral will be held Saturday at 10.30 a.m in St. Viateur's Church.

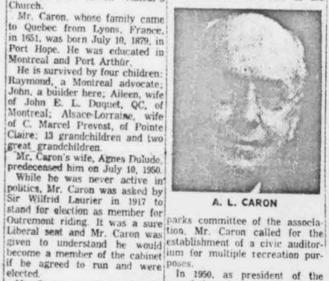
Mr. Caron took an active interest for many years in parks development here. He served as president of the Montreal Parks and Playgrounds Association—an office now held by his son. Raymond.

In 1949, as chairman of the

Church

Mr. Caron, whose family came

if he agreed to run and were postelected.



become a member of the cabinet it he agreed to run and were elected.

Mr. Caron was an industrialist all his life. At ane time, he was president of Caron Brothers Incorporated, with four large plants in Montreal.

For many years, he was executive vice-president of United Hotels Company of America and a director of the Mount Royal Hotel Company Limited, of which he was president for a time.

He was one of the organizers and first president of the Beaucharnois Light, Heat & Power Co.

Mr. Caron was a prominent amateur lacrosse player in his youth. He took great interest throughout his life in developing athletics among French Canadian youth.

He was the founder of the National Amtaeur Athletic Association, whose \$300,000 clubhouse was built and financed under his presidency. 40 years ago

Organized athletics a moon g

Establishment of a civic auditors ium for multiple recreation purposes.

In 1950, as president of the association, he said the parks committee's greatest task during opposition to the building of a concert hall on Fletcher's Field. Two years later, in the same post, he led opposition to a proposed automobile highway to the chalet on Mount Royal.

Mr. Caron also served as chairman of the Montreal Winter Sports Committee and honorary president of the National Lacross Union.

In 1943, he was honored as "Sportsman of the Year" by the Montreal Sportsmen's Association.

Mr. Caron was an ardent motorist all his life. He owned one of the first automobiles in the Montreal area, the first Cadillac, the one-cylinder 1902 model. He also owned the first 16-cylinder Cadillac in Montreal.

He was president of the Royal Automobile Club of Canada 1917.

was built and financed under his presidency. 40 years ago
Organized athletics a mong french-Canadians was due in large measure to the organization of the NAAA, of which he was president for 10 years.

For nine years, Mr. Caron was president of the Montreal Technical School. He introduced many reforms and improvements in technical education.

At the request of the late Premer L. A. Taschereau, he served as one of the original commissioners of the Quebec Liquor Commission.

At the request of the late Premer L. A. Taschereau, he served as one of the original commissioners of the Quebec Liquor Commission.

At the request of the late Premer L. A. Taschereau, he served as one of the original commissioners of the Quebec Liquor Commission.

GAZETTE DEC 1 8 1959

#### Mr. A. L. Caron

No one may truly enjoy life who does not have a keen interest in the world about him. Mr. Adolphe Louis Caron, who died yesterday, was granted a long span of life-a span of four score years. And to the end he remained

years. And to the end he remained alertly interested in people and things. His interest had always the quality of urbanity, an affable courteousness that added to the ease and pleasure of others. He was a gracious old gentleman, with long and cheerful memories, who looked upon the changes of today. who looked upon the changes of today with much the same curiosity and confidence that he had looked upon the

fidence that he had looked upon the changes of long ago.

This sense of life as an agreeable adventure was seen in the fact that he owned one of the first automobiles in Montreal, and was the first resident of the area to build a garage as part of his house. He did not see the motor age as a disturbing innovation, but as the as a disturbing innovation, but as the future rolling in on tires. He was one of the early presidents of the Royal Auto-mobile Club, and sought those improved conditions and regulations that the

motor age needed.

All this was only part of his interests, but it symbolized his zest. It was like his interest in sport. And his position are a programmed and all the motors are a second and the symbolized his zest. his position as a sportsman covered wide changes, from the days when lacrosse was the sport of sports, into the

modern age of hockey.

He was not only one who enjoyed

the great human spectacle of the playing field or the rink, but was, in the world of sport, an organizer and leader, holding, among other posts, those of first president of the National Athletic Association, and first president of the Association and first president of La Palestre Nationale.

In the realm of business and industry he was active in many enterprises, and was at the time of his death Chairman of the Board of Sheraton

He had a spirit of helpfulness, even when it meant adding to his responsibilities. This was seen, for example, in his work for technical education, so that would people might have the that young people might have the chance to equip themselves for a place in industry. As President of the Parks and Playgrounds Association he fought the battle to maintain and expand the green fields that are like a city's lungs, or the playgrounds where sport is made possible even in the heart of a great city

His interests, so many and so varied, made him a good companion, a most agreeable conversationalist. His many activities never seemed to give him a sense of strain and rush. He somehow was able to preserve an almost leisurely manner, always with time for those courtesies that only thoughtfulness

can remember.

His was the full, busy and useful life, with mellowness in the long evening, and serenity at the setting of the sun.

GAZETTE DEC 1:8 1959

# Document(s) illisible(s)

lors du

microfilmage



#### Brig. F. L. Caron. D.S.O., E.D.

Brig. F. L. Garon, D.S.D., E.D.

Rose in Ministral on November 16th, 1918, and solid used in Moustreal public serious, Plantain Sight Schaule, University of Moustreal States, and the States, and particular its serious of Chains, and particular its serious of States, and particular and in the Engineers of States, and particular and in the Engineers of States, and particular and N. W. Comps. Person, with Milita before and After World Was I. Awardes Chainguished States World Was I. Awardes Chainguished States Chains in Montreal.

20 also in the comme of the Aluministra of Constant Review Comps. States of Constant States, and the Constant States of Constant States, and the Constant States of Constant States, and the Constant States of Constant States, and the Constant States of Constant States of

STAR OCT 1 9 1957

## Mort de l'abbé Ivanhoë Caron

L'assistant-archiviste de la province, colonisateur et historien de colonisation est décédé ce matin a 66 ons

Ouebec, fer (D.N.C.) — M. l'abbé Ivanboe Caron, assistant-archiviste de la province de Québec, est décède ce matin à l'Hôtel-Dieu de Québec à l'âge de 66 ans. Sa mort est une perte sensible pour le ciergé diocasain, dont il était l'une des plus belles figures; pour les lettres canadiennes, qu'il a enrichies de nombreux ouvrages, et pour la co-lonisation, dont il s'est fait l'historien distingué. Il était docteur en théologie du Collège de la propagande à Bome, docteur de l'Académie Romaine de Saint-Thomas d'Aquin, docteur és lettres de l'Université Laval et membre de la Société royale du Canada.

M. l'abbé Adélard Turmel, curé de Saint-Fidele, lui avait administre les derniers sacrements, hier soir, à sept heures. Il est mort ce matin à 5 li. 30.

M. l'abbé Caron était né à l'Islet.

à 5 h, 30, M. l'abbé Caron était né à l'Islet. le 12 octobre 1875, du mariage de William Caron, capitaine au long cours, et de Withburge Gagné. Il fit ses études classiques au Petil Séminaire et ses études théologiques au Grand Séminaire de Québec. Il fut ordonné prêtre le 25 juillet 1900.

dant nu an comme vicaire à Saint-Joseph de Lévis, il alla parfaire ses études théologiques à Rome, de 1901 à 1904. De retour an pays, il fut nomnié vicaire à Saint-Jeanfut nommé vicaire à Saint-Jean-Baptiste de Québec, poste qu'il occu-pa de 1904 à 1909.

Avant de se faire l'historien de la colonisation chez nous, M. l'abbé Caron s'occupa très activement du Caron s'occupa très activement du placement de nos jeunes sur des terres nouvelles. C'est iui qui a conduit les premiers colons qui se sont établis dans la région de l'Abitibi. En 1909, il deviut missionnaire-colonisateur pour le gouvernement fédéral et, en 1911, il accepta de remplir la même fonction pour le gouvernement per le comparate de remplir la même fonction pour le gouvernement programme de remplir la même fonction pour le conversance programme.

1927.
En 1921, M. l'abbé Caron devint assistant-archiviste de la province. C'est à ce titre qu'il entreprit l'inventaire des archives déposées à l'archevêché de Québec: travail considérable où se donnérent libre considerable ou se donnérent libre cours son goût pour les recherches bistoriqués et son talent de grouper des faits précis. Cet inventaire fut consigné par tranches successives dans le rapport annuel de l'archi-viste de la province. Il a rendu de précieux services à l'histoire. Il dans le rapport anaviste de la province. Il a remere de la province à l'histoire. Il n'est plus possible de faire l'histoire de nos paroisses sans consulter cet inventaire.

M. l'abbé Caron a publié aussi

M. l'abbé Caron a publié aussi

En 1923 e 'La colonisation de la province de Québec les cantons de l'est', publié en 1927.

En 1921, M. l'abbé Caron devint assistant archiviste de la province.

nombre d'autres études historiques dans le "Bulletin des recherches historiques" et le "Ganada fran-

cais".

Lui survivent un frère, M. Lorenzo Caron, de Québec, inspecteur de 
lait à l'hôtel de ville; quatre soeurs; 
Mme Wilfrid Kirouac, de Saint-Cyrille de l'Islet; Mme Victor Bernier 
de Québec; Mme Emile Richard et 
Mile Rosinne Caron.

La dépouille est exposée au presbytère de la paroisse Saint-Jean 
Biptiste.

bytère o

L'abbé I. Caron meurt à Québec âgé de 66 ans La Precese / Oct 1941 Une perte sensible pour le

clergé, les lettres et la colonisation.

Du correspondent de la PHESSE

sept heures, il est mort ce matin 5 h. 30.

M. l'abbé Caron était né à l'Islet. 12 octobre 1875, du mariage de Villiam Caron, capitaine au long ours, et de Withburge Gagné. Il et ses études classiques au Petil éminaire et ses études théologiques au Grand Séminaire de Québec, il ot ordonné prêtre le 25 juillet pot ordonné prêtre le 25 juillet pot ordonné prêtre le 25 juillet pour de l'accommendant ou an comme vicaire à Saintosceph de Lévis, il alla parfaire ses tudes théologiques à Rome, de goul à 1904. De retour an pays, il

avant de se faire l'historien de la colonisation chez nous, l'abbé Caron s'occupa très antivement du placement de nos jeunes sur des terres nouvelles. C'est im qui a conduit les premiers colonis qui se sont établis dans la région de l'Abitibi. En 1909, il divini missionnaire colonisateur pour le gouvernement fédéral, et en 1911, il accepta de remplir la même fonction pour le gouvernement provincial. Mais il continua quand même jusqu'à ces dernières années à faire du ministère à le paroisse S.-Jean-Baptiste.



#### Canadian Art and Artists -

# PAUL CARON

#### A SYMPATHETIC AND GRAPHIC INTERPRETER OF HABITANT LIFE

mil Standard By RICHARD H. HAVILAND 24 dec. 1938

Caron has been painting in watercolors and olds the old houses, street scenes and landscape of the Province of Quebec. Possessing an intimate knowledge of the life of the French-Canadian, he is a sympathetic and graphic interpreter of everyday incidents in the life of the French-Canadian habitant. His familiar winter scenes, is which he usually introduces well known types of Quebec people with their sleights and long-haired larges, are known throughout the country.

district of Bale St. Paul in the Lower St. Lawrence region.

Born in Montreel on September 4, 1874, Paul Caron was the son Mary Corinne Fraser, his father being French and his mother Sentitish. Sir Louis Hippolyte Lafontaine, former Prince Minister of Canada and for nine years Chief Justice of Lower Canada, was an uncle.

Mr. Caron was the son Mary Corinne Fraser, his father being French and his mother Sentitish. Sir Louis Hippolyte Lafontaine, former Prince Minister of Canada and for nine years Chief Justice of Lower Canada, was an uncle.

Mr. Caron was the son Mary Corinne Fraser, his father being French and his mother Sentitish. Sir Louis Hippolyte Lafontaine, former Prince Minister of Canada and for nine years Chief Justice of Lower Canada, was an uncle.

He has too a pleasant way of discovering and displaying the beauties of old historic houses, which are plainly to be seen, but which so often escape notice in their modern surroundings.

The notable platorial record he

their modern surroundings.

The notable pictorial record he has left of the old houses of Montreal and Quebec, which are disappearing all too rapidly and of the life of the habitant, which is steadily becoming "modernized," will constantly increase in value with the passing of the years.

He has also done many effective autumn and summer scenes, and has a number of well-executed purtrait drawings—mostly of children—pen-and-ink aketches, and woodcuts, to his credit.

Apart from the cities of Montreal and Quebec, his favorite haunts have been the Laurentian mountains north of Montreal, especially in the neighborhood of St. Jovite and St. Adeie, and the

Lower Canada College, where he studied under Rev. Arthur Freigh and the late Edmund Wood, Following his natural bent, he afterlowing his natural bent, he afterwards attended the art classes at the Art Association of Montreal where he studied drawing under Edmund Dyomet, R.C.A., the gifted and inspiring teacher, who in his 80th year is still active as secretary of the Royal Canadian Academy. He also studied drawing under the late William Brymner, R.C.A., and painting under the late Maurice Cullen, R.C.A.

All his early work was in watercolor, until a feliow artist asked him why he did not "paint in onston". Since then he has painted in both mediums.

He has been a regular exhibitor.

both mediums.

He has been a regular exhibitor for more than 30 years at the Royal Canadian Academy, and at the annual spring shows of the Art Association of Montreal. His works have also been shown in all parts of the Dominion with travelling exhibits, and at the Ontario Society of Artists' and the Canadian National Exhibition shows in Toronto.



He has twice been awarded the Jessie Dow prize for watercolors; in 1931 and again in 1936.
He married Olive K. Lithgow Smith, daughter of the late Lithgow Smith, of Montreal, and they

PORt a good many years now Paul Caron has been painting in watercolors and one the old houses, street wenes and landscape of the Province of Quence. Possessing an intimate knowledge of the life of the French-Canadian, he is a sympathetic and graphic interpreter of everyday incidents in the life of the French-Canadian habitant.

His familiar winter scenes is which he issually infronces well known types of Quence people with their sleights and long-haired linears, are known throughout its country.

He has too a pleasant way of the large Canada College which later became the path canada series of the French-Canadian habitant.

Canada and for nine years Chief St. Michel," for which Paul Caron are represented at the National Gellery at Ottawa, one a picture of large and the path canada and the old church school of St. John the Evangelist, which later became the path canada and the old church school of St. John the Evangelist, which later became the path canada and the old church school of St. John the Evangelist, which later became the path of the path of the province of the life of the

other a drawing of a child entitled

"It."
Five of his paintings are in the Provincial Government Museum at Quebec. These include "Old Time Bookstore, Montreal," "St. Maurice Street," "18th Century Houses, St. Vincent Street," and "Rasco's Hotel." A woodcut entitled "Intendent Bigot's House," hangs in the Toronto Art Callery

Bigot's House," hangs in the For-onto Art Gallery.

He has executed the illustrations for many books, including "Sag-uenay," by Blodwen Davies, "His-toric Montreal, Past and Present," and numerous works for the late Sir Arthur Doughty, Dominion Archivist.

Sir Arthur Doughty, Dominion Archivist.

He is a member of the Pen and Pencil Club, the Painter-Etchers Association, Teronto; the Art Association, of Montreal, and the Arts Club, Montreal.

# M. Paul Caron meurt à 66 ans

Le défunt était célèbre par ses aquarelles de paysages

québécois. Salacie 15 feat 1941

M. Paul Caron, membre associé de la Royal Canadian Academy of Arts, que ses aquarelles et ses peintures de paysages québécois avaient randu célébre, est décéde, hier aprèsmid, chez lui, la saint Mainieu, à l'age é, 66 ans.

Maiade depuis un an environ.



Malede depuis un an environ, il avait suoi une grave intervention chi-ruggicale en octobre dernier. Né à Montréal, le 4 aspiembre, 1874, il était le fils de M.J.-O. Caron, organiste, et de Maris-Corinne Caron (Weißbeanner), et l'arrière-pe-lit-neveu de afontaine, célé-

M. PAUL CARON lit - neveu de Sir Louis-Hypolite Lafontaine, célé-



PAUL CARON

bre homme d'Etat mans in-fran-guis sous l'Union It avait recu son charatien à l'école Saint - Jean l'Evangelliste maintenant le Lower Canada Courge, et avait étudié l'art du désain et de la peinture sous William Bramuer, Maurice Cuilen et Edmont Dyonnel. A. C'out de la carrière, il avait été desdinateur à la "Presse".

# Gagnant du prix Jessie Dow à 2 reprises

A 2 reprises

Durant une certaine période, il a'était attaché à reproduire les vieilles demeures de la métropole et de Quézie. Plus tard, il avait consacré son art à pelindre les villages des Laurentides dent l'architecture tout is simple à été rendué cylébre par les squarelles. Ce sont puncapaiement ces aquerelles qui représenterent en ces dernières années ses contributions aux expositions de la Royal Canadian Academy et aux expositions du urintemps de l'Art Association du Montréal. Il avait obtem le prix Jessie-Dow en 1931 et en 1937.

M. Caron en représenté dens la collection permanente de la Galérie.

en 1837.

M. Caron est représenté dans la collection permanente de la Galérie nationale à Ottawa par une aquarelle inditalée: "Vieux Megasine" et le Murée provincial possède plusieurs de ses peintures.

Le définit était membre du Pen and Pencil Club, du Arts Club, de l'Art Association e Montréal et ancien membre de la Painters and Etchers Association et de la Graphile Arts Society de Torresto. Il avait été éta membre associé de la Royal Canadian Academy of Arts en novembre 1939.

Le 21 juin 1898, il avait épousé Olive Catherine, fille de Joseph.

Vembre 1339.

Le 21 juin 1898, il avait éponus
Olive Catherine, fille de Joseph
Lighthow Smith. Elle lui survit de
même que deux filles, Mme F.-A.
Dann (Cécile), d'Ottawa, et Mile
Lorraine Lafontaine Caron, Montréal. Son fills, M. Maurice-B. Caron,
decédé en 1928, était l'auteur du
"Curé de Saint-Michel", publié en
1925.

For some time his interests tays in the depiction of old buildings and ancient bits about this city and in Quebec, generally in the winter time. Later he extended his range to the hillside hamlets of the Laurentians, where the quaint rural architecture served as a setting for those watercolors which in late years represented his contributions to Royal Canadian Academy exhibitions and the spring shows of the Art Association of Montreal Work in the last-named exhibitions won him the Jessie Dow prize for watercolors in 1931 and in 1937. He also showed his work at the Ontario Society of Arts, Toronto, and in the fine Arts section of the Canadian National Exhibition, also in that city.

Mr. Caron is represented in the permanent collection of the National Gallery of Canada, Ottawa, by a watercolor epittled 'Old Shops,' and the Provincial Museum at Quebec has several of his works. He was a member of the Pen and Pencil Club sud of The Arts Club. Montreal, and was a part member of the Painters and Etchers Association and Graphic Arts Society, both of Toronto. He was elected Associate of the Royal Canadian Academy of Arts in November. 1938.

On April 21, 1838, he married Olive Katherine, daughter of Joseph Lithgow Smith, who survives with two daughters, Cicely, the wife of The Cure of St. Michel," published in 1925.

The romains are resting at the William Wray Chapel, 2675 University street, and the funeral will be held from the Church of St. John the Evangelist, Ontario street west, on Mondry at 2 p.m., to Mount Royal cemetery.



PAUL CARON, A.B.C.A.

#### Paintings by Caron At Stevens Gallery

Characteristic Quebec Subjects in Oils, Watercolors and

Characteristic Quebec Subjects in Oils, Watercolors and Colored Crayons Shown Colored Crayons Shown Paul Caren, A.R.C.A. of Montreal, who died early this year, was an artist who undormly gave of his best. The scope of his art was not wide, but within its limits he won a following by his ability to make an attractive picture. Circumstances required a long spell of routine drudgery, but he tackied his tasks with seriousness and sincerity, and when things came his way and he could paint the subjects that appealed to him he signed oils and watercolors that give genuine pleasure to those who possess them. Works from his brush form an exhibition new being held in the Stevens Art Gallery, 1850 Drummond street, a collection which also reveals his work in sepia, pen and ink and coincred crayons. It is an interesting show of subjects by which he is best known—scenes in which the habitants of this province play their part. On this page is reproduced a typical subject, done in sepia, showing a bend in the North River—characteristic country houses horses jogging ahead of their sleighs and in the background a typical Laurentism hill. The group in this medium includes a man leading a horse on the road to St. Jovite, sieghs travelling the same thoroughfare, and kindred subjects, while the black and whites deal with this region and with the group of old which were demolished when the Dew Court House was huil. The oil introduces habitants and a horse and siegh outside a barn on a clear whiter day, and the drawings in colored crayons, singularly free of the characteristic waxy shine, deal with men shovelling clay into a

group of carts, a souvenir of the Baie St. Paul region; "Peter," an old horse standing at ease in his stable, a stretch of spacious hilly country, with sleigh on the snewy road, done at Piedmont.

The watercolors include The Key Shop," a bit done in the winter on Motre Dame street east, with sleight and adjacent buildings under a blue sky with clouds; a summer scene showing the old buildings that used to stand opposite the old Court House, the shop awnibgs giving the chance for a bit of gay color; a winter scene with one of the old Small cutters that postmen used on their rounds when clearing eity letterboxes—the general setting suggesting Fortification Lane; an airy winter scene done at St. Hilarion—church dominating the surrounding houses on a rise, with noble mountains in the background; and a bit of typical Baie St. Paul country with sleigh on road, an open stream, distant village and a conical hill in the distance. Vower sellers at the base of the Neison Monument gave him an opportunity to dip his brushes into bright paints, and the picturesque aspects of some of Quebec's narrow streets have not been overlooked in other works.

These watercolors, handled in a free washy manner, are crisp, clean and direct. When working in this medium Caron, to ensure the permanence of his work, was singularly careful in the selection of his materials, abstaining from colors that are fugitive, employing colors that besides being permanent of themselves can be asfely mixed with each other without danger of deterioration—sud he used only distilled water. He would take no chances with any chemicals that might come out in the water when he turned the tap.

PAUL CARON, A.R.C.A. DIES IN 67TH YEAR

gazette 15 feor. 1941 Montreal Artist Was Known for His Paintings of Habitant Scenes

Paul Caron, A.R.C.A.,

Paul Caron, A.R.C.A., whose watercolors and olis of street and country scenes introducing habitants with their sleighs have won \$\frac{2}{2}\$ wide circle of admirers, died at his home, list \$\frac{2}{2}\$ Mathew street, yesterday afternoon in his \$\frac{2}{2}\$ fit year. Mr. Caron, who had been in indifferent health for a year, underwent an operation in Ottawa last October and since that time had been more or less confined to his bed.

Born it Montreal on September 4, 1874. Paul Caron was the son of J. O. Caron, organist, and Mary Cortine (Wietbrenner) Caron, his great grand-uncle being \$\frac{2}{2}\$ if Hipolite Lafontaine, former Chief Justice. He was educated at the School of \$1. John the Evangelist, now Lower Canena College, and is due course trudied drawing and painting under the late William Brymner, Calif., R.C.A., the late Maurice Cullen, R.C.A. and Edmond Dyonner, R.C.A., in his earlier years ldr. Caton was on the art deportment staff of La Presse, and later did much free lance work until his paintings had won a popularity which warranted his devoting his entire time to painting.

# NOS LIEUTENANTS-GOUVERNEURS

L'honorable René-Edouard CARON, 2e lieutenant-gouverneur de la province de Québec, 1873-1876. — Né le 11 octobre 1801, à Sainte-Anne-de-Beaupré. Admis au barreau en 1826; maire de Québec et député en 1834; juge de la Cour supérieure en 1853, et juge de la Cour d'appel, en 1855; lieutenant-gouverneur en 1873. — Décédé le 13 décembre 1876. — Armes: d'argent, à la bande d'azur Québec).

CEUX QUI FIRENT NOTRE PAYS

Biographies
capadiennes
capadiennes
capadiennes
caron
(1801-1876)

René Edouard Caron naquit à Sainte-Anne-de Beaupré, le 11 octobre 1801, du mariage d'Augustin Caron, député à l'Assemblée législative du Bas-Canada. Il fit ses études au collège de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud et au Séminaire de Québec et il fut admis à la pratique du droit en 1826. Il fut maire de la ville de Québec à deux reprises, de 1834 à 1836 et de 1840 à 1846. Elu député à la Chambre d'Assemblée pour la Haute-Ville de Québec, en 1834, il démissionna deux ans plus tard à la suite d'un différend avec Papineau. Désigné comme membre du Conseil Législatif du Canada, en 1841, il présida cette. Chambre de 1843 à 1847 et de 1848 à 1853. Il fut en même temps membre des cabinets Baldwin - Lafontaine et Hincks-Morin. Nommé juge de la Cour Supérieure du Bas-Canada, en 1853, il fut promu plus tard à la Cour du Banc du Roi (appel). Enfin, désigné en 1873 pour succèder à sir N.-F. Belleau comme lieutenant-gouverneur de la province de Québec, il occupa ce poste élevé jusqu'à sa mort, survenue le 13 décembre 1876. Il avait épousé, en 1826, Joséphine de Blois, fille de Germain de Blois, de Québec.

#### L'HONORABLE RENÉ-ÉDOUARD CARON

2ième Lieutenant-Gouverneur

L'honorable René-Edouard Caron est né à Sainte-Anne-de-Beau-pré, le 21 octobre 1800, du mariage d'Augustin Caron, ancien député de Montmorency à l'Assemblée du Bas-Canada, et d'Elisabeth Lessard.

Il fit ses études au collège Saint-Pierre à la Rivière-du-Sud, et au Séminaire de Québec.

Admis au Barreau du Bas-Canada, le 7 janvier 1826, il établit son étude juridique à Québec.

Conseiller de ville en 1833, il est maire de Québec de 1834 à 1836 et de 1840 à 1846.

Il entre au cours de l'année 1834, comme député libéral de la Haute-Ville de Québec, à l'Assemblée Législative et démissionne en 1836, à la suite d'une divergence de vues avec le Président de la Chambre Louis-Joseph Papineau. Il est nommé Conseiller Législatif du Bas-Canada, le 22 août 1837 mais décline cet honneur qu'il accepte le 9 juin 1841. A titre de président du Conseil Législatif, il fait partie du ministère Lafontaine-Baldwin du 8 novembre 1843 au 19 mai 1847. Il occupe les mêmes fonctions dans ce ministère du 11 19 mai 1847. Il occupe les mêmes fonctions dans ce ministère du 11 mars 1848 au 11 novembre 1849. Du 28 octobre 1851 au 14 août 1853, il remplit le même rôle dans le gouvernement Hincks-Morin. Le lendemain, 15 août, il était nommé juge de la Cour Supérieure et, le 27 janvier 1855, il était promu à la Cour du Banc du Roi.

Le 11 septembre 1873, l'honorable René-Edouard Caron était choisi comme Lieutenant-Gouverneur de la Province, succédant à Sir Narcisse-Fortunat Belleau.

Décoré de l'Ordre de Saint-Grégoire le Grand, en 1875, par le Saint-Père

Il décédait en fonction, à Spencer Wood, le 13 décembre 1876.

L'honorable M. Caron avait épousé en 1826, Joséphine de Blois. De ce mariage naquit, le 24 décembre 1843, un fils qui devint Sir Joseph-Philippe-René-Adolphe, avocat, et qui se distingua dans la vie publique. Sir Joseph Caron fit partie du ministère conservateur de Sir John A. Macdonald; il était le président du Conseil des ministres en 1885, lors de l'insurrection de Riel. Il fut membre du cabinet de Sir John L. Abbott, de même que de celui de Sir Mackanzie Bourell. Sir John J. Abbott, de même que de celui de Sir Mackenzie Bowell. Le 25 août 1885, la Reine l'avait créé chevalier commandeur de l'Ordre Distingué de Saint Michael and Saint George.

Le Bottin Parlementaire du Québec

1962

Paul E. Parent

RON

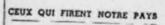


L'HONORABLE RENÉ-ÉDOUARD CARON

[ 182 ]

EX: Le Bottin Parlementaire du Québec 1962

Paul E. Parent



# Biographies canadiennes for Strategues CARRIER (1833-1904)

Plusieurs Canadiens prirent part à la guerre de Sécession. Il existe même des preuves à l'effet que des religieux canadiens ont servi d'aumôniers militaires au cours de cette guerre affreuse, la première des guerres modernes. Au nombre de ces derniers on mentionne le Père Joseph-C. Carrier. Né en Savoie, en juillet 1833. Jean Carrier entra chez les Pères de Sainte-Croix, en 1854, et reçut la prêtrise, le 1er septembre 1860. Après avoir été professeur à l'Université Notre-Dame de l'Indiana, de 1860 à 1863, il fut aumônier de l'armée des fédérés pendant la guerre de Sécession, de 1863 à 1866. Durant les deux années qui suivirent, le Père Carrier visita la France dans l'intérêt de sa communauté, de 1866 à 1868, puis il retourna à sa chère université de Notre-Dame, où il enseigna durant dix ans, de 1868 à 1878.

C'est alors qu'il vint au Canada et qu'il enseigna la physique et les sciences naturelles au Collège Saint-Laurent, près Montréa), de 1878 jusqu'à sa mort, survenue le 12 novembre 1904. Dans cette institution si chère aux Canadiens, le Père Carrier a fondé un musée et une bibliothèque. Il était maître ès-arts et licencié ès-sciences.

Nommé conservateur du Château de Ramezay.

# M. Louis Carrier au Château de Ramesay La Société d'archéologie et de numismatique de Montreal annonce la nomination de M. Louis Carrier au poste de conservateur du Château de Bameray. M. Carrier est, depuis deux ans, accrétaire correspondant de la Société d'archéologie et de numismati-



M. LOUIS CARRIER

que. Comme conservateur il succède au numismate réputé, feu L.-A. Renaud. M. Carcler est membre de la Société Royale des Arts, de Londres, et de la Société royale de Géographie. Il est membre des la Société historique de Montreal, un des directeurs du Musée de l'île Perrot, et membre honoraire du Musée de Nouveau-Brunswick.

#### . Mr. Carrier Resigns From The Chateau

There will be much regret that persistent ill health has compelled Mr. Louis Carrier to resign his post as curator of the Chateau de Ramezay. Very rarely does a man bring to his post qualities so necessary and so fitting as Mr. Carrier brought to his.

He is a connoisseur of the arts and crafts of this province. Though old silverware is his special field of study, everything historical has made its strong appeal to him. With a wide historical background, he has been able to set every old object—whether silver-ware, or paintings, wood carving, or antique weapons—into its time and place.

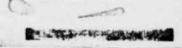
In the years of his curatorship, many changes and improvements have been made in the historic old Chateau. In all these he has had his part. It was a self-effacing part, for it has always been the Chateau and its work that he

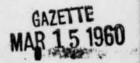
has had in mind. Yet his own knowledge of things

historical has been so comprehensive and so authentic that he made the Chateau a sort of clearing-house of in-formation, given generously out of his own store of learning. It is said that when the novelist, Thomas Constain, was seeking information in Montreal on the LeMoyne family, for his historical novel "High Towers," he felt frustrated in his search until someone directed him to the Chateau de Ramezay and its

His affection for the old building and its contents, and the care and courtesy he showed to all visitors (with the very competent aid of Miss Anna O'Dowd, the assistant curator) have given the Chateau de Ramezay an even greater role and meaning than ever in this city and beyond it. It is regrettable that Mr. Carrier's

health does not permit him to carry on with his work. But he has every reason to be satisfied, as Montrealers have every reason to be grateful, for the outstanding work he has been able to do.





## Curator Carrier Resigns At Chateau de Ramezay

Chateau de Ramezay since October, 1954, has tendered his resignation because of persistent ill

During the years of his curatorship he took part in many chan-ges that transformed the condition of the building and rearranged its exhibits.

He prepared the new catalogue of the collections and helped to introduce many new activities. introduce many new activities, such as the reception at the Cha-teau of different organizations, as well as conducting many groups, notably classes of schoolchildren. around the historic building.

strong the martir outning.
Since 1934, the number and variety of the acquisitions by the Chateau have greatly increased. A tribute to his work was seen in the setting up of a special "Circator's Fund," with an income. of \$1,000 a year. From this fund, the Curator was enabled to make purchases of important historical Montreal Daily Star. He founded material, in cases where immediate purchase was necessary engaged in book publishing.

Mr. Carrier brought to his in 1830. Mr. Carrier became work as curator a wide back ground of scholarship and experience. Born in Levis, he attended Loyola College and canada in 1935 he ran as an served with the Royal Air Force in the First World War. He subsequently worked as a reporter on the Quebec Chronicle-Telegraph. The Gazette and the served work in the history of the arts and crafts of Franch Canada.



search work in the history of the arts and crafts of French-Canada. Mr. Carrier lectured widely on these subjects and planned many exhibitions of French art in mu-seums in Canada and the United States. His special field of study was early Quebec silver and silversmiths.

He is a Fellow of the Royal So-ciety of Arts (England) and the Royal Geographic Society. He is a director of the He Perrot Mua director of the lie Perrot Mis-seum and was made an honorary member of the New Brunswick Museum following researches into the silversmiths of that province.

Mr. Carrier has been appointed Honorary Curator of the Chateau de Ramezay, where his services as a consultant will be available.

GAZETTE MAR 1 5 1960





Louis Carrier

Funcal for Louis Carrier, allocal famous French writer and former curator of Chateu de Ramezay, will be held in Notre Dame Church Monday at 10 a.m. He was 63.

The Antiquarian and Numismatic Society of Montreal announced in October of 1954 his appointment as curator of the museum.

Journalist, lecturer, publisher, and collector of Canadiana, Mr. Carrier had for the previous two years been the society's corresponding secretary. It still manages the Chateau. He succeeded the late L. A. Renaud.

Known particularly for his research work in the history of the arts and crafts of French Canada, Mr. Carrier had lectured widely on these subjects and had organized a number of Canadian painting exhibitions which were known here and in U.S. centres.

He planned the "Painting in Canadia" exhibition in Albany, 1946; "The Arts in French Canada" at the Provincial Museum in Quebec, 1952.

Born in Levis, Mr. Carrier attended Loyola College and served in the Royal Flying Corps and RAF during the First World War. He later joined the staff of the Quebec Telegraph and was subsequently a reporter for the Gazette and the Montreal Star. He then founded the Mercury Press and engaged in book publishing.

In 1930 he became special correspondent for the New York Times and later was appointed general manager of Le Canada. When the Roader's Digest started in France edition, he was hired as Consultant, for more

. THE MONTREAL STAR, FRIDAY, DECEMBER 15, 1961

#### Carrière une et varice a la lois

ANS LA VIE de Louis
Carrier, conduit aulourd'hui à son dernier
repos, il y a eu à la fois
de la variété et de l'unité.
lournaliste, dans sa jeuhesse, Louis Carrier derait terminer ses jours
tomme conservateur de
husée, après avoir été
brganisateur d'exposikons, éditeur de livres,

conférencier itinérant, correspondant de journaux et de revues, etc.
L'unité vient de son culte de l'art. Toute sa carrière, en effet, cet homme de taille plutôt délicate et de santé frêle se préoccupa de l'art et de l'artisanat, qu'il s'employa à faire connaître non seulement au Canada, mais

aussi à l'étranger. On le retrouve à Albany, à Détroit, à Cleveland comme organisateur d'expositions de peintures, d'artisanat, de rétrospective d'histoire.

Ces dernières années, au titre de conservateur du musée du Château de Ramezay, il a contribué par ses heureuses initiatives à attirer une plus grande affluence de visiteurs et à accroître le nombre des objets et documents exposés dans les salles de cette historique maison des anciens gouverneurs de Montréal. M. Carrier aura beaucoup aidé à l'avancement des nôtres.

Alfred AYOTTE

LA PRESSE, MONTREAL, LUNDI 18 DECEMBRE 1961

# CE DOSSIER CONTIENT PLUSIEURS DOCUMENTS ILLISIBLES

## Marc Carrière: j'ai acheté Dupuis Frères pour le garder

## Des projets d'expansion dans la banlieuet à Trois-Rivières

Sir au provinsu président de Supula Frênes Live, ne le poutaites surfout pas de grand Immeler, En ellet, M. Marc Carril in sime minux se présonier aux journalistes et à ment reinsi à force de mavali et d'efforts répérés,

"Je vena que le personnel de Daunts se considére comme non a meté", affirme till en especial prevenantement le grand tenent rocales de vitteme etgate. Tot d'allieurs es que je me pur je son devenu proprietore du mazanta, le 18 février au soir, alers que je les al rémits que le les pare etabler un premier contact. Et je puis vous dire que jui été très satisfait de celes première reneante."

the première renembre." C'est ainsi que M. Marc Car-

"Visio saver, co n'est sur in presidere fois que le infinbéros-se à l'agoit Freres. En effet, au décet des mades 1630, après avoir tié obligé de ventre Sis-ter Sians à value de diffondes. Engrésese favoir offert 1608. ter Shaire à raille de difficillos financières à la mairea Dapais le leis proposais de m'encager comme Hore venice." Personne Hore venice d'arrive de situader le president de venice et avec comme acula rémanactition un certain pourcontage sur l'augmentation des venice à la fia de l'impé, du réfinisa ma proposition.

Tru la suite de fondals le

Test ma proposition.

"For la suite, je fondals la maissa de courle je Mex Cerrière Lice, qui me permit de minister our romages de la figuration, inte expériences presque méropaemable. En 1901, je fabrais l'acquisition des Labores forces thes Porters toires Des Bergers, une entre-perse de prodoits piarmaconfiquen La société de gestion Sogens luc., fundée par agrés, prit sous son contrôle cette première entreprise, puis les Laboraen voyage à l'étrancer, et mand le rivées, à la l'ét de jarvier, je n'avoir pas encore roussi à subjer l'appas Preres, àr déci-dar dont de reneautre M. Paul Destructue.

"La première rencance ent ben le 11 legrier Dans les paires qui autyrent, nons troiners les détails le la transaction, et le 13 fevrier, tota était règle. La mis memo, corame je wons l'ai déja dit, je rencontrais les car-ployes de Dupuis Frères, et tra-presentais à eux comme nou-veau propriétaire de l'entre-prise."

M. Carrière aveue qu'in a die agrablement surpris de vun la réaction aympanique des employés, et écarte d'un revers de la main les rumeurs voulant que les enguers de l'entreproceauent requets à l'aler que l'oppuis Prères sal devenu un "paquet d'actions" que les finameters de vendent entre ens "Vous pouvez dire rece sur le paper teste de considére Dupuis Prères camme de mais la peur reste de considére Dupuis Prères camme de mais la peur reste de considére Dupuis Prères camme de fin de carreère peur moi Mou frère et mer même unimes des achieuns le cetae rais boute ultre a action qu'un me tendrait à l'inicant, même si je devais y realiser in béné fice substance.

An chipatro des projets qu'il caresar pour Dupuls Prères, M. Carrière au moina categorique, manifecte plus de carconspection, mola carefe le missie inflormation que a M. Pranson marche projet le projet d'etablis serment de Radio-Canada dans IEEA, Papilla mirrobora après. PEST, Duputs murchers season

"Point Pinstant, nous allous nous alternations altereber a remover or qui doil offer remove dans le magnetin actuel. Nous allous pratetre étailer aussi la possibilité de démonir l'entrepôt qui est si tué dans l'ancienne école Victor Doré."

De nouvelles succurades

De nouvelles succurades

M. Carrière projette-t-il d'auvir de nouvelles succursales
de Dupuis Frênce à travers la
pravince, comme la chiese se
parle departe fact lenglempe?
à cette queston, le neureau
president refice de repondre de
manière precise, mais laisse
autouire qu'il en déjà en négocustions à Trois-Rivières, avec
les preprédaires d'au grand mafissia à rayons de cette ville. de même qu'avec les promo-teurs d'un ocotre d'achats.

Sherbroote et Québec? Ce sera paur un peu plus tard. Sor l'ée de Montréal? Des projets d'établissement au centre d'ampu et à reni ce l'abreville font présentement l'objet de régociations acrieures plus sérieures en lout eus que celles concernant l'inclusion d'une succursale de Duraisse Prères dans le projet de 2123 millions mis sur pied par Mare. Development et Falen. Sherbrooke et Quéliec ? Ce Mace Development et Eulen, dans le centre de la ville, pres de l'actuel magann Enfan.

de l'actuel magenin Estan.

Dans le nord de la ville, il est torjours possible que Certeni, aur la Pinza, fasse l'objet d'une certaine interration au nivers de la publicité el des achais avec Dupuis Frères. C'est peutêtre ce que M. Carrière a l'intention d'annoncer, demain, su cours d'une conservace de presse qu'il a emvoquie paur à heures de l'aprèsemidi.

Avant de le quitier, je deman-de à M. Carrière s'il a foi en l'avente de l'Est de Montrési, avente de l'Est de Mentréal, que les gouvernants et les pro-nadeurs ont en tendance à sublice ces dernières années. Mais pour sur que j'ai con-tience : a condition que les autorités pouvernementales, sur-tont élais le cas de Radio-Cama-du, vendient bien, faire leur part."



M. MARC CARRIERE . . . "Je suis très eptimiste !"

rière, président de Marc Cerriè-re Live, conrilets en ubliga-tions, et de Sugena fra , une se-ciété de godhoù, aborde sa nou-velle tacne.

telle tacne.

La dernière chance

Une tache tien sourde, sclori
certains qui se manquent pas
de préciser que cette nouvelle
acquadités représente protable-ment la dernière chance du
grand magnain de l'Est de re-sever le défi que la lancent les
quatre "grande" de l'Ouest, et
al menualit nes vendes et ses
grechs qui, parair il out sofit aut baiere appreciable. Et pais
il va folieir metres Trupals à
Phrure de Montreal, c'auth-aire, remover, imporer, constrai-re pais de l'expansion. Une
librate d'auvergure qui ne men-lie pai esfrayar le nouveau pre-positive.

toires Nadeau, peu de temps oprés Saivirent l'acquisition de Corbeil sur la Plara, et celle de Canada Drug." Poutes ces entreprisos, sauf Corbeil, logent maintenant sous un même toit, au rond de le rue Saint-Laurent, près du bestevard Metropoli-toin.

Puis, ce fut le tour de l'appris

"En décembre dernier, le rencentrale M. Jean-Louis Lé-vesque qui zor mit un contrait de la pessibilité pour moi d'agor in pensione pour moi et ac-querie Dupus, dont le contrôle. À estle epoque, était entre les trains de Corporation de Va-leuen Trans-Caucata, et deut le leuen Trans-Caucata, et deut le l

La transaction est bücke "Entre-temps, je dus purch

Dernière Heure/Le Petit Journal, dimanche 13 mars 1965

## Orphelin à 15 ans, Marc Carrière est grand financier à 45 ans

PEU D'ETOILES brillaient En 1943, à 22 ans, il est nom-dans le ciel de la finance au me secretaire de l'Association Québec, chez les Canadiens professionnelle des industriels, français. M. Marc Carrière C'était un groupe de patrans vient définitivement d'y accro-chrésieus. Il occupa le poste cher la sienne. Ne à Montréat, jusqu'en 1947. Son expérience le orphedia da père à l'âge de designait bien pour devenir di-quinze ans, il a réussi maigre recteur du personnel de la com-les déboires de la vie à se pagnie Ayers de Lachute et as-frayer un sentier droit, dans le sistant du président, monde de la finance. En 1950, à 29 ans, Marc Car-

via il faut faire le don de soi dans sa jeunesse et ne pas craindre ou avoir honte de ser-vir les autres. Durant sa jeunesse, le sujet doit occuper sea loisirs, du moins une partie,

aux ocuvres de charité. A douze ans, M. Carrière se dévouait aux oeuvres de la St- Emvin 10 succès, Vincent-de-Paul, A la mort de son père il quitta ses études au la grant collège Ste-Marie et entra au service de la banque de la Cité et du District de Montréal, comme messager.

Marc Carrière se lançait dans la vie, adolescent et sans argent. A 15 ans, que pense+ on de la vie et comment s'y tailler un avenir que l'on pourra qua-lifier de réussite?

M. Carrière me répondit sans besiter: "Travailler. Savoir écouter. Savoir accepter les conseils des autres. Etre au-dacieux quand c'est le temps." C'est un beau plan pour réussir uns carrière brillante, lui ai-je

Oul, mais il faut travailler de toutes ses forces. Alors que j'étais messager à la banque, l'ai pris tous mes loisirs pour étudier, pour raitraper l'équi-valent de la partie de mon cours classique, que j'avais abandon-né à la mort de mon père. Je m'inscrivis ensuite aux sciences sociales, économiques et politiques. Je terminal le tout ma spécialisant en relations industrielles avec le père Emile Bouvier à l'université de Mont-

#### Un financier m'est pas un ogro

A l'age de 20 ans, Mare Car-A l'age de 20 ans, Mare Car-rière a subi le choc de tous les étudiants du monde, celui da la politique. Il milita dans les rangs du bloc populaira avec Jean Drapeau et André Lauren-deau. Il fil aussi parsia da le deau. Il fit aussi partie de la Ligue d'action nationale, devela Ligue de défense du Ca-

monde de la finance.

Eu 1950, à 29 ans, Marc CarChez cet homme, pas d'arrogance, pas de cette brusquerie. Le geste qui devait être le préqui fait suinter l'impatience et lust d'un homme d'alfaires, du
laisse sous-eniendre la haute futur financier. Il decida de
opinion que l'on a de sai. Au malante. laisse sous-enlendre la haute futur financier. Il décida de opinion que l'on a de soi. Au voler de ses propres aites Avec contraire. Marc Carrière sous le concours financier de quel-tient que pour réussir dans la ques anus, il se porta acquéreur le concours financier de quel-ques amis, il se porta acquéreur de "Slater Shoe" qui employait alors 400 ouvriers. L'année suivante, un revers personnel l'obligea à quitter la compagnie qui passa en d'autres maios

# la grando

Il fallait recommencer à zero.

S'est-il découragé ? A-t-il abandonné les affaires pour un travail quelconque de rou-tine qu'il aurait accompli pour le reste de sa vie ? "Ah ! non, dit-il, j'ai décidé d'aquérir de solides connaissances en finance. Aussi l'entrai au service d'une compagnie en valeurs mobilières, le Crédit Anglo-foncier. J'y ai travaillé fort et j'ai fait des économies. Je trouvais ma voie et jo voulais réussir dans ce nouveau domaine. J'ai fini par acheter la compagnie dont j'al changé le nom et qui opère maintenant sous le nom de "Vaieurs en placements Marc Carrière Limitée".

Marc Carrière avait exploité le bon filon de sa mine. Le succès lui souriait et tout progres-sait. En 1962, il fondait une so-ciété de gestion nationale qui prit le nom de "SOGENA INC."

En 1966, Sogena compte les entreprises suivantes : Dupuis Frères, la dernière acquise pour \$1,500,000, le laboratoire Desbergers, le laboratoire Nadeau, Canada Drug Ltée, la so-ciété Jacquar, lo magasin Cor-beil sur la Plaza et un hôtel à la Guadeloupe avec capital camadien.

Mare Carrière possède sa compagnie de valeurs en place-menis. Letang înc., grossiste en ferronnerie et Gattuso Corp. Ltée. De plus, M. Carrière, as-socié à parts égales avec deux membres de Societa evaluite. membres de Sogena, exploite le domaine Bromont Inc., situé non loin de Granby, Il s'agit de 5,000 acres de terrain ou sera établi un centre domiciliaire immense. Une partie sera ré-servée à l'hôtellerie, aux sports



Marc Carriera est un fervent de concours hippiques; il admire ici une bête montée par l'une de ses filles. d'été et d'hiver. Bromont dépas-sera en spiendeur tout ce qui peut exister du genre dans les Laurentides, selon M. Carrière,

M. Carrière m'a dit tenir de son pere les principes qui lui permetient de bien s'entendre toujours avec ses "collabora-teurs". "Ne fais Jamais aux autres ce que tu ne voudrais pas qu'en to free à l'enter de pas qu'on te fasse à toi-même. Vis et laisse vivre."

#### Count qui ont de la chance

M. Marc Carrière ne croit pas à la chance, mais bien à la Providence et à la destinée sous la conduite de Dieu. Et mes principes religieux, que je n'ai pas honte d'afficher, ne m'ont ja-mais nui dans les affaires. Au contraire, ils m'ont aidé dans mes efforts."

Il a institué la fondation Marc Carrière pour venir en aide aux jeunes qui veulent s'instruire et aux institutions. Plus tard il veut que cette fondation contribue à une étude poussée sur les relations ouvriépoussee sur les rétations ouvrie-res - patronales ou plus juste-ment capital-travail. Jamais au-cune fondation de l'Amérique du Nord ne l'a fait.

"Je crois en l'organisation professionnelle de toutes les classes de la société. Le droit d'association est sacré autant pour le travailleur que pour l'employeur," aime-t-il à répéter.

A 45 ans, M. Marc Carrière est un homme heureux au mi-lieu de sa famille de six enfants, 3 garçons, 3 filies. Les fi-nanciers savent tout bien équi-librer. Il habite un beau domaine à Ainmisic, au bord de la rivière. Ses sports favoris sont l'équitation et les croisières sur son yacht de plaisance.

Il est heureux et veut que ses "collaborateurs" le soient aussi en assurant le succès de sea entreprises parce qu'ils ont la droit naturel de vivre seion la standard de la vie courante,

Hervé LEPINE



## l'envers de la médaille

LAT I ASSESSMENT OF THE SELECTION OF SERVICE

## MARC CARRIÈRE TIENT PAROLE: IL A \$50 MILLIONS POUR L'EST

M ARC CARRIERE, financier bien connu et humaniste par surcroft, a déclaré qu'il maintenait sa parole face à une déclaration qu'il nous a faite il y a quelques mois. •

M. Carrière nous avait parlé de son projet de développement de l'est de la ville de Montréal. Il avait affirmé qu'il serait disposé à trouver l'importante somme de 50 millions nécessaire à l'élaboration d'un

complexe de gratte-ciel qu'il situerait entre les rues Demontigny, St-Christophe, St-Hubert et Ste-Catherine.

Monsieur Carrière continue à tenir parole à l'effet qu'il aura ses 50 millions dès que Place Radio-Canada aura définitivement décidé d'ouvrir ses portes. Si tout ça se concrétise, l'Est va enfin respirer!



Marc Carrière tient parole. Il aura 50 millions des que Place Radio-Canada aura décidé d'ouvrir ses portes.

# MARG GARRIÈRE his dère un empire de \$23 millions

par Ivan Rioux-Sabourin

Pour un fils de serrefreins, il s'est bien tiré d'affaire. Quoiqu'il ait perdu son père à 15 ans, au cours des années trente, c'est-à-dire en pleine dépression économique, et que par ce fait il ait dû abandonner ses études en versification au collège Sainte-Marie, l'autodidacte Marc Carrière a réussi à se tailler une place prépondérante dans le quartier de la haute finance, rue Notre-Dame. Aujourd'hui, à 46 ans, il gère un empire dont l'actif dépasse \$23 millions.

Sogena, la société de gestion qu'il a fondée en 1962, lui donne mainmise sur Dupuis Frères, Corbeil sur la Plaza, Gattuso Corporation Ltd, Dupuis Acceptance Inc., J.-L. Fortin Limitée, Desbergers Limitée, les Laboratoires Nadeau, Canada Drug Ltée, Mark-Hot Inc., Bromont Gold & Country Club.

Une éloquente liste d'acquisitions qui confirme son sens inné des affaires! Dans l'esprit du public, le financier demeure une créature inaccessible, intouchable, protégée par la toutepuissante influence de l'argent qu'il possède ou contrôle. Le commun des mortels se contente d'épier ses mouvements sans trop en comprendre le sens.

#### Un jour vécu avec Marc Carrière pour connaître l'homme

Ce qui nous importe, c'est de lever ce voile et de dissiper quelque peu le mystère qui entoure la personne de Marc Carrière, de découvrir la clé de son succès et sa philosophie de la vie. En passant une journée complète avec lui, nous avons pu observer l'homme à l'ocurre. A cette fin, le photographe Gilles Corbeil et moi-mème l'avons done cueilli chez lui, tôt un matin de la semaine dernière, à sa somptueuse maison de style colonial, à Bordeaux, qui longe la rivière des

Durant 10 heures, nous l'avons talonné. A la longue, cette réserve propre à une première rencontre entre parfaits étrangers a cédé la place à un échange de confidences et éliminé les façades. Notre but, ici : dépouiller l'homme.

#### On prend Marc Carrière pour un frère du cardinal

Ce n'est pas en passant une seule journée avec Monsieur Carrière qu'on pourrait prétendre décrire l'homme dans son entité. Mais il reste que plusieurs facettes de sa personnalité nous sont devenues perceptibles. Physiquement, il ressemble au cardinal Léger et à Maurice Richard. A maintes reprises, affirme-t-il en riant, on l'a pris pour un frère du cardinal.

En 1945, il épousa Rita Gagné,



... planificateur

qu'il avait rencontrée un soir qu'il était alle au théâtre au Gesû. Le couple Carrière a six enfants: François, Marie-Josée, Isabelle, Benoît, Dominique, Anne-Marie. Une question surgit: la vie d'un homme d'affaires ne compromet-elle pas jusqu'à un certain point le bonheur de son foyer? Sa femme, jolie blonde, ne le croit pas: "Il s'agit de comprendre son mari lorsqu'on sait qu'il est absorbé par les affaires." M. Carrière ajoute pourtant: "La femme surtout en souffre, puisque même au foyer je demeure soucieux, étant donné mon travail."

Il monte en épingle le rôle de sa femme. "Je dois mon succès à sa compréhension. Elle m'est un appui de premier plan." Profondément religieux, M. Carrière connaît bien le pape Paul VI; il l'a rencontré en 1940 alors qu'il faispit partie de l'Association patronale italo-canadienne. "Comment pourrais-je travailler sans un guide derrière moi? Dieu est un fait dont je ne doute pas."

#### Marc Carrière veut vivre la simplicité de l'Evangile

Si vous lui rendez visite chez lui, à son bureau de la rue Notre-Dame (chez Marc Carriere Ltée), tout comme à celui de Dupuis Frères, dans les halls d'entrée vous verrez quelle place importante prend à ses yeux la religion catholique, Partout, des crucifix, des portraits du cardinal Léger et de Paul VI. Chevalier de l'ordre de Saint-Grégoire le Grand, membre de l'Unione Cristiana Imprenditori Dirigenti, administrateur délégué de la Grand'corvée du Cardinal, Marc Carrière pourrait aussi bien être cardinal luiméme qu'on n'en douterait pas. Il souligne cependant qu'il n'a jamais désiré devenir un religieux. "Ce qui me préoccupe, c'est de vivre la simplicité de l'Evangile et de mettre en pralique la doctrine sociale de l'Eglise", prècise-t-il.

#### "Je suis maître après Dieu, et j'y tiens!"

Il ne se cache pas d'être impuisil, tendu. Son timbre de voix révéle d'aitleurs le conflit constant qui se livre en lui : il tente de maîtriser un tempérament autoritaire. 'Dans mon entreprise je suis maître après Dieu, et j'y tiens! L'autorité investie en un seul homme demeure pour moi la meilleure manière de procéder, en tout."

Il fume comme une vraie cheminée. Deux paquets par jour : "C'est la seule chose qu'il me reste à dompter", affirme-t-il. Ses loisirs ? Il en a peu : "Mon plus grand repos, c'est celui que je trouve chez moi, auprès de ma famille, lors des quelques heures qui nous réunissent."

#### "Les mondanités réduisent le rendement au travail"

Alors, il lit des revues d'ordre économique, regarde un peu la télévision. Il n'aime guère la fiction Maia il se plait aux récits à base d'histoire. "Je n'aime pas les mondanités, car je n'y trouve pas de détente. En peu de temps, lors des "parties", on constate qu'un verre d'alcool n'attend pas l'autre. Ces soirées risquent de réduire le rendement au travail. Autant que possible je m'abstiens de participer aux soirées mondaines. Je tiens à me lever chaque matin bien dispos."

Son déjeuner ? Des rôties, du café. Il quitte la maison à 8 h. 30, se rend chez Desbergers, aux laboratoires Nadeau, à la Société Jacquar, chez Corbeil sur la Plaza, chez Gattuso. (Son frère Jacques est président des compagnies Desbergers, Cana-

da Drug, Jacquar et Nadeau. A fitre de président de Sogena (dont toutes ces compagnies sont des filiales), Marc Carrière vérifie les rapports des ventes. Il se rend chez Dupuis Frères vers 11 heures. Il y reste jusqu'à la fin de la journée.

"Dans toute entreprise, on peut se fier à une machine IBM et a la matière grise de l'individu Moi, je me sers des deux. C'est ainsi que je fais ma tournee quotidienne de tous les étages de Dupus Frères chaque apres-mid." Il va ici et là, s'informe à chaque rayon des problèmes de l'heure. Grands sourires, de pari et d'autre. Sa démarche est altière sans être arrogante,

Lorsqu'il est en proie à une forte tension, il sort du magasin et arpente les trottoirs du quadrilatère Saint-Catherine-Saint-André-de Montigny-Saint-Christophe. Il regarde les vitrines tout en fumant une cigarette (interdit de fumer à l'intérieur). Le grand patron n'est devenu qu'un simple piéton.



(Photos John Loylor et Gilles Curbeit)

Comment vont nos affaires aujourd'hui? demando Marc Carrière à sa secrétaire, Mile Myrto Brassour. Le financier vient d'arriver au bureau de sa société de courtage.

slasme dans tom ce que j'ai

siasme dans tour ce que i ai accompti, peu amporte l'impor-timee da travail. L'ai toujours teeu à prot quer les verius de justice et de charité.

L'a les defauts ? "Vous recier, mour informé en interrogeant ceus qui travaillent avec toui. Disons que je aus très impa-tical, et ecla est du a une gran-de vulonté de réussir. Ce que je commande aujourithui, l'auruss veulu que ce soit bien fait hier ! Mes collaborateurs s'en ressen-Mes collaborateurs a en ressen-tent. Je suis fier sans explica-bon, mais organilleus avec ex-plications, pour remair, il faut croire en sanmeme et ne pas se déprecies mutilement."

#### "Pas de travail administratif pour les femmes!"

La musique? Le semi-classi-

La musique? Le semi-classi-que, J'alone tout en qui concerne la mer, les voyages L'été, J'en profite pour faire un voyage sur mon yacht, le "Corsaire". En liver, comme l'ours, je me ter-re dans mon trou!

Les femmes, en affaires?
"Autoni que possible, je ne ticos pas à confier un travail admi-nistratif aux femmes. Elles possiséen un certain sons d'un-mour et uns sensibilite qui ne concordent pas toujours avec la réalité des affaires. Dans le do-maine des relations publiques, par contre, elles sont dans leur élément."

"Je dis ce que je pense, au risque de déplaire . . ."

Ses qualités? Il nous les dit lui-même : "La franchise de dire ce que le pense, même au risque de déplaire, et l'enthou-

ABORNAL (00 AND COMMENTS OF

Equil Mare Correct In some entire of the parameter of the

# "Mon repos?

# Chez moi, en samille!"

Aujourd'hui, si vous rencontrez Monsieur Carrière, vous ne manquerez pas d'être impressionné par son insistance sur l'idéal, "L'idéal, c'est ce qui fait l'homme, dit-il. Je respecte l'homme qui se marie parce qu'il accepte de prendre des responsabilités et de penser aux autres. Je ne dénigre pas le célibataire. S'il est instituteur, s'il fait partie d'une communauté religieuse, le célibataire peut se réaliser pleinement. Un homme, pour moi, c'est celui qui sait où il va."

#### Fini, son rêve d'être avocat!

Pourtant, il y eut une époque où Marc Carrière ignorait tout de son avenir. C'est en 1935. Agé de 15 ans, il étudie au collège Sainte-Marie. Il veut devenir avocat. La même année, sur son lit de mort, son père, humble serre-freins à l'emploi du Canadien Pacifique, fait savoir à Marc qu'il devra quitter ses études. Sa mère n'a pas les moyens de lui assurer la poursuite de son instruction.

poursuite de son instruction.

"J'avais beaucoup d'admiration pour mon père. Il a eu une
influence décisive dans ma vie.
Je me rappelle que, petit gars,
j'avais peur des orages électriques. Mon père m'expliqua
que le tonnerre était inoffensif.
Nons causions ensemble. Pour
ètre heureux, me disait-il, je
n'avais qu'à mettre en pratique le "Ne faites pas aux autres ce que vous ne voulez pas
qu'on vous fasse" évangélique.
Lorsqu'il mourut, j'entrai comme messager dans une modeste
succursale de banque à Montréal, au salaire de \$25 par
mois."

#### Il en a assez d'être commis de banque et pilier de taverne

A 18 ans, Marc Carrière fréquente assidûment les tavernes. Des discussions oiscuses ici et là : "Avec mes amis, je placotais durant des heures. Dernier commis d'une banque d'é-



"Il s'agit de comprendre son mari quand on sait qu'il est absorbé par les affaires", confie Madame Carrière.

pargne, perdant mon temps à l'extérieur, je me suis dit que je devenais un rien."

Il ne veut pas perdre le nord ni se voir condamné à une vie médicere. Le paul de pour

ni se voir condamné à une vie médiocre. Le goût de poursuivre ses étndes le tenaille. Désespéré, il accourt auprès de son ancien professeur de syntaxe, le père Reid, jésuite.

son ancien professeur de syntaxe, le pére Reid, jésuite.

"Père, lui dis-je, je sens que je m'en vais vers rien. Je veux poursnivre mes études. Je songe à m'inserire aux cours du soir à l'Université de Montréal, en sciences sociales. Le père Reid me dit alors qu'il me présenterait à "un jeune frais", le père Emile Bouvier, diplômé de l'Université de Washington en sciences économiques,"

de l'Université de Wasnington en sciences économiques," C'est alors que "le jeune frais", aujourd'hui un économiste de renom (ex-recteur de l'Université laurentienne de Sudbury, maintenant à l'Université de Sherbrooke), donne à l'adolescent inquiet le goût des sciences économiques. Il lui passe des bouquins, il l'incite à les lire avec sérieux: "Prouve-moi que tu ne veux pas perdre ton temps, en lisant deux heures par soir", avait ponctué le père Bougier

"Prouve-moi que tu ne veux pas perdre ton temps, en lisant deux heures par soir", avait ponctué le père Bouvier.

Bientôt, Marc Carrière écourte ses sorties: "Un soir, au lieu de revenir à 11 heures à la maison, je rentrai à 10 heures. Petit à petit je commençai à m'emballer pour l'économique. En quelques semaines, j'avais éliminé mes sorties. Je rentrais à la maison à 8 heures et passais le reste de la soirée à étudier, à apprendre les rouages de la science économique."

et passais le reste de la soirée à étudier, à apprendre les rouages de la science économique." Anticonscriptionniste, il se joint au Bloc populaire, à la Ligue de défense du Canada, et à l'Action nationale auprès d'André Laurendeau. De 1943 à 1947, il exerce son activité au sein de l'Association Professionnelle des Industriels, dont il est le secrétaire-fondateur. En face d'un homme d'affai-

En face d'un homme d'affaires qui se déplace dans une luxueuse limousine conduite par un chauffeur privé, en livrée impeccable, et qui habite une somptueuse maison avec piscine, on ne peut éviter de l'interroger sur l'argent. Pour loi, dont dépend le gagne-pain de quelque 2,400 salaries, ca veut dire quoi préer des millions.

dire quoi, gérer des millions?
"Personnellement, je ne suis
pas millionnaire. Voyez-vous, ce
n'est pas tellement l'argent que
vous possèdez qui compte mais
plutôt celui que vous contrôlez.
Un gérant de banque ne possède pas les millions entreposès
dans la chambre forte. Mais, si
vous voulez emprunter \$500 pour
acheter une auto, c'est à lui
que vous vous adresserez, parce qu'il a le pouvoir de vous
accorder ou de refuser cet emprunt."

#### Il emprunte en argent, et veut rembourser avec du cuir...

"Dans le monde de la haute finance, ce qui compte le plus, c'est la parole donnée. C'est sacré! La confiance établie est une tradition. On traite chaque jour pour des millions de dollars par téléphone sans qu'on signe quoi que ce soit."

En 1949, à 29 ans, Marc Carrière acquiert la compagnie de souliers States.

En 1949, à 29 ans, Marc Carrière acquiert la compagnie de souliers Slater's. Il avait emprunté \$500,000 d'un syndicat pour acheter l'entreprise et \$1,000,000 d'une banque. Son premier geste d'industriel. Parla suite, la banque dont il avait emprunté exige le remboursement de la dette. "Écoulez. L'argent que vous m'avez prêté, je peux vous le rembourser en cuir. Vos chambres fortex sont assez grandes pour en absorber des tonnes, a'est-ce pas? Impossible de vous remettre tout de suite toute la somme. La matière première doit être transformée . ." Mare Carrière, malgré cette rebuffade (car la banque ne démordit pas), se débarrasse de ce souci en revendant la Slater's au syndical qui lui avait prêté l'argent.

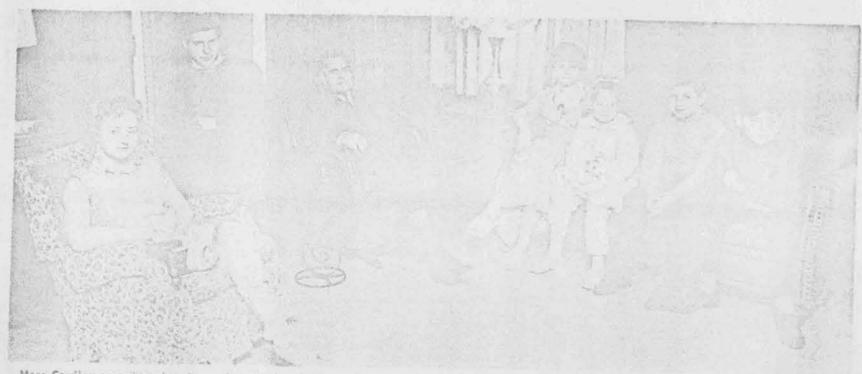
#### "Carrière, le nerf de la guerre c'est la finance"

Il vend des obligations par la suite. Il fonde sa propre société de courtage. Marc Carrière Ltée. Peu à peu, il bâtira l'empire qu'il domine aujourd'hui. En février 1966, il achète Dupuis Frères de Paul Desmarais. "Lorsque j'ai vendu la Slater's, en 1951, je me suis dit: "Carrière, si tu veux réussir, il te faut le nerf de la guerre; te lancer dans la finance et vendre des obligations." Il respire d'aise, maintenant.

"Que je me rende à mon bureau de Sogena, de Dupuis Frères, ou à Gattuso, l'ai des le
matin, devant moi, l'état des
ventes de la journée précédente. En 30 secondes, je vois si
oui ou non nos affaires montent. Si, dans un établissement,
je constate que les ventes de
tel mois ont connu une baisse
appréciable par rapport à l'année précédente, j'enquête tout
de suite et je décide en conséquence."

#### "LES AMERICAINS NE CRAIGNENT PAS D'INVESTIR CHEZ NOUS"

Il se moque des rumeurs voulant que le climat québécois ne soit plus propice à l'investissement de capitaux étrangers chez nous. (Souvenons-nous de la récente visite de M. Daniel Johnson en Ontario, où les financiers anglosaxons ont affirmé qu'ils craignaient de placer des millions au Québec.) "Pour moi, les Canadiens anglais et les Américains ne craignent pas d'investir chez nous. La preuve: \$50 millions d'obligations de l'Hydro-Québec viennent d'être vendues."



Marc Carrière au milieu des siens : dans l'ordre, Madame Carrière (née Rita Gagné), l'ainé françois, Isabelle, dans la quinzelle, Anno-Marie, six ans. Benoît et Dominique. N'apparaît pas sur la photo : Munieulosse.

## L'HOMME DU MOIS: MARC CARRIÈRE

Parmi les hommes d'affaires qui ne cessent de rehausser le prestige des Canadiens français dans le monde financier, Marc Carrière a su jouer un rôle de premier plan en alliant son intelligence, son esprit mathématique, son travail et son sens humanitaire.

Président de Dupuis Frères, de la Place Dupuis Inc. et de plusieurs autres sociétés, cet homme de grande envergure mérite le titre d'Homme du Mois grâce à sa dernière initiative: le projet Marc Carrière, qui a ête rendu public vendredi soir. Comme on le sait sans doute, monsieur Carrière a annoncé la construction d'un immeuble de 1,000 pieds de haut surmonté d'une tour panoramique de 300 pieds, ce qui en fera l'édifice le plus élevé au Canada ... et tout cela sur l'emplacement même de la Place Dupuis.

Cet homme d'affaires averti a débuté sur le marché du travail durant la crise avec un salaire de \$25 par mois. Il a complété ses études le soir parce que, le jour, il lui fallait gagner sa vie. Il a eu sa bonne part de déboires et d'échecs, mais, comme il le dit luimême, les déboires et les échecs sont toujours enrichissants parce qu'ils nous procurent une expé-



rience nécessaire à la poursuite de nos activités dans le difficile monde des affaires.

Si Marc Carrière a pu ainsi s'imposer, c'est parce qu'il a toujours su faire l'union entre les affaires et ses employés, ne pensant pas uniquement au dollar, mais également à assurer le bienêtre de ceux qui collaborent à son oeuvre. Il sait qu'un employé satisfait saura faire plus pour la compagnie et la société qu'un mécontent.

Lorsqu'il a décidé de faire l'acquisition du magasin Dupuis Freres Ltée, cette institution périclitait dangereusement face à la concurrence des établissements similaires de l'ouest de la métropole, mais grâce à son dynamisme, non seulement a-t-il réussi à remonter la pente, mais il oeuvre présentement à bâtir l'un des développements les plus exceptionnels du Canada, ce qui rehaussera sensiblement le prestige commercial de l'est de la ville.

Avec Marc Carrière et sa Place Dupuis, avec Place Radio-Canada et avec le projet de l'Université du Québec, nous serons tous orgueilleux d'habiter et de circuler dans l'est de Montréal.

Merci monsieur Marc Carrière, l'Homme du Mois.

# Marc Carrière abandonne le contrôle de la maison de courtage René T. Leclerc

#### par Michel Nadeau

La nouvelle direction de la maison de courtage René T. Lement sur le parquet de la Ville- actions fondre jusqu'à 16% d'ici res.

La requête fournit également clerc vient de déposer une de- des détails concernant l'accord

Ce geste confirme le changement radical dans la politique mande d'admission comme intervenu entre les nouveaux di- de cette entreprise qui était jusmembre de la Bourse de To- rigeants, quatre courtiers à qu'à tout récemment entièreronto. La firme de la Place Du- l'emploi autrefois de la firme ment contrôlée par M. Carrière. puis, qui a déjà fait en janvier C.J. Hodgson, Richardson à Fondée en 1922, René T. Ledernier l'acquisition d'un siège Montréal et le financier mon-à Toronto, compte ainsi être en tréalais Marc Carrière qui verra vente d'obligations gouvernemesure de transiger prochaine- sa participation au capital- mentales, municipales et scolai-

M. Carrière a alors consenti à céder la moitié du capitalactions aux nouveaux venus et à quelques cadres de la maison.

Il y a quelques mois, un Toutefois, il faut signaler que groupe de quatre anciens cour- mis à part M. Carrière, les seul-

Les nouveaux arrivés ont ra Cette transaction signifie la pidement pris les commandes disparition d'une autre entre Le président est M. Jean E prise du groupe contrôlé par M Douville, Ses collègues, M. R.J. Carrière. Au cours des derniè-Williams, M. N.L. Majendie et res années, l'homme d'affaires M. R.D. Dacks occupent les montréalais, âgé de 56 ans, à fauteuils de vice-présidents. Ma vendu plusieurs entreprises Carrière demeure président du dont il était directement ou in-

ment quatre autre actionnaires. Place Dupuis... Sa société de qui détiennent moins de 5% du gestion, Sogena, ne contrôle

Bourse de Toronto montre biliers à Bromont. comment le groupe de che. Pour ce qui est de René T. Hodgson prendra le contrôle at Leclerc, le nouveau président,

tiers de C.J. Hodgson dirigé par actionnaires qui détiennent plus 1980, M. Carrière cédera d'au-M. Jean E. Douville amorçait de 5% sont les quatre ancient des négociations avec M. Marc de chez Hodgson et le vice président, M. Gabriel Gendron pation soit réduite à 16%.

directement le principal action-La compagnie compte égale, naire: Gattuso, Dupuis Frères rapital. Il s'agit de Mile Myrto plus maintenant que quelques Brasseur, MM. J.C. Leclerc, aboratoires pharmaceutiques Yves Chantal et Michel Côté, et de cosmétiques de même que Le document déposé à la certains investissements immo-

cours des prochaines années; M. Douville a entrepris de don- M. Douville achètera 20% treprise. Des vendeurs de cher des actions présentement déte Hodgson et Brault, Guy, O'Bri nues nar M. Carrière en 1977. en ont récemment été engage de même que l'économiste Nathan Bossen à l'emploi de cette dernière maison. Un négociant de chez Draper. Dobie a égale-

# MARC CARRI un bâtisseur à

Plus d'une centaine de parents et amis assis-taient, hier matin, à une messe célébrée en l'égli-se Saint-André-Apôtre en hommage à l'homme d'affaires Marc Carrière, mort jeudi dernier.

#### Richard Johnson

Marc Carrière, qui était malade depuis plusieurs an-nées, fut l'un des financiers francophones les plus en vue au cours des années 60 et 70.

#### **Empire**

Il avait bâti autour de sa maison de courtage et de son holding Sogena un petit empire qui regroupait une vingtaine d'entreprises, dont le célèbre magasin Dupuis Frères et Place Dupuis.

#### Débuts boiteux

En 1950, à l'âge de 30 ans, Marc Carrière se lance sérieusement dans les affaires.

Il achète une manufacture de chaussures, la Slater Shoe, rue de Normanville, dans l'est de la ville.

L'affaire tourne au vinaigre. Les ventes piétinent.
Les inventaires de cuir s'accumulent. La banque ferme le robinet. C'est l'échec. Il vend.

Marc Carrière vend sa maison et occupe divers em-

plois avant de devenir vendeur d'obligations pour une

maison de courtage. Il apprend vite. Tellement vite qu'il finit par acheter la boîte qui portera désormais le nom de Marc Carriè-

Nous sommes au début des années 60 et il se glisse dans le peleton de tête, d'autant plus que les franco-phones sont rares dans les milieux financiers.

Il achète la vieille maison de courtage René T. Leclerc, qu'il fusionne avec la sienne. En 1962, il fonde son holding, Sogéna, qu'il inscrit à

la Bourse en 1965. C'est la chasse aux entreprises qu'il avale goulû-

ment. Son chiffre d'affaires, à cette époque-là, tou-chait quelque 60 millions de dollars. Parmi ses partenaires, Paul Desrochers, principal conseiller de Robert Bourassa à cette époque et sans doute un des hommes les plus puissants du Québec. Le joyau de Sogéna sera Dupuis Frères, le magasin

Le joyau de Sogéna sera Dupuis Frères, le magasin centenaire de la rue Sainte-Catherine, véritable institution nationale du Canada français.

'est Paul Desmarais qui lui avait vendu le magasin

qu'il avait lui-même acquis, l'année précédente, du fi-nancier d'origine gaspésienne Jean-Louis Lévesque. Sous le chapeau de Sogéna, en plus de Dupuis Frè-res et Place Dupuis que Marc Carrière avait construit, on retrouvait, entre autres, les laboratoires Desber-gers Nadeau et Canada Drug Gattuso et Alphopse gers Nadeau et Canada Drug; Gattuso et Alphonse Raymond dans l'alimentation; une compagnie de transport maritime sur le Saint-Laurent et les Grands Lacs, Messagerie côtière et divers commerces de dé-

Puis, les choses se détériorèrent rapidement, et le financier eut même des démêlés avec la Justice. Dé-mêlés qui auraient ruiné sa santé et son moral, même s'il fut acquitté.

#### Générosité

La générosité de Marc Carrière était proverbiale et il s'est toujours dépensé sans compter pour de nombreuses causes

Ami du cardinal Léger, c'est lui qui, en 1955, dirigea la campagne de souscription pour la construction de l'hôpital Saint-Charles-Borromée. Il récolta la somme

« Il avait un sens formidable de la persuasion », nous dit son frère Jacques.

Outre son épouse Rita Gagné, Marc Carrière laisse dans le deuil ses enfants François, Marie-Josée, Isa-belle, Benoît, Dominique et Anne-Marie.

M. Carrière avait 70 ans.



Marc Carrière



JEUDI 13 DÉCEMBRE 1990/LE JOURNAL DE MONTRÉAL

THE RESERVE THE PROPERTY OF THE PARTY OF THE PARTY.

### Hon. H. G. Carroll Dies in Quebec, Was Former Lieutenant-Governor

Noted Jurist Was 74 - Had Been Solicitor-General In Laurier Cabinet, King's Bench Judge, Q.L.C. Officer 21 aout gazette

(Special to The Gazette.)

Quebec, August M. — The Hon.
Henry George Carroll, fermer
Licutenant-Governor of the Province of Quebec and judge of the
Caurt of King's Bench, died here
at noon today following a lengthy
illness. Mr. Carroll retired from
public life in the spring of 1934, on
the completion of his term of offive at Spencer Wood. He was 74
when he died.
Henry George Carroll, 16th Lieu-

the completion of his term of offine at Spencer Wood. He was 74
when he died.

Henry George Carroll, 16th Lieutenant-Governor of "Quebec, was
born at Kamouraska, Quebec, on
January 31, 1865, the son of Michael
Carroll and his wife, Merguerite
(Campoell) Carroll. He was the
closet of four brothers. Hon, Mr.
Carroll's father was far from bening a rich man, and after conscilling with his sons it was decided
that the eldest should be sent to
the old St. Anne ds in Pocaliere
College near Kamouraska, and the
others to local institutions.

Hon, Mr. Carroll therefore
studied classics at Ste. Anne's and
infer at Laval University, Quebec,
After two years spent in reading
philosophy, he was admitted to the
Bar in 1899. A hard worker, he rose
rapidly to the summit of his profession in Quebec. He practised at
Riviere du Loup for some time, being subsequently appointed Crown
Prosecutor for the whole of his nalive province. He was created a

K.C. by the then Governor-General
of Canada, the Earl of Minto. His
reputation apread quickly, and his
porsuasive style of oratory soon attracted the attention of Sir Wilfrid
Laurier, who was at that time
seeking young men in Quebec who

tracted the attention of Sir Wilfrid Laurier, who was at that time seeking young men in Quebec who seeking young men in Quebec who leaded to the lime he led lections.

Mr. Carroli was asked by his chief to run in Kamouraska, a difficult county. He was 26 at the lime he entered the political arena, his opponent, in the person of Hon. Thomas Chapais (now Sir Thomas), being an experienced election strategist of long standing, Mr. Carroll won by a majority of 91. Mr. Chamais became later a Senator and the Leader of the Opposition in the Quebec Upper House.

In the 1206 elections, which saw Sir Wilfrid triumphant throughout the Dominion, Mr. Carroll held his seat but only by 11 votes. In 1862 the Prime Minuster selected him for the post of solicitor-general. He made a great name for himself in Canadian cases which he argued before the Privy Council in London His health foiled him in 1963, he never was very robust and he was appointed to the Bench for the district of Garpe, As he was but 39 years old at that time, Mr. Carroll was the youngest Superior Court indge in Canadia and presumably in the Estitus Empire.

After being transferred to Rimsouk. Mr. Justice Carroll was elevated to the Court of Appeal in 1508, and for 13 years at in the Court of King's Bench in Quebec with such eminent justists as Sir Louis Jette. Sir Horgee Archambault, Chief Justice Lamothe, and Mr. Justice Pelletier.

He was one of the signers of the address from the Liberal Party to the Pope, resulting in the appoint-

ment of a Papai Ablegate to camada in 1898. He became chairman of a Royal Commission appointed to enquire into the liquor traffic of the Province of Quesec in Jame, 1912. He was also appointed a member of the Council of Public Instruction in 1906.

The report he made in 1902 on the question of temperance in Quebec was to bear fruit in 1921. In that year Premier Taskicressi introduced the Quebec Liquor Commission system and it was beset on Mr. Justice Carroll's report, it served as the model for government liquor commissions throughout Capada Mr. Carroll was appointed vice-president of the board.

He was at one time president of

ada. Mr. Carroll was appointed vice-president of the board.

He was at one time president of the Soleil Publishing Company, and a director of the defunct Lake Hurson Railway Company.

When Sir Lomer Gowin dled dramatically just as he was about to prorogoe the Legislature in 1929, it was necessary that an appointment be made immediately. In the emergency thus created the government at Ottawa turned to Mr. Carroll, who had on a previous occasion been offered the post but had refused it.

When, on April 2, 1929, following the advice and caunsel of his trusted friends, he accepted the nighoffice, he was called on to make a great sacrifice and give up the laccative position of vice-president of the Liquor Commission, the successful establishment and administration of which he did much to ensure His pension as retired judge was also automatically cancelled upon being named Lieutenant-Governor.

Hon. Mr. Carroll had attended with Sir Wilfrid Laurier, the con-

censure His pension as retired judge was also automatically cancelled upon being named Lieutenant-Governor.

Hen. Mr. Carroll had atlended, with Sir Wilfrid Leurier, the coronation ceremony of King Edward VII, making the acquaintance on that occasion of the then Prince of Walcs, later King George V, whom he was destined to represent in the Ancient Capital.

One of the incidents which the Lieutensot-Governor used frequently to recall with great plusture was the visit to Spencerwood of the Rt. Hen, Ramasy MacDonald in 1929. He formed a waven friendship with the then Labor Prime Minister of Great Britain and set a pracedent when he drove down to the Quebec docks with Mr. MacDonald when the latter saired for home, after his Canadian visit.

The Lieutenant-Governor belonged to the fast-disappearing group of genitemen of the old school. He found all his pleasures in his home surrounded by his family. He was honorrary chairman of many charitable and social organizations and was a member of the Ricken Club, Ottawa, and the Garrison Club, Quebec.

Hon Mr. Carroll is servived by his wife; two daughters Mrs. M. C. Larue and Mrs. Edouard Taschereau of Quebec, one brother, Joseph Carroll, of Calcago, and two sisters Mrs. Frank Hatchett, and Rev. Sister Marie de l'Assomption former superior of the Quebec General Hosnital, He also leaves several grandchildren, nephews and nieces.

Funeral service will be held here in St. Coeur de Marie Church Wednesday morning, with burial at Kamauraska.



HON, H. G. CARROLL

#### In memoriam da latrie 22 aout/939 Henry-George Carroll'

Un autre des meilleurs amis du temps de ma jeunesse étudiante à l'Université Laval de Québec en 1884 - Henry-George Carroll, vient de rendre son âme à Dieu.

Affable et sympathique, d'une intelligence claire et vive, d'un jugement sur, d'une intégrité parfaite et d'une loyauté à tonte épreuve, il out gagner l'estime et la confiance de tous ceux qui l'approchaient. Hemme de bon conseil et d'un commerce agréable, il fut toute sa vie. en tout temps et en tout lieu, un gentiihomme accompil,

D'une constitution frèle et chétive, il vécut jusqu'à 74 ans. Miracle de vie régulière et rigide. Dès 1884, il se voyait privé des distractions et des amusements auxquels se livraient de bon coeur see camarades débordants de santé. Tous ses instants étaient consacrés à l'étude du droit, de la littérature française et anginisc. De sorte que lorsque le Barreau lui ouvrit ses portes, Carroll était bien armé pour les luttes que lui réservait l'avenir.

Il ne tarda pas à briller d'un vif éclat dans la carrière d'avecat. A vingt-six ans - en 1891 -son comté natal, Kamouraska, l'envoyait sièger à la Chambre des Communes, de préférence à l'hon. Thomas Chapais, l'un des écrivains et des orateurs les plus remarquables de l'époque. Son succès eut un tel retentissement qu'on lui prédit dès lors les plus grands honneurs pu-blics. En 1902, Laurier lui confia le poste de solliciteur-général. C'était une tache trop ardue. Il l'abandonna pour devenir juge dans le district de Gaspé. Il n'avait que 39 ans, ce qui lui conférait l'honneur d'être le plus jeune membre de la magistrature du pays, En 1908, il

paseait à la Cour d'Appel où il siépaseait à la Cour d'Appel ou il siege du durant treize ans. En 1912, il fut chargé par le gouvernement de Québec d'étudier le problème de la drad Turgeon et d'un autre ami vente des boissons alcooliques dans d'Université, N.-K. Laflamme, je didivers pays d'Europe. Son rapport servit de base à la loi des liqueurs dont le ministère Taschereau dota la province de Québec en 1921.

A la mort prématurée de sir Lomer Gouin, en 1929, Henry-George Carroll fut élevé à la dignité de lieutenant-gouverneur de sa provin-

En vérité, peu de Canadiens ont eu, en un espace de temps aussit court, une carrière aussi magnifiquement remplie.

Qu'on me pardonne ce court aperçu de la vie publique de mon ancien camarade. Je voulais tout simplement signaler les étapes extraordinairee de l'existence d'un homme affligé d'une constitution plutôt maladive qui, par la seule force de sa volonté et son incessant dé-

sir de remplir les charges qui lui Staient confiées, a réussi à vaincre tous les obstacles, pendant que an plupart de ses contemporains tombaient sur la route.

Il y a sept ans, le ler février 1932, l'écrivais à mon ami Carroll, alors lieutenant-gouverneur de notre province, la lettre suivante, à d'occasion du 67e anniversaire de sa naissance:

t'arrivent de

"Mon cher Carroll,
"Des félicitations l'arrivent de partout, Jen suis sûr.
"Combien de ceux qui te complimentent à l'envi contournent com-me toi le cap de la soixante-septiè-me ? Peu assurément. Je fais partie de ce rare groupe de tes vieux co-pains qui ont encore bon pied et

bon pell.
"Il est évident que la vertu et la "Il est évident que la vertu et la bonne conduite produisent des merveilles. De tous les étudiants de mon temps, tu t'en souviens bien, tu paraissais le moins sollde. Tu semblais craindre de ne pouvoir monter la côte... Et comme tu es allé loin! ... Comblen de nos camarades d'aiors, pieins de vie, joyeux, voués à une longue existence, nous ont quittés, laissant leurs beaux rêves accrochés aux ronces du chemin? ... Aujourd'hui, nous nous comptons à peine sur les doigts de la main.

Si nous continuons d'être sages, le Petit Jésus nous laissera proba-blement faire encore quelque temps. blement faire encore quelque temps. Nous serons très gentils, n'est-ce' pas ? Il serait vraiment pénible d'être terrassés à l'heure même où mous sommes si heureux de voir les êtres qui nous sont chers presser à leurs lèvres encore vermeilles la coupe débordante de vie et d'espérance que l'avenir leur tend amoureusement...

"Tu es mon ainé. Je n'atteindrai 67 qu'aux premiers jours de mars. Je te promets copené ut de te suivre fidèlement, opt - rement, jusqu'au bout... Je n'ai jamais làché mes amis...

"Je te prie de croire, mon cher Carroll, à ma vieille amitié et à la aincérité de mes voeux de bonheur et de longue vie".

Pour le bonheur de sa famille, de sa femme et de ses enfants qu'il aimait de tout son coeur, j'aurais woulu que mes 'souhaits fussent exaucés plus longtemps encore. Hé-las! la vic est soumise à une inexo-rable loi.

"Adelard Turgeon avait pour compagnons d'Université des jeunes gens qui ficent plus tard leur mar que. H.-George Carroll fut député que. H. George Carroll fut député à Ottawa, solliciteur-général dans le gouvernement Laurier, juge de la Cour Supérieure et de la Cour d'Ap-pei; il est aujourd'hui lleutenant-gouverneur de notre province; L.-A. Tauchercau, avocat brillant, député, ministre et premier ministre de Quèbec depuis onze ans; N.-K. La-lamme qui a été l'une des gloires du Barreau et sans conteste l'un des

du Barreau et sans conteste l'un des criminalistes les plus habiles dont le Palais s'honore, député et sénateur, Chs Aecher, Blaise Leteslier et J.-C. Pouliot, tous trois juges de la Cour Supérieure, qui apportent tant de dévouement, de compétence et l'impartialité dans l'accompilissement de leurs fonctions; L.-G. Belly, avocat infatigable, député, ancien ment de leurs fonctions; L. G. Belly, avocat infatigable, député, ancien ministre fédéral; Mathias Tellier, député, chef de l'opposition, qui est l'ornement de la Cour d'Appel.

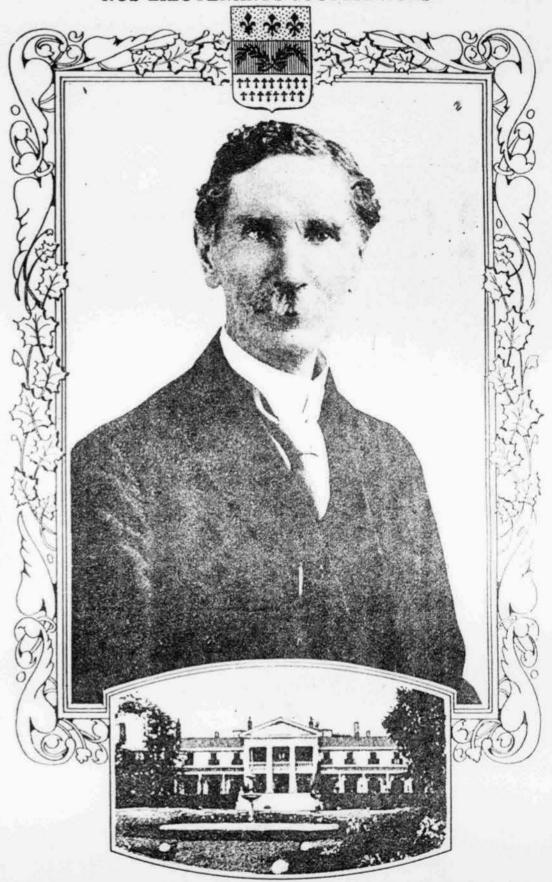
"l'as un de nos camarades de cetté époque déjà lointaine qui n'eût brillé au premier rang. Hélas! la plupart tombèrent sur la route

plopart tombérent sur la route avant d'avoir fourni la pleine mesure de leur savoir et de leur valeur '

Sur la tombe de mon vieil ami Carroll, dont la remarquable carrière a jeté un lustre sur la génération qui s'éteint peu à peu, qui eut constamment la probité et l'honneur pour guides, je dépose ce té-moignage de mon indéfectible ami-tie et de mes regrets les plus sincères.

Ch. ROBILLARD, ancien rédacteur en chef de la Patrie.

#### NOS LIEUTENANTS-GOUVERNEURS



L'honorable Henry-George CARROLL, seizième lieutenant-gouverneur de la province de Québec.—Né à Kamouraska, le 31 janvier 1866; admis au Barreau en 1889; solliciteur général du Canada de 1992 à 1994; juge puisné de la Cour Suprême de Québec, en 1904; juge de la Cour du Banc du Roi, en 1908; membre de la Chambre des Communes pour Kamouraska, de 1891 à 1904; vice-président de la Commission des liqueurs, de 1921 jusqu'à sa nomination comme lieutenant-gouverneur, en mars 1929, en remplacement de sir Lomer Gouin, décédé le 28 mars.—Armes: Tiercé au premier d'or à trois fleurs de lis d'azur; au second de gueules chargé de deux branches de laurier de sinople, et au troisième d'hermine—Devise; "Sagax viarum rerum tenax". (inflexible dans l'essentiel, conciliant dans les choses secondaires). — (Photo Livernois, Québec.)

#### L'HONORABLE HENRY GEORGE CARROLL

16ième Lieutenant-Gouverneur

L'honorable Henry George Carroll est né à Kamouraska, le 31 janvier 1865, du mariage de Michael Burke Carroll, immigrant irlandais et de Marguerite Campbell, immigrante écossaise.

Il fit ses études classiques au Collège Sainte-Anne-de-la-Pocatière et ses études de Droit à l'Université Laval, à Québec.

Admis au Barreau, le 3 juillet 1889, il établit son étude juridique à la Rivière-du-Loup.

Il est élu député de Kamouraska aux Communes en 1891 et est réélu à chaque élection jusqu'en 1904.

Le 7 février 1902, Sir Wilfrid Laurier l'appela dans son ministère en qualité de Solliciteur Général.

Le 29 janvier 1904, il était nommé Juge de la Cour Supérieure, et le 20 décembre 1908, il passait à la Cour du Banc du Roi.

Le 2 avril 1929, Henry-George Carroll devenait Lieutenant-Gouverneur de la Province et remplaçait Sir Lomer Gouin, décédé en fonction.

Il mourut à Québec, le 20 août 1939.

En juin 1891, il avait épousé Amazélie Boulanger, fille de Lazare Boulanger, marchand de Sainte-Agathe-de-Lotbinière. De cette union sont nées : Marguerite (épouse de Me Louis Larue, C.R.), et Juliette (épouse de Me Edouard Taschereau, C.R.).

ROLL

[211]

EX: Le Bottin Parlementaire du Québec

1962

Paul E. Parent



L'HONORABLE HENRY GEORGE CARROLL

[210]

EX: Le Bottin Parlementaire du Québec 1962

Paul E. Parent



C. F. Carsley

Mr. Carsley, a past president and chairman of the Red Feather board of directors, and a member of the board of governors, is also known in municipal circles for two special Typical of his realistic and candid approach were the views he expressed in 1960 on the subject of multiple charity campaigns.

"The real tragedy of our local

#### English Montrealer

Mr. Carsley, at 51, is as typical a native Montrealer, in his own way, as is his senior colleague, Paul Bienvenu, co missioner-general of the World's Fair.

prominent businessman, president of the Lion Vinegar Co. He has a background which reflects the contributions English Canada has made to the picture that is Canada today, just as Mr. Bienvenu's symbolizes the contributions made by French Canada

French Canada.

He was educated at Lower Canada College and McGill University.

His business associations have His business associations have included the vice-presidency of the Provincial Bank of Canada and Canadian Vinegars Ltd., in Toronto; the presidency of Kent Foods Ltd., in Nova Scotia, and directorships in the Industrial Life Insurance Co., in Quèbec; the National Trust Co., Ltd., in Toronto, and Western Vinegars Ltd., in Winnipeg.

Businessman

Cecil Frank Carsley, who moves into the No. 2 World's Fair position as deputy commissioner general, apparently was chosen because of his ability to organize and get things done.

Mr. Carsley also has a distinguished military service record, having served as major and general staff officer with the Canadian Infantry in World War II. He was mentioned in dispatches and was made a Member of the British Empire.

Mrs. Carsley is the former Margaret Kongman Sims. The couple have three sons.

Mr. Carsley also has a distinguished military service record, having served as major and general staff officer with the Canadian Infantry in World War II. He was mentioned in dispatches and was made a Member of the British Empire.

Mrs. Carsley also has a distinguished military service record, having served as major and general staff officer with the Canadian Infantry in World War II. He was mentioned in dispatches and was made a Member of the British Empire.

Mrs. Carsley also has a distinguished military service record, having served as major and general staff officer with the Canadian Infantry in World War II. He was mentioned in dispatches and was made a Member of the British Empire.

Mrs. Carsley also has a distinguished military service record, having served as major and general staff officer with the Canadian Infantry in World War II. He was mentioned in dispatches and was made a Member of the British Empire.

Mrs. Carsley also has a dispatches are record, having served as major and general staff officer with the Canadian Infantry in World War II. He was mentioned in dispatches and was made a Member of the British Empire.

Mrs. Carsley also has a dispatche record, having served as major and general staff officer with the Canadian Infantry in World War II. He was mentioned in dispatches and was made a Member of the British Empire.

chosen because of his ability to organize and get things done. One of his more important contributions to the community was the post he held last year as deputy campaign chairman of the Red Feather campaign.

Mr. Carsley a mast procedure.

Mr. Carsley a mast procedure.

Mr. Carsley a mast procedure.

cipal circles for two special reasons:

He served as a member of the Royal Commission headed by Judge Paul Champagne to in vestigate Montreal's administra and uneconomic overhead and waste in canvassing personnel and community resources. tive system; and he was actively nel and community resources; engaged in the effort to reduce it is that citizens generally and the number of annual charit, appeals in the city, through the co-ordination of drives. ticular appear to have reached the position where they accept the problem as something about which nothing can be done. We in Welfare Federation refuse to accept this position."

with efficiency and economy, and refusal to concede that any problem is insoluble, will unquestionably aid in the direction of the World's Fair.



#### Maintemant au service de l'Exposition universelle

#### Depuis 60 ans, les familles Bienvenu et Carsley travaillent au progrès de Montréal

#### par Cyrille Felteau

Dans quelques années, quand on relatera l'histoire de l'Exposition universelle et internationale de Montréal, on pourra dire, sans forcer la vérité, que le premier bureau du Commissaire général et de son adjoint fut . . . un salon. Un salon spacieux, décoré avec un goût discret, pièce maîtresse d'un bel appartement, au 4e étage d'un immenble de rapport sis à mi-chemin entre la Pointe St-Charles et le sommet du mont Royal.

C'est là qu'un après-midi de la semaine dernière, au domicile de M. Paul Bienvenu, nous avons fait connaissance en même temps avec les deux hommes clefs de l'énorme entreprise qui révolutionnera la vie de la Métropole au cours des prochaines années.

Lorsque ces amis de vieille date, issus de deux familles montréalaises lièes depuis des générations, veulent échapper à leurs occupations journalières afin de discuter à loisir du grand projet en gestation, ils se donnent rendez-vous au 3010 "The Boulevard". Loin de l'insistante sonnerie du téléphone, dans la quiète atmosphère du foyer de M. Bienvenu, ils règlent ensemble mille et un détails et fixent d'un commun accord les phases préliminaires d'organisation de l'événement par excellence du centenaire de la Confédération. Tant que l'Expo ne possédera pas ses propres locaux, même temporaires, il leur faudra procéder ainsi.

faudra proceder ainsi.

Fait inédit et qu'il convient de souligner ici, ce n'est pas la première fois que deux membres des familles Bienvenu et Carsley travaillent ainsi en collaboration. Il y a plus de soixante ans, au tout début du siècle, le père du Commissaire général, M. Tancrède Bienvenu, avait siégé aux côtés du grand-père de Cecil Frank Carsley (Commissaire adjoint) dans le premièr conseil d'administration de la Banque Provinciale du Canada. Depuis cette époque déjà lointaine, les deux familles, de langue et d'origines différentes n'ont cessé d'entretenir des rapports d'amitié, de "se voisiner", comme on dit familièrement. familièrement.

#### Montréalais de vieille souche

A l'intention des Montréalais de vieille amateurs de petite histoire, il parait égale propos de rappeler qu'au siècle dernier également à

propos de rappeler qu'au siècle dernier Samuel Carsley posséda et dirigea, rue Notre-Dame, le premier magasin à rayons de Montréal. Par la suite, l'établissement se transporta rue Ste-Catherine, sur l'emplacement actuel de la maison Eaton.

C'est en un excellent français et avec une fierté bien légitime qu'au début de l'interview, en l'absence de son collègue, le petit-fils de "Sam" Carsley nous révélait ces faits, sans doute bien connus de la plupart des vieux Montréalais, et qui témoignent on ne peut mieux de la bonne lignée des responsables de notre Exposition universelle. Quelques minutes plus tard, M. Bienvenu les confirmait, en y ajoutant des précisions supplémentaires.

De toute façon, bien qu'ils puissent faire figures.

précisions supplémentaires.

De toute façon, bien qu'ils puissent faire figure d'dinconnus" aux yeux du grand public, MM. Bien-venu et Carsley appartiennent à deux vieilles familles montréalaises qui ont énormément contribué au progrès de la ville, de la province et du pays. En s'attelant tous deux à la lourde tâche d'organiser l'Exposition de 1967, ils continuent une tradition familiale de service public et de collaboration dans l'amitié. Il faudrait sans doute être exagérément pessimiste pour n'y pas déceler une certaine assurance de succès pour l'Expo '67.

Deux types différents

Chacun à leur façon, MM. Carsley et Bienvenu sont, physiquement du moins, des représentants typiques de leur race et de leur milieu. Grand, svelte, racé, Cecil Frank Carsley ressemble plus à un diplomate britannique en mission qu'à un homme d'affaires canadien-anglais. A côté de lui, la rondeur et la petite taille du Commissaire général ressortent au premier coup d'oeil.

Fils d'un banquier canadien-français de grande

au premier coup d'oeil.

Fils d'un banquier canadien-français de grande réputation, Paul Bienvenu est une heureuse exception a une règle trop commune chez nous. Loin de dilapider le patrimoine familial, le président et directeur general des Produits Alimentaires Catelli Ltée régalement directeur général de Catelli-Habitant Ltée) l'a fait fructifier. Sous son habile direction, le chiffre d'affaires de ces deux industries a plus que doublé en une vingtaine d'années.

Depuis nombre d'années, M. Bienvenu siège dans les conseils d'administration d'une quinzaine d'importantes industries, banques et maisons d'affaires canadiennes. Mais, elles ne sont pas toutes canadiennes-anglaises, puisque l'on compte, parmi elles, notamment le Crédit Foncier Franco-Canadien, la Corporation d'Expansion financière et Les Prévoyants du Canada.

#### Motifs d'un choix

Motifs d'un choix

Loin de se défendre d'avoir des liens à la fois étendus et étroits avec les milieux financiers et industriels canadiens-anglais, M. Bienvenu s'en glorifie : "Je suis fier de la confiance qu'ils me témoignent, dit-il, et, de plus, je crois que, dans ces milieux, J'ai pu à l'occasion rendre nombre de services à mes compatriotes, sans le crier sur les toits."

A ceux qui, à un certain moment, ont pu s'inquiéter de sa santé, il répond avec un large sourire : "Je ne me suis jamais senti en meilleure santé qu'en ce moment". A 65 ans. Paul Bienvenu parait au moins cinq ans plus jeune que son âge.

"Il y a quinze jours à peine, affirme-t-il, j'étais à cent lieues de penser qu'on me confierait la lourde tâche que j'assume en ce moment avec mon ami M. Carsley. Je n'ai nullement brigué cette haute fonction. Et nous avons été bien surpris tous deux quand nous avons appris que nous y travaillerions ensemble."

Le Commissaire général croit que les motifs déterminants du choix du gouvernement, en ce qui le concerne, sont sa connaissance des milieux d'affaires à travers tout le pays et ses contacts à l'échelle internationale.

Contacts internationaux et "violons d'Ingres"

Contacts internationaux et "violons d'Ingres"

Contacts internationaux et "violons d'Ingres"
Rappelons ici que pendant deux années consécutives — 1959 et 1960 — M. Bienvenu fut président du
Conseil canadien de la Chambre de Commerce
internationale. Il est présentement membre du comité
directeur de cet organisme, qui siège deux fois l'an
à Paris. Au cours des 25 ou 30 dernières années, M.
Bienvenu a effectué de nombreux voyages à l'étranger.
Pour des raisons d'affaires ou tout simplement en
touriste, il a traversé l'Atlantique au moins une
soixantaine de fois.

Pour meubler ses loisirs, cet industriel fort occupé a deux violons d'Ingres: la musique et la lecture. "J'appartiens à une famille de musiciens, ou plutôt de melomanes", dit-il. "Dans ma prime jeunesse, j'ai joué de la . . . clarinette!" A ce propos, l'un de ses amis nous a confié que dans sa chambre d'étudiant en médecine, à Québec, il pratiquait peut-être un peu trop fort et trop longtemps, du moins au goût des voisins!" Quarante ans plus tard, des gens qui ignoraient sans doute cette habitude (fort louable) de jeunesse l'élisaient à la présidence de l'Orchestre Symphonique de Montréal. "Voilà une expérience qui me sera très utile, dit-il en souriant, car au Commissariat de l'Exposition universelle, il me faudra sans doute accorder beaucoup de violons!"

### DUPUIS FRÈRES LIMITÉE

Nouveau président Nouvel administrateur





M. Edmond-G. Frenctte

M. C.F. Carsley, M.B.E.

See 4

M. Edmond-G. Frenette M. C.F. Carsley, M.B.E.

M. J.-Louis Lévesque, président du conseil d'administration de
Dupuis Frères, Limitée, annonce l'élection de M. Edmond-G. Frenette au poste de président de la Compagnie et de M. C. F. Carsley
au conseil d'administration.

M. Edmond-G. Frenette, licencié en sciences commerciales de
l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal, est hautement qualifié pour continuer à assurer la prospérité et l'expansion de la maison Dupuis. Comme vice-président exécutif et
trésorier de cette entreprise, il a eu l'avantage d'ajouter à la compétence qu'il possédait déjà l'expérience du commerce de détail.

M. Frenette est aussi président le Librairie Beauchemin Limitée
et vice-président de La Société L'Assomption.

M. C.F. Carsley, éminent homme d'affaires de Montréal, est président de The Lion Vinegar Co., de Kent Foods Ltd. de NouvelleEcosse, vice-président et membre du comité exécutif de La Banque Provinciale du Canada. Il est aussi directeur de L'Industrielle
Cie d'Assurance sur la Vie et de National Trust Co. LtLd. M.
Carsley est le sous-commissaire général de la Compagnie de l'Exposition Universelle Canadienne de Montréal 1967.

M. J-Louis Lévesque annonce également l'élection de Me Marcel
Faribault et de M. Gérard Favreau au poste de vice-présidents de
Dupuis Frères, Limitée.

Me Marcel Faribault est président du Trust Général du Canada
et du Sherbrooke Trust, administrateur entre autres de la Banque Canadienne Nationale, de la Compagnie d'assurances.

M. Gérard Favreau est vice-président exécutif de la Corporation
de Valeurs Trans-Canada, président du conseil d'administrateur
de L'Industrielle Cie d'Assurance sur la Vie, administrateur
de L'Industrielle Cie d'Assurance sur la Vie, administrateur
de La Prévoyance Compagnie d'assurances et de plusieurs autres
organismes.

England.

Même avec l'Expo '67, il a des loisies!



On rrotrait que l'Expo universelle 1967 est bien "en avance dans ses affaires" i M. C.-F. Carsley, directeur adjoint de cette gigantesque entreprise, vient d'accepter la présidence générale de la campagne de charité "Red Feather", la plus importante à Montréal par son objectif. Il en donnera les grandes lignes jeudi prochain. Et dire que nous, comme bien d'autres, commencions à nous inquiéter devant les multiples problèmes qui s'accumulent devant les administrateurs de l'Expo!

DIMANCHE-MATIN

2 JUIN 1963